



# **RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

La Antigua Guatemala,  
République du Guatemala

26-27 juillet 2007

SÉRIE DOCUMENTS OFFICIELS N° 81

© Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). 2007

L'Institut encourage l'utilisation légitime du présent document. Celui-ci doit être cité comme il se doit, le cas échéant.

La présente publication est également disponible sous format électronique (PDF) sur le site web de l'Institut : **www.iica.int**

Coordination éditoriale: Leda Ávila  
Correction stylistique: Marguerite Groves  
Conception graphique: Marta Arias  
Conception de la couverture: Catalina Lizano  
Impression: Imprimerie de l'IICA

Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture  
Rapport de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil  
interaméricain de l'agriculture / Institut interaméricain de coopération  
pour l'agriculture. – Antigua, Guatemala: IICA, 2007.  
153 pages; 21 x 16 cm – (Série Documents officiels / IICA, ISSN  
1018-7103 n° 81)

ISBN13 978-92-9039-843-1

Publié également en anglais, espagnol et portugais

1. Coopération internationale 2. Organisations internationales 3.  
Assistance technique I. IICA II. Titre III. Série

AGRIS  
E14

DEWEY  
338.181

San José, Costa Rica  
Novembre 2007

## **TABLE DES MATIÈRES**



## TABLE DES MATIÈRES

<b><i>PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION</i></b> .....	7
<i>Séance préparatoire</i> .....	9
<i>Première séance plénière</i> .....	13
<i>Deuxième séance plénière</i> .....	23
<i>Troisième séance plénière</i> .....	37
<i>Séance de clôture</i> .....	43
<b><i>RÉSOLUTIONS</i></b> .....	49
<b><i>SIGNATURE DU RAPPORT</i></b> .....	85
<b><i>ALLOCUTIONS</i></b> .....	89
<b><i>ANNEXES</i></b> .....	115
<i>Annexe 1: Résumé du rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 ...</i>	117
<i>Annexe 2: Ordre du jour</i> .....	123
<i>Annexe 3: Liste des participants</i> .....	127
<i>Annexe 4: Personnel de la réunion</i> .....	147



## **PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION**



**PROCÈS-VERBAL DE LA QUATORZIÈME RÉUNION  
ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE  
L'AGRICULTURE DE L'INSTITUT INTERAMÉRICAIN DE  
COOPÉRATION POUR L'AGRICULTURE**

La Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil) de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) se tient conformément aux dispositions du Règlement de cet organe.

Trente-quatre pays des Amériques sont membres du Conseil : Antigua-et-Barbuda, Argentine, Bahamas, Barbade, Belize, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Dominique, Équateur, El Salvador, États-Unis d'Amérique, Grenade, Guatemala, Guyana, Haïti, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République dominicaine, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines, Trinité-et-Tobago, Uruguay et Venezuela.

***SÉANCE PRÉPARATOIRE***

0.1 *Ouverture de la séance*

0.1.1 La séance préparatoire de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture (le Conseil), a commencé à 15 h 30, le 26 juillet 2007, dans le Grand salon de l'Hôtel Casa Santo Domingo, à La Antigua Guatemala, République du Guatemala.

0.1.2 Monsieur Carlos Vallejo López, Représentant de l'Équateur, pays qui a présidé la Troisième réunion ministérielle dans le cadre du processus des Sommets des Amériques et la Treizième réunion ordinaire du Conseil, qui se sont tenues à Guayaquil, République de l'Équateur, du 31 août au 1<sup>er</sup> septembre 2005, préside cette séance préparatoire.

## 0.2 Accords

### 0.2.1 Élection du Président et du Rapporteur de la réunion

0.2.1.1 Le Représentant du Mexique propose que M. Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, exerce la Présidence de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Cette proposition, secondée par le Représentant du Panama, est adoptée à l'unanimité.

0.2.1.2 Aussitôt après, le Représentant du Honduras propose que Mme Lorena Garnica de la Espriella, Consultante du Ministère de l'agriculture et du développement rural de la Colombie, soit désignée rapporteuse de la réunion. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

0.2.1.3 Le bureau de la réunion est constitué comme suit :

Président :	Bernardo López Figueroa
Rapporteuse :	Lorena Garnica de la Espriella
Secrétaire d'office :	Chelston W. D. Brathwaite

### 0.2.2 Ordre du jour de la réunion

0.2.2.1 L'ordre du jour de la réunion, document figurant sous la cote IICA/JIA/Doc.307(07), est adopté en l'état.

### 0.2.3 Commissions de travail

0.2.3.1 Le Président indique qu'aux termes de l'article 52 du Règlement du Conseil des commissions temporaires ou spéciales peuvent être constituées pour examiner des questions portant sur la nature et les objectifs de l'Institut. Comme aucune proposition de constitution de commission n'est présentée, le Président fait savoir que le Conseil peut décider de constituer des commissions, si besoin est, au cours de la réunion.

### 0.2.4 Date et heure buttoirs pour la présentation des propositions

0.2.4.1 La date et l'heure buttoirs pour la présentation des projets de résolution sont fixées au vendredi 27 juillet à midi.

0.2.5 Durée de la réunion

0.2.5.1 La plénière décide de clore la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil le vendredi 27 juillet à 14 h 45.

0.2.6 Ordre de préséance des États membres

0.2.6.1 En cas d'absence temporaire ou permanente du Président, celui-ci sera remplacé par les représentants titulaires des États membres, lesquels sont vice-présidents d'office de la réunion. Dans ce cas, et en vertu des dispositions de l'article 34 du Règlement du Conseil, l'ordre de préséance est l'ordre alphabétique des noms en espagnol des États membres, à partir du Guatemala, pays qui préside la réunion.

0.2.7 Droit de vote des pays

0.2.7.1 Le Directeur général demande au Conseiller juridique d'expliquer les normes qui régissent le droit de vote des États membres aux réunions du Conseil et la manière dont ces normes doivent être appliquées pendant la présente réunion.

0.2.7.2 Le Conseiller juridique explique la portée de ces normes. Il fait référence aux dispositions de l'article 24 du Règlement du Conseil et aux autres dispositions régissant le droit de vote des États membres. Il ajoute que, conformément aux informations qu'il a reçues de l'Administration, trois pays – dont l'un n'est pas représenté à la réunion - accusent des retards dans le versement de leurs quotes-parts. Les représentants des États membres qui ont des arriérés expliquent les raisons de ces retards. Ils ajoutent que leurs gouvernements se sont engagés à se mettre à jour dans le paiement de leurs arriérés. Le Président, compte tenu des explications données par les représentants de ces pays, demande que, à cette réunion du Conseil, les pays ayant des arriérés de quotes-parts conservent leur droit de vote. Sa proposition est approuvée.

0.3 Clôture de la séance

0.3.1 La séance préparatoire est levée à 16 h 25.



## ***PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE***

- 1.1 *Ouverture de la séance*
- 1.1.1 La séance inaugurale de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil commence à 16 h 25, le 26 juillet 2007, sous la présidence de M. Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala.
- 1.2 *Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010 (document sans cote)*
- 1.2.1 M. Chelston W. D. Brathwaite, Directeur général de l'IICA, demande aux délégués d'observer une minute de silence, afin de rendre un hommage posthume à la mémoire de Messieurs Pedro Pablo Rizzo, ancien Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur et Président de la Treizième réunion ordinaire du Conseil, Manuel Rodriguez Zapata, ancien Sous-directeur général de l'IICA, et Satydeow Sawh, ancien Ministre de l'agriculture du Guyana.
- 1.2.2 Le Directeur général indique qu'en 2006 et pendant les mois déjà écoulés de 2007, l'Institut a poursuivi son processus de modernisation et de transformation, afin de se doter des conditions qui lui permettront de mieux dispenser aux États membres les services qu'ils demandent à l'institution. Puis il présente les principaux progrès accomplis par l'Institut dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010<sup>1</sup>.
- 1.3 *Situation actualisée du versement des quotes-parts et progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut - IICA/JIA/Doc.312(07)— et Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour l'exercice 2005-2006*
- 1.3.1 Le Président donne la parole à Madame Karen Kleinheinz, Directrice des finances de l'IICA, pour qu'elle présente le rapport sur la situation relative au versement des quotes-parts par les États membres et les progrès accomplis

---

<sup>1</sup> L'exposé du Directeur général figure dans la section du présent rapport intitulée « Allocutions ».

dans le recouvrement des arriérés. Il lui demande également de faire référence, dans son exposé, au rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers de l'IICA pour l'exercice 2005-2006.

- 1.3.2 La Directrice des finances indique que, aux termes des normes en vigueur, un pays est à jour lorsqu'il a versé la totalité de ses quotes-parts, il est en situation régulière quand il ne doit pas plus de deux quotes-parts, il est en défaut de paiement lorsqu'il doit plus de deux quotes-parts et en situation spéciale quand il a conclu avec l'Institut un plan de paiement et que celui-ci est en cours d'exécution. Elle ajoute que, à la date à laquelle se tient cette réunion du Conseil, 17 pays sont à jour, 13 sont en situation régulière (sept d'entre eux doivent une quote-part complète ou partielle et six doivent la quote-part de 2007 et tout ou partie de celle de 2006), un est en situation spéciale et trois sont en défaut de paiement.
- 1.3.3 En ce qui concerne la réduction des arriérés de quotes-parts, elle signale que, à la fin de l'année 2003, les arriérés de quotes-parts dus à l'IICA s'élevaient à US\$17,5 millions, montant qui, à la fin de 2006, a été ramené à US\$12,3 millions. Elle ajoute que cette amélioration de la situation financière de l'Institut a permis à l'IICA de s'acquitter du paiement de sa ligne de crédit, de réaliser des activités dans des domaines tels que la protection sanitaire agricole, l'innocuité des aliments, la biotechnologie et la biosécurité, la promotion de la modernisation institutionnelle et de faire face aux dépenses d'entretien des bâtiments qui lui appartiennent.
- 1.3.4 Elle indique que les commissaires aux comptes ont émis une opinion favorable à propos des états financiers de l'Institut, estimant que ces derniers reflètent de manière raisonnable la situation financière de l'IICA au 31 décembre 2005 et 2006 et qu'ils ont été préparés conformément aux principes de comptabilité généralement acceptés. Elle précise que le Comité exécutif, par la résolution n° 465, a approuvé ces états financiers.
- 1.3.5 La Directrice des finances conclut son exposé en disant que, pour que l'IICA ait une base financière solide et la conserve, il faut que les pays et l'Administration continuent à déployer des efforts afin de garantir le versement en temps opportun des quotes-parts car cela facilite le financement des programmes prioritaires, permet aux organes de direction de l'Institut de s'acquitter de leurs mandats et à l'IICA de satisfaire les demandes revêtant une haute priorité que lui adressent ses États membres.

- 1.3.6 Les Représentants des États-Unis et du Canada remercient l'IICA du rapport qui a été présenté et rendent hommage aux efforts considérables que réalisent les États membres pour se mettre à jour dans le paiement de leurs quotes-parts. Ils soulignent l'importance de doter l'Institut de ressources suffisantes pour qu'il puisse exécuter ses plans d'action dans tous les pays et ils exhortent les États membres à continuer de payer en temps voulu leurs quotes-parts.
- 1.3.7 Le Directeur général remercie les États membres de l'appui financier qu'ils ont accordé à l'IICA, et réitère l'engagement de l'Institut d'utiliser ces fonds avec prudence et transparence afin de mettre en application ses plans d'action.
- 1.4 *Projet de Programme-budget 2008-2009 —IICA/JIADoc.313(07)— et Projet de budget extraordinaire 2008-2009 financé par des ressources provenant du Sous-fonds général —IICA/JIADoc.314(07)—*
- 1.4.1 Le Président fait savoir que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, tenue à San José (Costa Rica) du 15 au 17 mai 2007, a examiné le projet de programme-budget 2008-2009, mais pas le projet de budget extraordinaire 2008-2009.
- 1.4.2 Le Directeur de l'administration et des finances, Monsieur Francisco Barea, présente le projet de programme-budget ordinaire 2008-2009 et indique que celui-ci a fait l'objet d'un long débat de la part des États membres. En effet, il a été examiné à la réunion ordinaire de la CCSQG, qui s'est tenue les 13 et 14 mars 2007, et que, à cette occasion, cette Commission a proposé une série de modifications au projet, lesquelles portaient sur les résultats escomptés, sur le rôle de l'IICA dans les activités programmées et sur l'affectation proprement dite des fonds.
- 1.4.3 Puis, en mai 2007, le Directeur général a présenté à la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif une version modifiée du projet de programme-budget, qui tenait compte des recommandations de la CCSQG. Ce projet a obtenu le soutien du Comité exécutif qui a recommandé au Conseil, par la résolution n° 471, d'approuver le projet de programme-budget ordinaire 2008-2009 d'un montant total de 31,3 millions de dollars.
- 1.4.4 Ce projet, qui est conforme aux priorités établies dans le Plan à moyen terme 2002-2006, est financé à hauteur de US\$27,2 millions par les quotes-parts des États membres, dont la valeur nominale est restée constante depuis 1995, et par des recettes diverses s'élevant à US\$ 4,1 millions. Cette dernière

somme représente une augmentation par rapport au budget de l'exercice biennal précédent. Ces ressources supplémentaires serviront à financer des activités dans des domaines hautement prioritaires, à couvrir l'augmentation des salaires des professionnels internationaux, à faire face au relèvement des salaires du personnel local afin de tenir compte de l'évolution du marché du travail et des différences qui se sont produites dans les taux de change des monnaies des États membres par rapport au dollar ainsi qu'à exécuter des travaux d'entretien urgents dans les bâtiments appartenant à l'Institut.

- 1.4.5 Le Directeur de l'administration et des finances précise que le projet de budget extraordinaire 2008-2009 n'a pas été présenté auparavant au Comité exécutif. En effet il a été élaboré afin de donner suite aux recommandations formulées par plusieurs États membres, lors de la dernière réunion du CE, avec pour objectif l'utilisation des recettes provenant du paiement des arriérés de quotes-parts correspondant à des années précédentes. Ces fonds seront destinés à financer des actions de coopération technique prioritaires et complémentaires de celles inscrites au Programme-budget ordinaire et à renforcer les compétences du personnel technique de l'Institut.
- 1.4.6 Le montant qui est soumis au Conseil, pour approbation, est d'un million de dollars et sa ventilation détaillée figure dans le document de travail n° 314, qui a été envoyé en temps opportun aux États membres pour qu'ils puissent l'étudier. Pour chacun des thèmes, ce document présente la justification, les actions prioritaires, les résultats escomptés, les indicateurs de succès et le budget s'y rapportant.
- 1.4.7 C'est pourquoi, et sur la base des articles 89 et 90 du Règlement de la Direction générale, Monsieur Barea propose au Conseil de donner son approbation à ce que la somme récupérée au titre des arriérés de quotes-parts serve à financer le projet de budget extraordinaire 2008-2009. Il termine son intervention en indiquant que, si ce budget extraordinaire est approuvé, son exécution, pendant l'exercice biennal 2008-2009, sera subordonnée à ce que les fonds provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts soient réellement disponibles après que le financement du programme-budget ordinaire 2008-2009 aura été assuré.
- 1.4.8 La Représentante des États-Unis remercie le Département de l'administration et des finances du travail réalisé pour préparer le programme-budget 2008-2009. Elle se dit satisfaite que les activités relatives à la protection sanitaire agricole, à l'innocuité des aliments, au commerce, à la biotechnologie et à la biosécurité soient financées par des fonds provenant du Fonds ordinaire. Elle souligne qu'il est important de doter le Programme continental en

biotechnologie et en biosécurité des ressources humaines et financières nécessaires, et d'affecter des ressources aux activités du Conseil trinational de la Région Nord.

- 1.4.9 Pour ce qui est du budget extraordinaire 2008-2009, elle fait savoir qu'elle appuie l'affectation des fonds visant à faciliter la participation des États membres au Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'OMC. Elle demande des informations supplémentaires sur les résultats escomptés des activités qui seront financées par ces ressources, aussi bien dans le domaine de la coopération horizontale que dans le cadre du Forum des chefs de file de l'agriculture. Elle demande également un complément d'information sur les ressources qui, dans ce budget extraordinaires, seront destinées au renforcement des compétences techniques de l'Institut.
- 1.4.10 Le Représentant de l'Argentine commente que son pays traverse une crise grave qui a contraint son Gouvernement à demander une réduction de ses contributions aux organisations internationales, mais que son pays est parvenu à ne pas concrétiser cette réduction en ce qui concerne l'IICA et à laisser inchangé l'engagement financier pris par son pays à l'égard de l'Institut. Il indique que la justification à cette attitude a été que l'Institut doit utiliser les pourcentages établis par l'OEA dans son barème de contributions, étant donné que cette organisation a décidé de réviser celui-ci et que, en vertu de l'article 23 de la Convention de l'Institut, il est clair que l'IICA doit ajuster son barème des quotes-parts en fonction de ce que l'OEA a décidé en la matière.
- 1.4.11 Ensuite, il demande quel sera le montant des ressources affectées au renforcement du Bureau de l'IICA en Espagne, car il estime que ce Bureau peut jouer un rôle stratégique extrêmement important pour l'établissement de liens entre les marchés d'Amérique latine et des Caraïbes et ceux de l'Union européenne. Enfin, il demande des informations plus détaillées sur le budget extraordinaire 2008-2009, et en particulier sur les activités de coopération dans la Région Sud.
- 1.4.12 Le Représentant du Canada fait savoir qu'il est d'accord avec les montants qui sont affectés aux priorités stratégiques dans le budget ordinaire. Il rappelle la recommandation formulée par la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion (CCSQG) ainsi que par le Comité exécutif, lors de leurs réunions en 2007, d'inclure dans le budget ordinaire des fonds provenant du Fonds de recettes diverses. Pour ce qui est du budget extraordinaire, il signale qu'il aurait été préférable qu'il soit examiné par la CCSQG et par le Comité exécutif. Il demande des explications plus

détaillées sur les activités et les résultats escomptés en ce qui concerne la coopération technique horizontale, le Forum des chefs de file et le Programme d'agrotourisme, qui figurent dans ce budget extraordinaire.

- 1.4.13 Le Représentant de Honduras dit qu'il est préoccupé par la manière dont l'Institut a dû faire face à ses besoins financiers. Il considère qu'il serait préférable de réaliser une révision du montant des quotes-parts versées par les États membres au lieu de continuer à assurer le fonctionnement de l'Institut avec des ressources TIN<sup>2</sup>, étant donné qu'une partie de ces fonds n'est pas réinvestie dans le pays où ces ressources ont été obtenues.
- 1.4.14 Le Directeur de l'administration et des finances répond au Représentant du Honduras que la centralisation de la gestion des fonds TIN, à partir de 2003, n'a pas exclu le préinvestissement dans les pays. Il précise que le Règlement de la Direction générale établit que les fonds TIN qu'obtient l'Institut en administrant des ressources extérieures sont destinés au renforcement des bureaux hors siège et au Fonds de préinvestissement institutionnel. Enfin, il informe que, tout récemment, des ressources ont été affectées au renforcement des compétences techniques du Bureau de l'IICA au Honduras, à l'amélioration de son infrastructure de base ainsi qu'au renouvellement de son matériel et de son équipement.
- 1.4.15 Le Directeur général indique que, bien que les quotes-parts soient gelées depuis 1995, l'Institut s'est toujours efforcé de consacrer toute entrée additionnelle de fonds au renforcement de ses programmes de coopération technique afin de répondre aux nouvelles demandes des États membres. Il explique que le projet de budget extraordinaire 2008-2009 prévoit d'utiliser des fonds provenant du recouvrement des arriérés de quotes-parts et de les destiner au financement d'activités dans des domaines prioritaires, tels que la protection sanitaire agricole, la biotechnologie et la biosécurité, le Forum des chefs de file de l'agriculture, l'agrotourisme et d'autres encore. En ce qui concerne les demandes d'informations plus détaillées sur le projet de budget extraordinaire, il propose de fournir davantage d'informations sur les secteurs d'intervention dont il est prévu d'augmenter les affectations ainsi que sur les résultats escomptés des activités programmées. Puis il fait savoir qu'il retire le projet portant sur la répartition des fonds du budget extraordinaire 2008-2009 et suggère que celui-ci soit examiné aux prochaines réunions de la CCSQG et à la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif.

---

<sup>2</sup> Taux interne net.

- 1.4.16 Il indique que les fonds supplémentaires affectés au Bureau de l'IICA en Espagne sont exécutés en tant que fonds de préinvestissement provenant du TIN. Puis il précise que la centralisation des ressources provenant du TIN a favorisé les flux de liquidités, qu'elle ne s'est pas traduite par une réduction des montants affectés aux bureaux qui les produisent et qu'elle a amélioré la gestion et le contrôle de ces ressources, comme le montre le rapport des commissaires aux comptes. Enfin, il estime qu'il serait pertinent de présenter un rapport sur ce changement positif pour l'Institut à la prochaine réunion de la CCSQG.
- 1.4.17 Le Représentant du Mexique se réjouit des commentaires du Directeur général, et propose de tenir une réunion extraordinaire de la CCSQG avant la fin de cette année.
- 1.4.18 Le Président propose que le budget extraordinaire soit analysé en détail par la CCSQG et que, sur la base de ses recommandations, le projet de budget extraordinaire soit transmis aux instances institutionnelles compétentes en la matière. Compte tenu de ce qui précède, il demande au Secrétaire technique d'élaborer le projet de résolution correspondant. La suggestion du Président est accueillie favorablement par les représentants.
- 1.4.19 Le Représentant du Honduras commente que, à la dernière réunion du Comité exécutif (15-17 mai 2007), il avait été décidé de recommander au Conseil d'approuver le budget de l'exercice biennal 2008-2009 et que, en ce qui concerne la décision concernant le barème des quotes-parts qu'appliquera l'IICA pour financer ce budget, il avait été recommandé d'attendre la décision que prendra l'OEA quant à la répartition des quotes-parts entre ses États membres.
- 1.4.20 Le Directeur général précise que le Comité exécutif, par la résolution n° 436, a recommandé au Conseil d'approuver le budget de l'exercice biennal 2008-2009 et qu'il a établi que, pour la première de ces deux années, l'IICA appliquerait le barème de répartition utilisé actuellement par l'OEA et que, pour la deuxième année, il appliquerait le nouveau barème qu'aura adopté cette année-là l'OEA. Il demande au Conseiller juridique d'expliquer où en est le traitement de cette question à l'OEA.
- 1.4.21 Le Conseiller juridique retrace rapidement le traitement de cette question à l'OEA et résume de la manière suivante les deux options présentées par les délégués avant son intervention : i) adopter les pourcentages figurant dans le barème actuellement en vigueur à l'OEA pour déterminer les quotes-parts des États membres de l'IICA pour l'année 2008 et utiliser en 2009 le

nouveau barème qu'adoptera l'OEA pour cette année-là; ii) utiliser le barème qu'applique actuellement (2007) l'IICA pour déterminer les quotes-parts des États membres pour l'exercice biennal 2008-2009. Il signale que la deuxième option n'est pas conforme aux dispositions de l'article 23 de la Convention de l'IICA, qui établit que les États membres contribuent au soutien de l'Institut au moyen de quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'OEA. Une fois que le pourcentage de répartition des quotes-parts aura été modifié à l'OEA, l'IICA devra faire la même chose.

- 1.4.22 Le Directeur général remercie le Conseiller juridique de son explication. Il insiste sur la nécessité de déterminer les quotes-parts pour que les pays membres sachent suffisamment à l'avance le montant de leurs obligations financières à l'égard de l'Institut. Il souligne que le Conseil devrait suivre la recommandation formulée à ce sujet par le Comité exécutif.
- 1.4.23 Le Représentant de l'Argentine, secondé par les Représentants du Panama, du Mexique, de l'Équateur, des États-Unis et du Costa Rica, propose d'accueillir favorablement le projet de budget pour l'exercice biennal 2008-2009 tel qu'il a été présenté et d'utiliser le barème en vigueur actuellement à l'OEA pour établir les quotes-parts des États membres, proposition qui a été approuvée.
- 1.5 *Analyse des compétences techniques de l'IICA: Rapport de situation (IICA/CE/Res.462 (XXVII-O/07))*
- 1.5.1 Monsieur Paul Murphy, en sa qualité de Président de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif, en exécution de la résolution n° 462 du Comité exécutif, se réfère au rapport des consultants sur l'évaluation des compétences techniques de l'IICA.
- 1.5.2 Il fait les commentaires suivants à ce sujet : i) le rapport élaboré par la firme « *Servicios Internacionales para el Desarrollo Empresarial SIDE S.A.* » a été reçu par les membres faisant partie du Comité exécutif à la Vingt-septième réunion ordinaire la veille de sa présentation et que c'est pour cette raison que les pays n'ont pu l'analyser ; ii) pendant cette réunion, il a été décidé de transmettre ce rapport et un résumé de ce rapport, préparé par la firme des consultants, à tous les ministres de l'agriculture des États membres, accompagnés d'une lettre leur demandant de faire parvenir à l'IICA leurs commentaires et leurs observations sur le rapport en question avant le 31 août 2007. Cette lettre n'a pas été envoyée en temps voulu aux États

membres et ces derniers n'ont pas encore reçu le rapport. C'est pourquoi l'Institut ne dispose pas encore de leurs commentaires à ce sujet.

- 1.5.3 Sur la base des débats qui se sont déroulés à propos de cette question, le Conseil a décidé : (i) de tenir une réunion extraordinaire de la CCSQG au dernier trimestre 2007 ; ii) de proroger le mandat de la Commission d'orientation jusqu'à la prochaine réunion de la CCSQG; iii) de créer un groupe de travail, formé de fonctionnaires de l'IICA et de membres de la Commission d'orientation, pour analyser le rapport.
- 1.5.4 Puis il indique qu'il estime que le processus mentionné ci-dessus est approprié car il permet de reporter l'analyse et de soumettre la proposition à la considération du Comité exécutif, en 2008, et à celle de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil, en 2009.
- 1.5.5 En ce qui concerne la recommandation de réduire le nombre des bureaux de l'IICA dans les pays insulaires des Amériques, laquelle figure dans le rapport des évaluateurs extérieurs, la Délégation canadienne estime que ce thème n'a rien à voir avec les compétences techniques de l'Institut, et que, par conséquent, il ne devrait être analysé ni par la CCSQG ni par le Comité exécutif.
- 1.5.6 Le Président, afin de respecter les dispositions de la résolution n° 462 du Comité exécutif, exhorte les États membres à faire parvenir au siège de l'Institut leurs commentaires sur le rapport des consultants avant le 31 août 2007.
- 1.5.7 Le Directeur général explique que, pour exécuter la disposition du paragraphe n° 5 du dispositif de la résolution n° 462, approuvée par la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif, un groupe de travail chargé d'entreprendre l'analyse du rapport a été constitué. Il précise également que le Comité exécutif a établi dans cette résolution que les commentaires des pays à propos du rapport des consultants devraient être disponibles aux dates fixées et que, par conséquent, il estime qu'il y a lieu, compte tenu de cette disposition, que le Conseil étudie la possibilité de proroger le délai fixé pour la réception des commentaires et des observations des États membres sur ce rapport.
- 1.5.8 Le Représentant du Canada propose à la plénière que le Représentant du Mexique, qui a exercé le poste de Coordinateur de la Commission d'orientation, explique la procédure qui pourrait être appliquée.

- 1.5.9 Le Représentant du Mexique remercie le Canada, le Paraguay, l'Équateur, l'Argentine, le Costa Rica, le Belize et le Panama de leurs contributions aux travaux de la Commission d'orientation. Il fait savoir qu'il est d'accord avec le rapport présenté par le Représentant du Canada. Il propose que, pour mettre en exécution comme il se doit les dispositions de la résolution n° 462 du Comité Exécutif, la procédure à suivre devrait comprendre les activités suivantes : i) élaborer un plan d'action qui prendrait en considération les recommandations de l'évaluation et demander ensuite au Directeur général de mettre en œuvre ce plan d'action; ii) proroger le mandat de la Commission d'orientation jusqu'à la Quinzième réunion ordinaire du Conseil, qui se tiendra en 2009; iii) demander au Directeur général de présenter à toutes les réunions précédant cette réunion du Conseil des rapports sur les progrès accomplis dans l'exécution du plan d'action mentionné ci-dessus; et iv) que la Commission d'orientation soumette un rapport au Conseil, lors de sa réunion de 2009 sur les mesures qui ont été prises et sur les résultats obtenus.
- 1.5.10 La Représentante des États-Unis donne son appui aux propositions présentées et recommande aux États membres de les analyser avec soin. À l'instar du Représentant du Canada, elle estime que la réduction du nombre de bureaux de l'Institut dans les pays insulaires n'a aucun rapport avec l'évaluation des compétences techniques de l'Institut.
- 1.5.11 Le Président propose que la Commission d'orientation, avec le soutien du Secrétariat technique du Conseil, soumette à la considération de cet organe un avant-projet de résolution qui reprendrait, pour l'essentiel, les idées exposées au cours des longues délibérations sur ce point de l'ordre du jour.
- 1.6 Projets de résolution
- 1.6.1 La Rapporteuse donne lecture aux projets de résolution suivants : « Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010 » et « Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 30 juin 2007 », qui sont approuvés sans modifications.
- 1.7 Clôture de la séance
- 1.7.1 La première séance plénière est levée à 19 h 40.

## ***DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE***

### 2.1 *Ouverture de la séance*

2.1.1 La Deuxième séance plénière commence à 8 h 40, le 27 juillet 2007, sous la présidence de Monsieur Bernardo López, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala.

### 2.2 *Rapport biennal 2005-2006 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI)*

2.2.1 Monsieur Bruce Lauckner, Directeur exécutif en charge du CARDI, présente à la plénière le Rapport biennal 2005-2006 de cet Institut. Dans son introduction il explique la structure organisationnelle du CARDI, la manière dont cet organisme répond aux demandes formulées par les États membres, les limitations qu'il affronte pour satisfaire les demandes de services émanées de ses États membres ainsi que les contraintes financières qui sont les siennes compte tenu des ressources limitées que les pays affectent aux travaux d'innovation technologique en agriculture. Il mentionne ensuite les activités et les résultats les plus notoires du CARDI pendant l'exercice biennal 2005-2006, aussi bien au niveau régional que dans les pays suivants: Antigua-et-Barbuda, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-Grenadines et Trinité-et-Tobago.

2.2.2 Le Président remercie Monsieur Lauckner de sa présentation et il évoque la possibilité qu'à l'avenir les rapports sur les travaux des institutions associées soient analysés au préalable par le Comité exécutif, ce qui permettrait au Conseil de concentrer son attention sur les plans prospectifs de ces institutions.

### 2.3 *Rapport biennal 2005-2006 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)*

2.3.1 Monsieur Pedro Ferreira Rossi, Directeur général du CATIE, présente le rapport d'activités du CATIE pour l'exercice biennal 2005-2006. Il commence son exposé en expliquant la composition des organes de direction de ce Centre ainsi que son organigramme. Il indique que le CATIE est sur le

point d'élire un nouveau Directeur général, qui prendra ses fonctions en mars 2007. Puis il donne le nom des quatre candidats et signale que la décision finale devrait être prise à la fin de cette année. Le CATIE propose cinq programmes de maîtrise en sciences et a commencé récemment un programme de maîtrise en agroentreprises, en collaboration avec l'INCAE. Il offre également des diplômes conjoints avec des universités d'Amérique du Nord. Il indique que le nombre d'étudiants dans les programmes de maîtrise est en progression ainsi que les échanges d'étudiants de troisième cycle. Il explique qu'au cours des deux années couvertes par le présent rapport le Centre a formé plus de 20.000 personnes et que, en collaboration avec l'IICA, il a accompli des progrès dans l'enseignement à distance.

2.3.2 Parmi les domaines dans lesquels le CATIE a effectué des recherches, les plus importants sont les suivants : (i) la recherche cacaoyère avec l'USDA; (ii) les services environnementaux avec la Colombie, le Costa Rica et le Nicaragua; (iii) la production de bananes avec les pays de l'Amérique centrale, la République dominicaine et le Venezuela ; iv) le contrôle des insectes dans les cultures de plantes ornementales avec l'Université de Purdue ; v) la production de nouvelles variétés hybrides de caféiers en Amérique centrale ; vi) le changement climatique en Amérique latine ; et vii) la gestion des bassins versants au Costa Rica, au Nicaragua et au Honduras. En outre, c'est à partir du CATIE qu'est géré le Réseau d'études sur l'économie de l'environnement (avec l'appui de la Suède et du Canada) et le Réseau ibéro-américain des forêts modèles.

2.3.3 Monsieur Ferreira fait allusion à la situation financière actuelle du CATIE, puis au Plan prospectif de cet organisme, qui a déjà été approuvé par son Conseil d'administration et par le Conseil supérieur des ministres. Ce plan est centré sur les axes d'action suivants : l'écologie agricole, les ressources génétiques et la biotechnologie, l'élevage respectueux de l'environnement, les pâturages dégradés, les systèmes intégrés forêts-élevage et les services environnementaux, l'approche filière (cacao, café et petites industries) les forêts, la biodiversité et les zones protégées, l'eau et la gestion des bassins versants, le changement climatique. Il indique que le CATIE continuera à apporter son assistance technique aux pays et à encourager les agroentreprises, les programmes de maîtrise et de doctorat ainsi que le perfectionnement professionnel (en particulier à distance).

#### 2.4 Modification de la clause 1 du contrat constitutif du CATIE

2.4.1 Monsieur Pedro Emilio Ferreira Rossi, Directeur général du CATIE, signale que l'objectif principal de la modification que l'on se propose d'incorporer

dans le contrat constitutif du CATIE est de doter cet organisme des compétences juridiques qui lui permettront de délivrer, par lui-même, des titres professionnels et des diplômes universitaires, avec les mêmes droits que ceux dont jouissent au Costa Rica d'autres universités publiques et privées et d'autres établissements d'enseignement, tels que l'Université EARTH et l'INCAE. Il cite également le cas de l'École d'agriculture du Zamurano au Honduras, qui a cette faculté. Il précise que, outre l'obtention de ces compétences juridiques, cette démarche constituera également, et cela est très important pour le CATIE, un premier pas vers la recherche d'accréditations internationales.

- 2.4.2 Il ajoute que pour rendre effective la modification proposée, les approbations suivantes sont nécessaires : l'approbation du Conseil supérieur des ministres du CATIE, approbation qui a été donnée ; l'approbation du Conseil, accordée par les deux tiers au moins des voix des membres présents et la ratification par l'Assemblée législative du Costa Rica. L'amendement proposé de la clause 1 du contrat constitutif du CATIE est le suivant :

Texte actuel	Texte modifié proposé
<p><b>CLAUSE 1.-</b> Le présent Accord a pour objet de créer une association civile .... qui se consacrera à la recherche... (ainsi que) à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), conformément aux accords et programmes qui seront convenus à cet effet.</p>	<p><b>CLAUSE 1.-</b> Le présent Accord a pour objet de créer une association civile.... qui se consacrera à la recherche... (ainsi que) à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). Ainsi, le CATIE est habilité à délivrer des diplômes académiques et des titres professionnels dans ses domaines de compétence, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes.</p>

- 2.4.3 Les Représentants du Costa Rica et du Mexique font savoir qu'ils appuient la proposition du CATIE et rendent hommage au travail remarquable réalisé par cette institution qui forme des professionnels de haut niveau au profit de ses États membres. En outre, le Représentant du Costa Rica signale que l'Assemblée législative de son pays a prévu de tenir deux sessions extraordinaires, l'une au mois d'août et l'autre en décembre 2007. Il s'engage à appuyer le CATIE afin que la demande de cet organisme soit inscrite à l'ordre du jour de la deuxième session extraordinaire. Enfin le Représentant du Mexique propose que la requête du CATIE soit approuvée à l'unanimité par le Conseil, ce qui est accepté par la plénière.
- 2.5 *Proposition visant à renforcer le rôle de l'IICA en tant qu'organisme technique d'exécution des projets et des programmes de développement agricole et rural dans le cadre de la nouvelle politique de la BID*
- 2.5.1 Monsieur Christopher Hansen, Sous-directeur général adjoint, Directeur des relations avec les partenaires stratégiques et Directeur des opérations régionales et de l'intégration de la Région Nord, présente le rapport à la plénière. Il indique que le financement international en faveur de l'agriculture et du développement rural (y compris celui de la BID) a considérablement diminué au cours de ces dernières décennies. Il signale qu'en juin 2006 Monsieur Luis Alberto Moreno, Président de la BID, a annoncé le lancement du programme « Perspectives pour la majorité » que cette banque met en œuvre avec des institutions partenaires et qui offre la possibilité de redonner au financement en faveur des milieux ruraux un caractère prioritaire. Il fait remarquer que le Directeur général de l'IICA a proposé son appui à la BID pour la mise en œuvre de cette initiative dans le secteur rural, moyennant un partenariat dont les objectifs sont les suivants : (i) appuyer la BID dans les questions stratégiques et de politiques concernant des questions cruciales pour l'agriculture et le développement rural ; ii) positionner l'IICA en tant que partenaire technique préféré pour l'identification, l'élaboration et l'exécution de projets de développement agricole et rural.
- 2.5.2 Puis il indique que l'IICA et la BID ont exécuté dans les pays membres plus de 140 projets et activités conjointes au cours de ces neuf derniers mois. Il explique que, dans le Continent américain les activités suivantes sont en cours : (i) l'application, de concert avec l'OPS, dans les services nationaux d'innocuité des aliments, de l'instrument « Performance, vision et stratégie » (PVS) mis au point par l'Institut ; (ii) les travaux conjoints de l'IICA, de l'OPS et d'autres institutions dans le domaine de l'influenza aviaire ; (iii) des actions régionales dans le domaine des biocarburants, étant donné que l'IICA

exerce le secrétariat de la Commission interaméricaine de l'éthanol ; iv) la cogestion du FONTAGRO, fonds ayant pour but d'encourager la recherche et le développement des technologies ; et v) le Programme continental d'assurance agricole.

- 2.5.3 Il signale que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire : (i) a recommandé à l'IICA de mettre en place les mécanismes qui lui permettront de devenir un partenaire technique stratégique de la BID ; II) a demandé aux gouvernements de soutenir les efforts de l'IICA pour forger et renforcer ce partenariat ; et iii) a demandé à l'Institut de tenir les pays informés des progrès qui seront accomplis dans la mise en place de ce partenariat ayant pour but d'améliorer la compétitivité de l'agriculture, de développer le commerce et de favoriser le développement rural.
- 2.5.4 Monsieur Hansen finit son exposé en recommandant au Conseil d'adopter et d'encourager les quatre actions suivantes, propres à créer de nouvelles possibilités pour l'agriculture et le secteur rural des Amériques : (i) exhorter les pays membres à appuyer les efforts réalisés par le Président de la BID et le Directeur général de l'IICA pour renforcer le rôle technique de l'Institut dans les projets financés par la BID ; (ii) réaliser des études dans les domaines prioritaires; (iii) encourager le Président du Conseil à réaliser des démarches directes, au nom des 34 États membres, auprès du Président et de l'Assemblée des gouverneurs de la BID en vue d'obtenir une participation accrue de l'IICA aux projets de la BID; et (iv) s'assurer de l'appui des ministres de l'agriculture pour que, dans le cadre des relations qu'ils entretiennent avec les ministres de l'économie et des finances, ils favorisent dans leurs pays respectifs la participation croissante de l'IICA aux projets financés par la BID.
- 2.5.5 Le Directeur général souligne que le renforcement des relations avec la BID constitue une opportunité stratégique pour les États membres et pour l'Institut. En effet, cela contribuera à augmenter les ressources financières destinées à l'agriculture et au développement rural, ce qui constitue un moyen de créer des débouchés et de susciter des actions visant à faire reculer la pauvreté dans le secteur rural.
- 2.5.6 Le Directeur général indique que le partenariat entre les deux institutions permettra un accroissement des flux d'investissement destinés au monde rural, dans un moment historique où les institutions financières diminuent leurs investissements dans le secteur rural. Il souligne que ce n'est qu'avec le soutien du Président de la BID qu'il sera possible de faire la différence dans le développement économique des collectivités rurales des Amériques. Il met

l'accent sur le fait que la BID entretient essentiellement des relations avec les ministères de l'économie et des finances, et c'est pourquoi il demande instamment aux délégués d'établir, dans leurs pays respectifs, des contacts plus étroits avec ces ministères pour que l'appui financier qui est indispensable pour le développement de l'agriculture et l'amélioration des conditions de vie des collectivités rurales soit renforcé.

2.5.7 Les Représentants de la Colombie, des États-Unis, du Brésil, de la Jamaïque, du Belize et de l'Équateur expriment leur satisfaction pour cette initiative. Le Représentant de l'Équateur recommande d'utiliser la capacité installée dans chaque pays pour gérer, avec l'appui de l'IICA, les fonds de la BID et d'autres banques, ce qui éviterait de créer une unité d'exécution pour chaque projet d'investissement. Enfin, le Représentant de la Jamaïque demande que la vulnérabilité de l'agriculture dans les pays des Caraïbes face aux changements climatiques et aux autres menaces naturelles soit inscrite dans le programme de coopération avec la BID.

2.6 *Situation et perspective de l'agriculture (IICA/JIA/Doc.308(07))*

2.6.1 Monsieur James French présente un rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques pendant l'année 2007. Il expose brièvement les principales tendances observées dans l'agriculture et dans la vie rurale du Continent américain ainsi que les défis que les pays affrontent dans ces deux domaines (voir Annexe 1).

2.6.2 Monsieur French souligne ensuite qu'en 2007 le Continent américain affiche les meilleurs résultats économiques et sociaux de ces 25 dernières années et il mentionne en particulier ceci : (i) la croissance considérable qu'a connue la production agricole ; (ii) les progrès réalisés en matière de réduction de la pauvreté ; (iii) les améliorations dans la distribution des revenus dans plusieurs pays ; et (iv) la baisse du chômage. En ce qui concerne les principales tendances et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale, il mentionne les suivantes : (i) l'évolution des préférences des consommateurs et l'impact de cette évolution sur la production et sur le commerce ; (ii) les effets du changement climatique ; (iii) les efforts en cours pour réduire la pauvreté et les inégalités dans les zones rurales ; (iv) l'impact de la bioénergie et des biocarburants sur la production et la consommation des aliments ; et (v) l'importance croissante de la technologie et de l'innovation pour réussir à être compétitifs.

2.6.3 Enfin, il exprime sa reconnaissance à toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce rapport, laquelle a été dirigée par l'Unité de

modernisation institutionnelle de la Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances de l'IICA, avec la collaboration d'institutions telles que la FAO, la CEPALC et le CATIE.

2.7 *Progrès accomplis dans le renforcement des relations entre la FAO et l'IICA*

- 2.7.1 Monsieur Graziano Da Silva cible sa présentation sur les actions que réalisent en commun l'IICA et la FAO dans le domaine du commerce international, de la gestion de l'information agricole, du développement rural, de la protection sanitaire agricole, de l'innocuité des aliments et de la sécurité alimentaire. Il indique que l'IICA a élaboré un rapport sur les activités exécutées au niveau national et les résultats obtenus dans le cadre de cette collaboration.
- 2.7.2 En ce qui concerne les principales activités au niveau sous-régional, il signale qu'en Amérique du Sud on peut mentionner plus particulièrement l'appui accordé aux ministres du Conseil agricole du Sud dans le domaine de la protection sanitaire agricole. En Amérique centrale il convient de souligner les activités conjointes dans le domaine de la sécurité alimentaire, vu que cette région n'est pas parvenue à avancer suffisamment pour pouvoir atteindre l'objectif du Millénaire, qui consiste à réduire de moitié la pauvreté absolue dans le milieu rural. Dans les Caraïbes, il met en lumière la collaboration mise en œuvre dans le domaine de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, l'appui accordé à la CARICOM et les activités dans les domaines du développement rural et de la sécurité alimentaire.
- 2.7.3 Au niveau continental, l'initiative « L'Amérique latine libérée de la faim », parrainée par la FAO, mérite d'être soulignée. Elle a été lancée au Guatemala, en septembre 2005, par les Présidents Luiz Inácio Lula da Silva et Oscar Berger et réaffirme l'engagement d'éliminer la pauvreté (pas seulement de la réduire de moitié) dans une région qui dispose des ressources et des possibilités matérielles qui lui permettent d'atteindre cet objectif.
- 2.7.4 Parmi les principales activités conjointes réalisées au niveau continental, il convient de citer plus particulièrement celles visant à éliminer la fièvre aphteuse. Étant donné que les nations du Continent américain exportent de la viande et d'autres produits d'élevage, ils courent le risque de ne pas pouvoir continuer à exporter ces produits s'ils n'éliminent pas la fièvre aphteuse. La FAO, l'IICA, le Comité vétérinaire permanent ainsi que d'autres institutions travaillent sur un programme destiné à éradiquer cette maladie. Par ailleurs, le Continent américain a obtenu un succès notoire dans la prévention de la

grippe aviaire, succès auquel ont contribué les travaux conjoints de la FAO et de l'IICA ainsi que les ressources techniques et financières apportées par ces deux organismes. Dans le domaine de la bioénergie, il mentionne que, dans le but d'apporter une réponse appropriée aux différents pays, la FAO organise actuellement un sommet mondial sur la bioénergie et la sécurité alimentaire, qui se tiendra à Rome, les 3 et 4 juin 2008. En outre, lors de la Trentième conférence régionale de la FAO, qui se déroulera du 14 au 18 avril 2008, à Brasilia, l'IICA analysera le thème de la bioénergie. Il invite tous les pays présents à participer à ces réunions. Dans le domaine du développement rural, M. Da Silva indique que l'IICA a réalisé des progrès dans la coordination des diverses activités et que le Groupe interinstitutionnel du développement rural, formé de la CEPALC, de la BID, de la Banque mondiale, du FIDA, de la GTZ, de l'AID des États-Unis, de la coopération italienne et d'autres donateurs, a été créé. Pour ce qui est du Système d'information pour le suivi et l'évaluation du Plan Agro 2003-2015, il signale que celui-ci est le résultat d'un travail conjoint qui a permis de rendre disponibles et d'utiliser les mêmes données, indicateurs et variables pour l'analyse du comportement et des tendances de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques. Pour conclure, il explique que, lorsqu'un changement de gouvernement ou une modification importante de la politique se produira dans un pays, la FAO et l'IICA proposeront, ensemble, leurs services afin d'aider ces pays à définir et à mettre en application leurs nouveaux programmes nationaux.

- 2.7.5 Le Directeur général remercie Monsieur Graziano da Silva de sa présentation et indique que son Administration s'est efforcée de développer les relations de l'Institut avec la FAO, car il est pleinement conscient que les liens entre les deux organismes permettent d'améliorer la coopération technique qu'ils offrent à leurs États membres. Il précise que le renforcement de cette relation répond à la nécessité, exprimée par les États membres, que les organismes de coopération internationale coordonnent les services qu'ils dispensent aux pays, à la demande de ces derniers. Il souligne que les activités que mettent en œuvre, conjointement, l'IICA et la FAO, permettent d'avancer vers la concrétisation de l'objectif qui consiste à avoir un véritable programme de travail interinstitutionnel.
- 2.7.6 Les Représentants de la Colombie et du Brésil s'accordent à dire que la stratégie de renforcement de la collaboration entre l'IICA et la FAO est appropriée, car elle améliore la synergie, diminue la concurrence entre les deux institutions et complète les initiatives de chacune d'elles. Ils font savoir que la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments sont des thèmes qui les intéressent. Le Représentant de la Colombie indique qu'il

serait utile d'unifier les bases de données des deux organismes et de renforcer la coopération qu'ils offrent aux pays dans le domaine de la bioénergie.

2.8 Projet de résolution : « Rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 »

2.8.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 ».

2.8.2 Le Représentant du Honduras suggère qu'un paragraphe soit ajouté au dispositif pour demander au Directeur général de diffuser largement ce rapport dans les États membres.

2.8.3 Le projet de résolution est adopté avec la modification proposée.

2.9 Projet de résolution : « Programme-budget 2008-2009 »

2.9.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Programme-budget 2008-2009 ».

2.9.2 Les Représentants du Mexique et du Chili font savoir qu'ils s'opposent à l'approbation du barème des quotes-parts figurant dans le libellé du deuxième paragraphe du dispositif et à l'Annexe A. Ils précisent qu'ils avaient compris que ce qui avait été approuvé la veille était la répartition des quotes-parts appliquée actuellement par l'IICA et non pas le barème en vigueur à l'OEA. Le Représentant du Mexique demande que l'on prenne note explicitement du fait que son pays n'approuve pas cette résolution. Le Représentant du Chili souligne que le nouveau barème multiplie par deux la quote-part de son pays.

2.9.3 Le Conseiller juridique rappelle que la proposition d'adopter le barème actuellement en vigueur à l'OEA a été approuvée à la première séance plénière. Il ajoute que le barème proposé a reçu l'appui du Représentant du Panama ainsi que des Représentants de l'Équateur et des États-Unis.

2.9.4 Le Représentant de l'Équateur confirme la précision donnée par le Conseiller juridique. Il indique que, aux termes de l'article 23 de la Convention de l'IICA, l'Institut doit adopter le barème en vigueur à l'OEA.

- 2.9.5 Le Représentant du Panama fait observer que cette question a fait l'objet de longues discussions au sein du Comité Exécutif. Il indique que la modification de la répartition des quotes-parts à l'OEA obéissait aux changements intervenus dans la situation économique des États membres. Il est d'avis qu'il serait très compliqué d'essayer de définir d'autres critères en vue d'établir un barème différent. Il est conscient que, avec le nouveau barème, les contributions à l'IICA de certains États membres connaissent des augmentations considérables, mais que cela est en rapport avec l'amélioration de la situation économique et sociale de ces pays. Il réitère que pour établir les quotes-parts que doivent verser les États membres pour le financement de l'Institut, il faut, selon la Convention de l'IICA, utiliser le barème des quotes-parts en vigueur à l'OEA.
- 2.9.6 Le Représentant de l'Équateur fait savoir qu'il est d'accord avec ce que vient de dire le Représentant du Panama, car le barème actuel de l'OEA est provisoire mais il est en vigueur et que, par conséquent, l'IICA doit l'adopter. Il fait remarquer qu'il n'est pas bon de subordonner l'approbation du budget à l'adoption par l'OEA d'un barème définitif.
- 2.9.7 La Rapporteuse rappelle qu'à la première séance plénière elle a demandé qu'on lui précise si le terme « en vigueur » se rapportait au barème des quotes-parts de l'IICA ou au barème provisoire qui régit actuellement l'OEA. Elle dit qu'on lui avait dit clairement qu'il s'agissait de la deuxième possibilité et aucun représentant n'avait exprimé son désaccord à ce propos.
- 2.9.8 Le Représentant du Panama dit que, par le passé, les États membres qui avaient rencontré des difficultés pour être à jour dans le versement de leurs contributions à l'IICA avaient fait l'objet d'un traitement spécial. Il propose d'adopter le Programme-budget 2008-2009 tel qu'il figure dans le projet de résolution et d'examiner ensuite la situation particulière de chaque État qui demandera à ce que sa situation soit examinée.
- 2.9.9 Le Président avertit que cela équivaldrait à revenir à la proposition originale, qui consistait à examiner séparément le budget et le barème des quotes-parts, ce qui revient à annuler l'accord obtenu à la séance précédente.
- 2.9.10 Le Représentant du Honduras suggère que, étant donné qu'aucun consensus sur cette question n'est en vue à l'OEA, les représentants des États membres adoptent la résolution et y ajoutent les observations qu'ils jugeront pertinentes.

- 2.9.11 La Représentante de l'Argentine fait remarquer que, bien qu'elle comprenne les situations mentionnées par les Représentants du Chili et du Mexique, d'un point de vue juridique, la répartition du budget 2008-2009 doit être faite à partir du barème qu'applique actuellement l'OEA. Elle explique que son pays, malgré les difficultés économiques qu'il a connues récemment, s'est acquitté de ses engagements financiers à l'égard des organismes internationaux, et en particulier à l'égard de l'IICA.
- 2.9.12 Le Conseiller juridique commente que le barème actuel de l'OEA a été adopté par consensus et sans objections en janvier 2006 et qu'il est basé sur deux facteurs : a) la capacité de paiement des États membres, et b) le désir des pays de contribuer de manière équitable au fonctionnement de l'organisation.
- 2.9.13 Le Représentant du Mexique précise que son pays n'approuve pas les nouvelles quotes-parts figurant dans le projet de résolution et il donne les raisons qui justifient sa position. Il explique que, selon une étude réalisée dans son pays, les contributions du Mexique aux organismes internationaux ont une incidence négative non négligeable sur les budgets internes. Il signale que le Mexique s'est caractérisé par le fait qu'il s'acquitte de ses engagements à l'égard des organismes internationaux et qu'il est devenu l'un des principaux contributeurs du Système des Nations Unies et du Système interaméricain. Il demande qu'on ajoute au libellé du projet de résolution que celui-ci n'a pas l'approbation du Mexique.
- 2.9.14 Le Représentant du Chili remercie la Rapporteuse de sa précision. Il commente que son pays a fait appel contre le barème provisoire appliqué par l'OEA, car il n'est pas d'accord avec celui-ci. En conséquence de quoi, sa Représentation ne peut être d'accord avec le deuxième paragraphe de la résolution qui leur est présentée, puisque celui-ci se base sur la structure des contributions, exprimée en pourcentage, de l'OEA. Il demande qu'il soit pris acte expressément dans la résolution que le Chili n'approuve pas cette proposition et qu'il n'est pas d'accord avec le barème des quotes-parts que contient cette résolution.
- 2.9.15 Le Président demande à la plénière d'approuver le projet de résolution, lequel est adopté sans les voix des Représentants du Mexique et du Chili.

- 2.10 Projets de résolution : « Rapport biennal 2005-2006 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) »
- 2.10.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Rapport biennal de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) ».
- 2.10.2 Le Représentant de Sainte-Lucie demande que le 3<sup>ème</sup> paragraphe du dispositif mentionne le Comité exécutif de l'IICA, étant donné que le CARDI est dirigé par un Conseil des gouverneurs. En outre il demande qu'on lui explique quelle sera la responsabilité du Comité exécutif en ce qui concerne l'approbation du rapport biennal présenté par le CARDI.
- 2.10.3 Le Président précise que ce paragraphe fait référence au Comité exécutif de l'IICA et non pas à celui du CARDI, et il recommande que cette précision soit prise en compte dans la rédaction définitive de cette résolution.
- 2.10.4 Le Directeur général commente que le 3<sup>ème</sup> paragraphe du dispositif dispose ceci : « de déléguer au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser le rapport biennal du CARDI », étant donné que l'IICA n'a pas la responsabilité légale d'approuver les rapports soumis par des organismes tels que le CATIE et le CARDI, auxquels il apporte un soutien financier.
- 2.10.5 Le Représentant de Sainte-Lucie se dit satisfait des précisions qui lui ont été données.
- 2.10.6 Le Président soumet le projet de résolution à la considération de la plénière, qui l'adopte avec les modifications proposées.
- 2.11 Projet de résolution : « Rapport biennal 2005-2006 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) »
- 2.11.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Rapport biennal 2005-2006 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) », qui est adopté en l'état.

- 2.12 Projet de résolution : « Proposition d'un ajout à la Loi 8028 de la République du Costa Rica afin d'habiliter le CATIE à délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires »
- 2.12.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Proposition d'un ajout à la Loi 8028 de la République du Costa Rica afin d'habiliter le CATIE à délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires ».
- 2.12.2 Le Représentant du Mexique demande que ce projet de résolution soit adopté à l'unanimité.
- 2.12.3 Les Représentants du Honduras et du Costa Rica demandent que soit corrigé le libellé du dispositif, afin de préciser que l'intention du projet de résolution est de demander au Gouvernement du Costa Rica de modifier sa Loi n° 8028 en vue d'habiliter le CATIE à délivrer des titres professionnels et universitaires.
- 2.12.4 Le projet de résolution est adopté à l'unanimité, avec la modification mentionnée ci-dessus.
- 2.13 Clôture de la séance
- 2.13.1 La deuxième séance plénière est levée à 13 h.



## **TROISIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

- 3.1 *Ouverture de la séance*
- 3.1.1 La Troisième séance plénière commence à 15 h, le 27 juillet 2007, sous la présidence de M. Bernardo López Figueroa, Ministre de l’agriculture, de l’élevage et de l’alimentation du Guatemala.
- 3.2 *Progrès accomplis dans l’analyse du système utilisé pour déterminer la rémunération du Directeur général*
- 3.2.1 Le Conseil décide d’examiner ce point en séance privée.
- 3.3 *Ratification des amendements aux règlements du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l’agriculture*
- 3.3.1 Le Conseiller juridique explique que les amendements proposés aux articles 73, 96 et 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif et aux articles 65, 87 et 88 du Règlement du Conseil ont pour objectif de faire coïncider les deux règlements avec les pratiques actuelles en ce qui concerne le traitement des documents de travail, des documents d’information, des aides visuelles et du rapport final des réunions des organes de direction de l’Institut. Il indique que l’IICA, grâce à l’utilisation des nouvelles technologies de l’information et de la communication, a accéléré les envois de documents aux 34 États membres de l’Institut et a réduit considérablement les dépenses engagées à ce titre.
- 3.4 *Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil*
- 3.4.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion du Conseil », qui est adopté en l’état.
- 3.5 *Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil*
- 3.5.1 Le Secrétaire technique lit la lettre que le Gouvernement jamaïcain a adressée au Directeur général de l’IICA, dans laquelle il propose

officiellement que son pays accueille la Quinzième réunion ordinaire du Conseil. Le Secrétaire technique informe que c'est la seule proposition présentée par écrit au Secrétariat technique. La plénière accepte à l'unanimité l'offre du Gouvernement jamaïcain et remercie ce pays de son offre généreuse.

- 3.5.2 Le Représentant de la Jamaïque remercie les représentants des États membres de leur appui à l'offre faite par son pays. Il indique que ce sera un grand honneur pour la Jamaïque d'être le siège de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil et d'avoir la possibilité de recevoir des représentants aussi distingués et d'avoir des attentions à leur égard.
- 3.6 Projet de résolution : « Amendements aux articles 65, 87 et 88 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et ratification des amendements aux articles 73, 96 et 97 du Règlement intérieur du Comité Exécutif »
- 3.6.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution : « Amendements aux articles 65, 87 et 88 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et ratification des amendements aux articles 73, 96 et 97 du Règlement intérieur du Comité Exécutif ».
- 3.6.2 Le Représentant de la Jamaïque demande qu'on supprime la phrase suivante aux articles 73 du Règlement du Comité Exécutif et 65 du Règlement du Conseil : « ils ne pourront être distribués dans une seule langue que dans des cas exceptionnels ».
- 3.6.3 Le Représentant de l'Équateur indique qu'aux paragraphes 1 et 2 on utilise le terme « modifier » ; il explique que, d'un point de vue juridique, il faut commencer les paragraphes du dispositif de la manière suivante : « de remplacer le libellé des articles ... par le libellé suivant ».
- 3.6.4 Le Président met aux voix le projet de résolution qui est adopté avec les modifications demandées par les Représentants de la Jamaïque et de l'Équateur.
- 3.7 Projet de résolution « Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA »
- 3.7.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA ».

- 3.7.2 Le Représentant des États-Unis demande que le paragraphe 2 du dispositif précise que la CCSQG tiendra une réunion au dernier trimestre de l'année 2007.
- 3.7.3 Le Président met aux voix le projet de résolution, qui est adopté avec la modification demandée par le Représentant des États-Unis.
- 3.8 Projets de résolution : « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », « Rôle de l'IICA en tant qu'organisme d'exécution des programmes et des projets de la Banque interaméricaine de développement (BID) » et « Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »
- 3.8.1 La Rapporteuse donne lecture aux projets de résolution suivants : « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », « Rôle de l'IICA en tant qu'organisme d'exécution des programmes et des projets de la Banque interaméricaine de développement (BID) » et « Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture », qui sont adoptés sans modifications.
- 3.9 Projet de résolution : « Remerciements au gouvernement et au peuple de la République du Guatemala et aux autorités de la ville de La Antigua Guatemala »
- 3.9.1 La Rapporteuse donne lecture au projet de résolution « Remerciements au gouvernement et au peuple de la République du Guatemala et aux autorités de la ville de La Antigua Guatemala », pour l'appui qu'ils ont apporté pour l'organisation et la réalisation de la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale - Guatemala 2007 et en particulier de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Ce projet de résolution est adopté à l'unanimité. La plénière répond par de forts applaudissements.
- 3.10 Projet de résolution sur les progrès accomplis dans l'analyse du système utilisé pour déterminer la rémunération du Directeur général
- 3.10.1 Le Président fait savoir que la question a été traitée pendant une séance privée. Il indique que le texte préparé sera à la disposition des représentants, en espagnol et en anglais, au Secrétariat technique.

- 3.11 *Exposé intitulé « De l'agriculture et de la vie rurale à la sécurité nutritionnelle : Une stratégie régionale en matière de nutrition pour la santé et le développement »*
- 3.11.1 Monsieur Hernán Delgado, Directeur général de l'INCAP, évoque le cercle vicieux qui s'est établi entre l'insécurité environnementale et l'insécurité des êtres humains, qui, toutes deux, ont des répercussions sur l'insécurité alimentaire. Il signale que le secteur de la santé doit s'occuper des problèmes de santé de la population associés aux carences nutritionnelles, aux excès et aux déséquilibres en nutriments, lesquels se traduisent par l'obésité, le surpoids et des maladies chroniques non transmissibles.
- 3.11.2 Il souligne que le Conseil directeur de l'OPS est en train de lancer l'initiative « Stratégie nutritionnelle régionale pour la santé et le développement » qui doit être mise en œuvre par l'OPS avec la participation d'agences internationales, d'organismes du Système interaméricain et de tous les pays des Amériques. Cette proposition est basée sur l'expérience acquise avec la mise en application de la stratégie de sécurité nutritionnelle, promue par l'Amérique centrale au cours de ces 15 dernières années, afin de susciter des synergies qui permettent de s'attaquer aux problèmes reliant la nutrition et la pauvreté.
- 3.11.3 Il indique que l'INCAP, à travers ses recherches et plusieurs études, a démontré les effets d'une meilleure nutrition, grâce à un approvisionnement en aliments de meilleure qualité, sur le développement du capital humain, et par conséquent, sur le développement en général. Il indique que le cercle vertueux qui comprend la production agricole, la nutrition, la santé et l'éducation, est le moteur du développement humain. Il ajoute que, étant donné l'étroite interaction entre les secteurs de la santé et de l'agriculture, il espère que les ministres de l'agriculture donneront leur soutien au renforcement des relations entre l'OPS et l'IICA, car ce partenariat interaméricain profitera à tous les habitants des Amériques.
- 3.11.4 Il commente que les enseignements obtenus dans la région ont conduit à la mise en place d'un partenariat interaméricain pour s'attaquer aux problèmes qu'entraîne une mauvaise nutrition et que les organisations du Système des Nations Unies, les organismes du Système interaméricain et les gouvernements participent à ce partenariat.

3.12 Signature du mémorandum d'accord entre l'IICA et le Fonds commun des produits de base (CFC)

3.12.1 Le Directeur général de l'IICA et le Directeur administratif du Fonds commun des produits de base signent un mémorandum d'accord entre les deux organisations. L'objectif principal de ce document est de renforcer les relations de coopération et de tirer un maximum de profit des avantages qui résulteront de cette coopération entre l'IICA et le CFC, et ce, au bénéfice des producteurs agricoles des pays en développement.

3.13 Clôture de la séance

3.13.1 La troisième séance plénière est levée à 17 h 25.



## ***SÉANCE DE CLÔTURE***

### 4.1 *Ouverture de la séance*

4.1.1 La séance de clôture commence à 17 h 30, le 27 juillet 2007, sous la présidence de Monsieur Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala.

### 4.2 *Allocution de Monsieur Carlos E. Aquino*

4.2.1 Monsieur Carlos E. Aquino remercie l'IICA de l'avoir invité à cette réunion et il dit être certain que Messieurs Armando Samper, Francisco Morillo, José Emilio Araujo et Martín Piñeiro, eux aussi anciens Directeurs généraux de l'IICA, auraient été aussi heureux que lui d'assister à cette réunion.

4.2.2 Il dit textuellement : « Heureux ceux qui rêvent, mais plus heureux encore ceux qui ont le courage de faire en sorte que leurs rêves deviennent réalité. En effet, il y a 65 ans de cela, quelques visionnaires, sous la houlette du Ministre de l'agriculture des États-Unis et d'autres dirigeants des pays des Amériques, ont pris la décision de créer l'IICA. Aujourd'hui, 65 ans plus tard, cette réunion s'inscrit dans une étape différente. Ceux qui sont réunis ici sont les visionnaires du futur, ceux qui ont la possibilité de se réjouir ensemble des progrès accomplis par l'Institut dans ses processus de réforme et de repositionnement et qui ont la responsabilité de décider quels sont les objectifs que doit atteindre cette organisation. »

4.2.3 Il met l'accent sur l'empreinte durable qu'a laissée l'IICA dans des domaines tels que la recherche, l'enseignement et le développement rural, grâce à la vision, à l'enthousiasme, à l'ardeur et à l'engagement d'un grand nombre d'hommes et de femmes qui ont travaillé à l'Institut. C'est pourquoi il est heureux de voir que le Conseil rend hommage aujourd'hui à un groupe de professionnels distingués du Guatemala, qui, à un moment donné, ont apporté leurs contributions aux travaux de l'IICA dans divers pays du Continent américain. Il demande aux États membres de ne pas lésiner quand il s'agit de renforcer l'institution et de donner à celle-ci tout l'appui possible, car aujourd'hui plus qu'hier l'IICA a une importance extraordinaire face aux défis et aux questions qui ont de grandes répercussions sur le développement de l'agriculture et sur le bien-être et la prospérité des populations rurales. Il

signale que l'Institut constitue l'exemple remarquable d'une organisation qui a su tenir compte de son passé mais ne pas vivre seulement de ce passé. En effet, il a appris à affronter le présent et à se préparer pour l'avenir.

4.2.4 Le Représentant de Guatemala indique qu'un disque compact contenant des photographies et des vidéos sur le déroulement de la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale – Guatemala 2007 a été distribué aux participants.

4.2.5 Le Directeur général remercie Monsieur Carlos E. Aquino, Directeur honoraire de l'IICA, de sa présence et de son appui.

4.3 *Hommage posthume à Monsieur Pedro Pablo Rizzo Pastor, ancien Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur et ancien Président du Conseil*

4.3.1 Le Directeur général exprime ses sincères condoléances et sa sympathie à l'épouse et aux enfants de Monsieur Pedro Pablo Rizzo Pastor, ancien Ministre de l'agriculture et de l'élevage de l'Équateur et ancien Président du Conseil. Il demande d'observer une minute de silence en sa mémoire, puis il remet la médaille de l'IICA à sa famille. Il souligne que Monsieur Rizzo Pastor restera dans les mémoires pour ses succès en tant que Ministre de l'agriculture de son pays et pour ses contributions à la gestion de l'Institut, en qualité de Président du Conseil.

4.4 *Hommage à d'anciens fonctionnaires guatémaltèques de l'IICA*

4.4.1 Le Directeur général, au nom de la Direction générale, rend hommage aux anciens fonctionnaires internationaux de l'IICA, de nationalité guatémaltèque, qui, par leurs contributions professionnelles, ont collaboré au développement de l'agriculture, au bien-être des collectivités rurales des Amériques et à l'amélioration du degré d'excellence de l'IICA. Ces fonctionnaires internationaux de l'IICA qui ont eu des parcours professionnels remarquables dans différents pays du Continent sont Mesdames Dora Beckley Del Cid, Gladys Gil Barrios et Ana María Paz de Ericsson, et Messieurs Carlos Enrique Fernández Jonama, Luis Arturo del Valle García, Edgar Lionel Ibarra Arriola, Rodolfo Martínez Ferraté, Julio Aníbal Palencia Ortiz, Carlos Enrique Reiche Caal, Ariel Rivera Irías, Julio Hernández Estrada, Sergio Rolando Ruano Andrade, Leopoldo Sandoval Villena, Romeo Solano Avilés, Leonel González Bolaños, Arturo Padilla Lira, Lars Pira Pérez, René Castañeda Paz, Benjamín Gallegos Jáuregui et Marco Tulio Urizar Montúfar.

- 4.4.2 Le Président du Conseil et le Directeur général de l'IICA remettent à ces personnes la médaille de l'IICA et un diplôme de remerciement de l'Institut pour leurs contributions professionnelles au développement agricole et rural des Amériques.
- 4.5 *Distinctions honorifiques interaméricaines*
- 4.5.1 Le Secrétaire technique explique que les distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural constituent la marque de reconnaissance publique et internationale la plus élevée que l'IICA décerne aux institutions et aux personnes qui ont consacré leurs efforts et leur vie au développement de l'agriculture et à l'amélioration de la vie rurale dans les Amériques.
- 4.5.2 Compte tenu de la résolution IICA/CE/RES.475 (XXVII-O/07), approuvée par la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif, qui s'est tenue à San José (Costa Rica), du 15 au 17 mai 2007, les distinctions honorifiques sont remises par le Président du Conseil et par le Directeur général de l'Institut au nom des 34 États membres.
- 4.5.3 Les lauréats de ces distinctions sont : i) Monsieur Jorge León Arguedas, du Costa Rica, qui reçoit la Médaille agricole interaméricaine 2006; (ii) Monsieur Egbert Miller, de la Jamaïque, qui reçoit la Médaille agricole interaméricaine 2007; (iii) Madame Mayra Roxana Falck Reyes, du Honduras, qui reçoit le Prix interaméricain pour la contribution de la femme au développement rural 2006-2007; et (iv) la *Fundación Hondureña de Investigación Agrícola (FHIA)*, qui reçoit le Prix interaméricain pour la contribution institutionnelle au développement agricole et rural 2006-2007.
- 4.5.4 Les récipiendaires remercient, l'un après l'autre, les États membres de l'honneur qui leur a été fait en leur décernant de si hautes distinctions et ils réaffirment leur engagement de moderniser l'agriculture et de s'efforcer d'améliorer le bien-être des collectivités rurales des Amériques.
- 4.5.5 Conformément aux dispositions de la résolution n° 475 du Comité exécutif, la Direction générale remettra officiellement, en son temps, à Messieurs Luke Lee, de la Jamaïque, et Carlos María Arrechea Ortiz, du Paraguay, les mentions honorifiques dans la catégorie Prix agricole interaméricain pour les jeunes professionnels 2006-2007, et à Madame Rosita Benítez Portillo, du Paraguay, la mention honorifique dans la catégorie Prix interaméricain pour la contribution de la femme au développement rural 2006-2007.

4.6 Témoignage de reconnaissance à Monsieur Raymond Poland, membre du CRV

4.6.1 Compte tenu de la résolution IICA/CE/RES.468 (XXVII-O/07) adoptée par le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, qui s'est tenue à San José (Costa Rica) du 15 au 17 mai 2007, le Directeur général remet à Monsieur Raymond Poland, membre du Comité de révision de la vérification (CRV) pendant la période 2003-2007, la Médaille récompensant les contributions professionnelles à la gestion de l'IICA.

4.7 Témoignage de reconnaissance aux fonctionnaires de l'IICA qui quitteront prochainement l'Institut

4.7.1 Le Directeur général rend un hommage spécial à Messieurs Lizardo de las Casas Moya, Directeur du Bureau de suivi du processus des Sommets des Amériques et Arlington Chesney, Directeur des opérations et de l'intégration de la Région des Caraïbes et Conseiller du Directeur général pour les questions caribéennes, qui prendront leur retraite prochainement après une carrière professionnelle longue et remarquable à l'Institut.

4.7.2 Puis, le Directeur général remercie et rend hommage, pour ses précieuses contributions, à Monsieur James Butler, Sous-directeur général de l'IICA, qui exercera à partir de janvier 2008 les fonctions de Sous-directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), à Rome.

4.8 Allocution du Directeur général

4.8.1 El Directeur général indique que la Quatrième réunion ministérielle et la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil arrivent à leur fin et remercie le Gouvernement du Guatemala de son appui. Il souligne en particulier la participation à cette réunion de S.E. le Président de la République, Monsieur Oscar Berger et d'autres hauts fonctionnaires de son Gouvernement. Il met l'accent plus spécialement sur le leadership de Monsieur Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, et sa contribution au succès de cette réunion, ainsi que sur le dévouement des collaborateurs qui l'ont aidé dans la lourde tâche d'organiser et de réaliser la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale – Guatemala 2007.

4.8.2 Il félicite le Président et la Rapporteuse de leur travail et de leur talent, grâce auxquels le Conseil a été en mesure de respecter le programme établi et de prendre des décisions importantes, avec une vision renouvelée, pour que

l'Institut continue à mettre en œuvre un programme continental visant à promouvoir la compétitivité, la durabilité, l'équité et la bonne gouvernance.

- 4.8.3 Il souligne qu'au cours de cette semaine, le dialogue, la coopération et l'engagement de continuer à travailler ensemble pour relever les défis liés aux problèmes que nous rencontrons aujourd'hui, tels que les maladies transfrontières, la pauvreté, le changement climatique, les difficultés énergétiques et le terrorisme qui exigent des solutions multilatérales et mondiales, ont été renforcés.
- 4.8.4 Il mentionne les activités que l'Institut doit continuer à entreprendre, et notamment : i) promouvoir le dialogue continental et dégager des consensus sur les questions agricoles ; ii) promouvoir le commerce, les agroentreprises, la compétitivité et l'innocuité des aliments ; iii) lutter contre la faim et la pauvreté dans les collectivités rurales ; iv) soutenir l'intégration régionale et v) encourager la gestion efficace et durable des ressources naturelles. L'IICA doit également appuyer les pays dans la mise en œuvre des mandats contenus dans le Plan Agro 2003-2015, des programmes nationaux et régionaux et d'un programme continental qui soit le résultat d'un véritable dialogue et d'échanges de vues entre les communautés agricoles des 34 États membres de l'OEA.
- 4.8.5 Il renouvelle ses remerciements au Gouvernement du Guatemala, et en particulier, à Monsieur Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, pour l'appui, les attentions et la coopération qu'il a prodigués à l'IICA pour l'organisation et la tenue de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Il remercie les représentants des États membres de leurs précieuses contributions et le personnel du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala et de l'IICA de leurs contributions au succès des réunions, succès qui a été possible grâce à leur esprit de service et à leur travail en équipe.

4.9 Allocution du Président

- 4.9.1 Le Président du Conseil exprime ses remerciements, au nom de son pays, pour avoir eu l'honneur d'accueillir la Quatrième réunion ministérielle et la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil. Il remercie les fonctionnaires du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation et ceux de l'IICA pour leur dévouement et leur travail.
- 4.9.2 Il exprime son admiration à l'égard des représentants des pays, qui avec un discernement évident, ont discuté et échangé des points de vues sur des

questions d'une importance vitale et pris des décisions qui contribueront, sans aucun doute, au renforcement de l'IICA.

4.10 Conclusion et signature du rapport final de la réunion

4.10.1 Le Président de la réunion et le Directeur général de l'IICA signent le rapport de la réunion.

4.11 Clôture de la réunion

4.11.1 La réunion prend fin à 19 h 25, le 27 juillet 2007.

## **RÉSOLUTIONS**



## ***RÉSOLUTIONS***

<b>Numéro</b>	<b>Titre</b>	<b>Page</b>
<b>A. Politique institutionnelle et coopération technique</b>		
Rés. n° 428	Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme 2006-2010	53
Rés. n° 429	Rapport « Situation et perspective de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques 2006-2007 »	54
Rés. n° 430	Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA	56
Rés. n° 431	Rôle de l'IICA en tant qu'organisme d'exécution des programmes et des projets de la Banque interaméricaine de développement (BID)	58
<b>B. Questions budgétaires et financiers</b>		
Rés. n° 432	Progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'IICA au 30 juin 2007	61
Rés. n° 433	Programme-budget 2008-2009	63
Rés. n° 434	Budget extraordinaire 2008-2009 financé par des ressources provenant du Sous-fonds général	67
Rés. n° 435	Rémunération du Directeur général	69
<b>C. Questions liées aux organes de direction</b>		
Rés. n° 436	Amendements aux articles 65, 87 et 88 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture et ratification des amendements aux articles 73, 96 et 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif	71
Rés. n° 437	Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	74

Rés. n° 438	Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture	75
Rés. n° 439	Remerciements au Gouvernement et au peuple de la République du Guatemala et aux autorités de la ville d'Antigua Guatemala	76
<b>D. Contribution des organismes internationaux</b>		
Rés. n° 440	Rapport biennal 2005-2006 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI)	78
Rés. n° 441	Rapport biennal 2005-2006 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)	80
Rés. n° 442	Proposition d'un ajout à la Loi n° 8028 de la République du Costa Rica afin d'habiliter le CATIE à délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires	82

IICA/JIA/Res.428 (XIV-O/07)  
26 juillet 2007  
Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 428**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE  
DU PLAN À MOYEN TERME 2006-2010**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

La présentation du Directeur général de l'IICA sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan à moyen terme (PMT) 2006-2010 et le document IICA/JIA/Doc. 324 (07) intitulé « Rapport annuel de l'IICA pour 2006 »,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res.444 (XXVI-O/06) du 28 septembre 2006, a approuvé le PMT 2006-2010, par délégation expresse du Conseil;

Que le PMT 2006-2010 constitue le cadre de référence aussi bien pour les actions de coopération mises en œuvre par l'Institut que pour le processus de transformation et de modernisation de l'IICA ;

Que le Comité exécutif a pris connaissance du rapport du Directeur général sur les progrès accomplis et les résultats obtenus dans la mise en œuvre du PMT 2006-2010 et, par la résolution IICA/CE/Res.460(XXVII-O/07), a reconnu les résultats positifs des activités de coopération exécutées par l'IICA dans le but de moderniser l'agriculture et de promouvoir la prospérité des collectivités rurales des Amériques,

DÉCIDE:

D'accueillir favorablement le rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre du PMT 2006-2010.

IICA/JIA/Res. 429 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 429****RAPPORT : « SITUATION ET PERSPECTIVE DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA VIE RURALE DANS LES AMÉRIQUES 2006-2007 »**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.308(07) intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 »,

CONSIDÉRANT :

Que, dans le Plan AGRO 2003-2015, approuvé par les Chefs d'État et de gouvernement des Amériques, les ministres de l'agriculture se sont engagés à moderniser l'agriculture et à promouvoir la prospérité rurale et la sécurité alimentaire ;

Que l'article 3 (a) du Règlement du Conseil établit qu'il incombe à cet organe supérieur de direction de l'Institut de prendre connaissance du rapport du Directeur général de l'IICA sur l'état d'avancement du développement de l'agriculture et du milieu rural des Amériques ;

Que la Direction générale de l'IICA a présenté aux États membres de l'Institut un rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 qui met en lumière le rôle de l'agriculture et sa contribution à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté rurale,

DÉCIDE :

1. D'accueillir favorablement le rapport intitulé « Situation et perspectives de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 », présenté par la

Direction générale de l'IICA, et de souligner l'importance de ce document pour les gouvernements de la région en tant qu'instrument pour l'analyse et la formulation des politiques.

2. De prier le Directeur général de diffuser largement ce rapport, à titre de contribution au secteur productif agricole du Continent américain, et afin de souligner l'importance croissante que prend l'agriculture dans le développement socio-économique de la région.

IICA/JIA/Res. 430 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 430****PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ANALYSE DES COMPÉTENCES  
TECHNIQUES DE L'IICA**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le rapport présenté à la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil par M. Paul Murphy, en sa qualité de Président de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif,

CONSIDÉRANT :

Que le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/RES. 447 (XXVI-O/06), a établi la procédure à suivre pour la réalisation de l'analyse des compétences techniques de l'IICA ;

Que pour la mise en œuvre de cette résolution a été créée la Commission d'orientation, composée de représentants du Costa Rica, du Panama, du Paraguay, de l'Argentine, du Canada, du Belize et du Mexique et dirigée par M. Víctor Villalobos, du Mexique, laquelle a pour mission de guider les travaux de la firme de consultants à qui a été confiée la réalisation de l'évaluation en question ;

Qu'après avoir reçu le rapport de situation des consultants (le rapport), le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/RES.462 (XXVII-O/07), a établi la procédure pour assurer le suivi du rapport, laquelle a comporté la tenue de consultations sur ledit rapport avec tous les États membres de l'Institut ;

Que les ministres de l'agriculture des États membres n'ont pas disposé du temps suffisant pour examiner le rapport, formuler leurs observations et leurs commentaires et les faire parvenir au Directeur général ;

Que les recommandations contenues dans le rapport, après qu'elles auront reçu une évaluation favorable de la part du Directeur général et des pays membres, pourront être mises en application, à condition qu'elles ne requièrent pas l'adoption de décisions par les organes de direction de l'Institut,

DÉCIDE :

1. De demander au Directeur général d'élaborer et de mettre en application, en tenant compte des observations et les commentaires envoyés par tous les États membres, un plan d'action pour la mise en application des recommandations contenues dans le rapport intitulé Analyse des compétences techniques de l'Institut.
2. De demander au Directeur général de soumettre aux réunions de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, au dernier trimestre 2007, et à la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif un rapport sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de ce plan d'action.
3. De proroger le mandat de la Commission d'orientation jusqu'à la tenue de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil en 2009.
4. De demander à la Commission d'orientation de préparer un rapport, avec l'appui de l'équipe de professionnels désignés par le Directeur général, sur les activités exécutées afin de mettre en application les recommandations destinées à renforcer les compétences techniques de l'Institut et sur les résultats obtenus et de le présenter à la Quinzième réunion ordinaire du Conseil qui se tiendra en 2009.

IICA/JIA/Res. 431 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 431****RÔLE DE L’IICA EN TANT QU’ORGANISME D’EXÉCUTION DES  
PROGRAMMES ET DES PROJETS DE LA BANQUE INTERAMÉRICAINNE DE  
DÉVELOPPEMENT (BID)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L’ AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.317(07) intitulé « Proposition visant à renforcer le rôle de l’IICA en tant qu’organisme d’exécution des programmes et des projets de développement agricole et rural dans le cadre de la nouvelle politique institutionnelle de la BID ‘Perspectives pour la majorité’ »,

CONSIDÉRANT :

Que la nouvelle politique de la BID « Perspectives pour la majorité » a pour but de promouvoir des options novatrices propres à garantir que les bienfaits de la croissance économique parviennent réellement à la majorité de la population dans les nations des Amériques ;

Que, dans le cadre de cette politique, la BID encourage des initiatives destinées à créer de nouveaux débouchés économiques et à faciliter à la majorité des habitants l’accès aux biens et aux services, par le biais du développement d’entreprises reposant sur une large assise, de l’amélioration des services de base et de la massification de l’utilisation des technologies de l’information et de la communication, entre autres ;

Que le Plan à moyen terme 2006-2010 de l’IICA établit que l’Institut doit fournir une coopération à ses États membres, en particulier dans les domaines suivants : (i) la promotion du commerce et la compétitivité des entreprises dans le secteur rural; (ii) le développement des collectivités rurales basé sur l’approche territoriale; (iii) la promotion de la protection sanitaire agricole et de l’innocuité des aliments; (iv) la promotion de la

gestion durable des ressources naturelles et de l'environnement; et (v) la promotion de l'incorporation des technologies et de l'innovation pour la modernisation de l'agriculture et le développement rural ;

Que l'IICA est disposé à collaborer avec la BID dans le cadre de la nouvelle politique susmentionnée afin de créer des débouchés pour le plus grand nombre dans les zones rurales, en mettant en œuvre une grande variété de modalités de coopération technique, en particulier pour identifier, élaborer et exécuter des projets de coopération technique et d'investissement et pour réaliser des études techniques dans les domaines où il possède une expérience reconnue, en concentrant ces efforts sur des activités stratégiques capables de créer de nouvelles possibilités d'investissement, d'emploi et de revenus ;

Que les activités conjointes qu'entreprendront la BID et l'IICA dans les zones rurales dans le cadre de la politique institutionnelle « Perspectives pour la majorité » contribueront à la consolidation du Système interaméricain et procureront un appui technique plus solide pour la réalisation d'études ainsi que pour l'identification, l'élaboration et l'exécution des projets que financera la Banque afin de stimuler le développement agricole et rural des pays des Amériques,

DÉCIDE :

1. D'accorder son appui aux efforts que réalisent conjointement le Président de la BID et le Directeur général de l'IICA pour que l'Institut, en sa qualité d'organisme technique, joue un rôle de plus en plus important dans la réalisation d'études ainsi que dans l'identification, l'élaboration et l'exécution des programmes et des projets de coopération technique et d'investissement dans le domaine de l'agriculture et du développement rural qui sont financés par la Banque, notamment ceux qui correspondent aux domaines prioritaires de l'IICA et qui bénéficient aux petits et moyens producteurs et aux collectivités rurales.
2. De demander au Président du Conseil d'entreprendre des démarches auprès du Président de la BID et des membres de l'Assemblée des gouverneurs de cette banque, en représentation des 34 ministres de l'agriculture des États membres, afin de soutenir le rôle important que l'IICA doit jouer dans le domaine agricole et rural en appui à la mise en œuvre de la politique institutionnelle de la BID, intitulée « Perspectives pour la majorité ».
3. D'exhorter les ministres de l'agriculture à promouvoir l'IICA, dans leurs pays respectifs, en tant que partenaire préféré pour la réalisation d'études ainsi que pour l'identification, l'élaboration et l'exécution de programmes et de projets de coopération technique et d'investissement que la BID financera dans les

domaines prioritaires des États membres et, en conséquence, avant de lancer des appels à la concurrence, ils doivent examiner la faisabilité de confier la réalisation de ces tâches à l'IICA.

4. De demander au Directeur général de faire rapport à la Vingt-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif sur l'état d'avancement de l'approfondissement des relations et du travail conjoint entre l'IICA et la BID dans le cadre des dispositions de la présente résolution.

IICA/JIA/Res. 432 (XIV-O/07)  
26 juillet 2007  
Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 432**

**PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LE RECOUVREMENT DES ARRIÉRÉS DE  
QUOTES-PARTS DUS À L’IICA AU 30 JUIN 2007**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L’AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.312(07), « Rapport du Directeur général sur la situation actuelle au sujet du paiement des quotes-parts et progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l’Institut »,

CONSIDÉRANT :

Que l’amélioration de la situation financière de l’Institut et l’exécution dans des conditions normales des programmes et projets prévus dans les programmes de coopération de l’IICA, aux niveaux national, régional et continental, ne sont possibles que si les États membres acquittent leurs arriérés de contributions et versent en temps voulu leurs quotes-parts annuelles ;

Que le Conseil interaméricain de l’agriculture, par la résolution IICA/JIA/Res.414(XIII-O/05), a adopté le document intitulé « Mesures révisées pour assurer le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l’Institut » ;

Que ce document reprend et améliore les dispositions des résolutions IICA/CE/Res.417(XXIV-O/04) du Comité exécutif et IICA/JIA/Res.392(XII-O/03) du Conseil, afin d’établir un ensemble de mesures propres à encourager les États membres à se mettre à jour dans leurs obligations financières à l’égard de l’Institut ;

Que, grâce à l’efficacité des mesures adoptées, à la bonne volonté et à l’appui des ministres de l’agriculture et d’autres responsables des États membres, et aux efforts

de la Direction générale de l'IICA, il a été possible de réduire considérablement le montant total des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut ;

Que ladite réduction a permis à l'Administration de financer le Programme-budget 2006-2007, actuellement en vigueur, et d'allouer des ressources au budget extraordinaire approuvé par les organes de direction de l'Institut pour l'exécution de programmes de haute priorité au cours de l'exercice biennal susmentionné,

DÉCIDE :

1. De remercier les ministres de l'agriculture et des affaires étrangères, les autres hauts fonctionnaires et les gouvernements des États membres de l'IICA pour les efforts qu'ils ont consentis afin de s'acquitter du paiement des quotes-parts annuelles dues à l'Institut.
2. De reconnaître l'importance de maintenir les mesures établies par le Comité exécutif et le Conseil pour encourager les États membres à payer en temps opportun leurs quotes-parts annuelles à l'Institut et à acquitter les arriérés de quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs.
3. De demander au Directeur général : a) de poursuivre les démarches afin de recouvrer les quotes-parts de l'année en cours et les arriérés correspondant à des périodes antérieures, et b) de tenir informés les États membres des progrès accomplis en matière de recouvrement des quotes-parts.
4. D'exhorter les États membres à rester à jour dans le versement de leurs quotes-parts à l'Institut et à respecter les plans convenus avec la Direction générale pour le paiement des quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs.

IICA/JIA/Res. 433 (XIV-O/07)  
27 juillet 2007  
Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 433**

**PROGRAMME-BUDGET 2008-2009**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.313(07), « Projet de Programme-budget 2008-2009 »,

CONSIDÉRANT :

Que la Convention de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA) stipule :

- À l'article 8.b, que le Conseil interaméricain de l'agriculture a pour attribution « d'approuver le programme-budget biennal et de fixer les quotes-parts annuelles des États membres » ;
- À l'article 23, que « les États membres contribuent au soutien de l'Institut moyennant des quotes-parts versées annuellement et fixées par le Conseil, conformément au système de détermination des quotes-parts adopté par l'Organisation des États Américains » ;
- À l'article 14.b, que le Comité exécutif a pour attribution « d'examiner le projet de programme-budget biennal que soumet le Directeur général à la considération du Conseil et de formuler à cet égard les observations et les recommandations qu'il estime appropriées » ;

Que le Directeur général a soumis le projet de Programme-budget 2008-2009 à la considération du Comité exécutif, à l'occasion de sa Vingt-septième réunion

ordinaire, et que ledit projet satisfait aux normes établies en matière de structure et de contenu ;

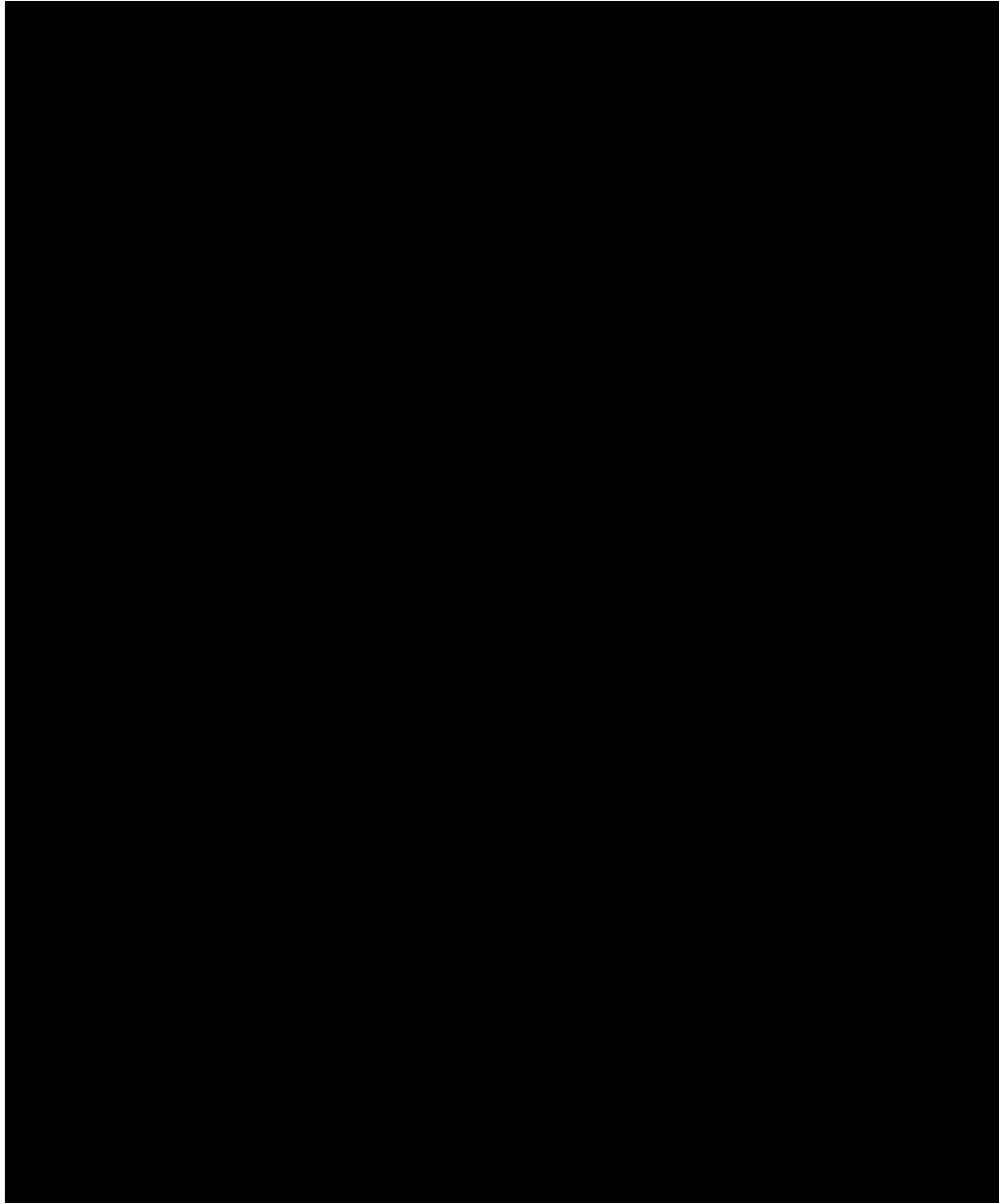
Que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, a examiné le projet de Programme-budget 2008-2009 et, par la résolution IICA/CE/Res. 471(XXVII-O/07), a recommandé au Conseil de l'approuver,

DÉCIDE :

1. D'approuver l'affectation globale du montant annuel de 31.327.816 \$ÉU au Fonds ordinaire du Programme-budget 2008-2009, dont 27.227.816 \$ÉU provenant des quotes-parts des États membres et 4.100.000 \$ÉU des recettes diverses, ce dernier montant étant composé de 3.600.000 \$ÉU provenant des recettes prévues pour l'année et d'une somme pouvant atteindre 1.000.000 \$ÉU au titre du Fonds des recettes diverses, à raison de 500.000 \$ÉU pour chaque année de l'exercice biennal, comme le montre en détail l'« Annexe A ».
2. D'approuver le barème des quotes-parts pour 2008 et 2009 figurant à l'« Annexe A », lequel correspond au barème adopté par l'Assemblée générale de l'OEA, par sa résolution AG/RES. 1 (XXXI-E/06)<sup>3</sup>.
3. D'approuver l'utilisation des ressources affectées dans le Programme-budget 2008-2009 à chacun des chapitres, des priorités stratégiques, des secteurs d'intervention et des principaux objets de dépenses énumérés dans le document IICA/CE/Doc.313(07), « Projet de Programme-budget 2008-2009 », dont le résumé, par chapitre, figure en tant qu'« Annexe B » à la présente résolution.
4. D'autoriser le Directeur général à effectuer des transferts entre les chapitres du Programme-budget 2008-2009, sous réserve que le total de ces transferts n'augmente ni ne diminue les chapitres de plus de 10 % et qu'il n'influe pas de façon substantielle sur les priorités approuvées.
5. D'autoriser le Directeur général à apporter les ajustements nécessaires dans l'affectation des ressources approuvées dans la présente résolution, dans le cas où les recettes globales de l'exercice budgétaire 2008-2009 seraient inférieures aux recettes estimées pour cet exercice biennal. Le Directeur général informera le Comité exécutif et le Conseil si cela se produit.

---

<sup>3</sup> Les Délégués du Chili et du Mexique ont fait savoir qu'ils n'accordaient pas leur appui à ce paragraphe du dispositif, parce qu'ils n'étaient pas d'accord avec l'augmentation des quotes-parts de leurs pays respectifs qui est prévue dans ce barème.



**ANEXO B**  
**ORÇAMENTO-PROGRAMA 2008-2009**  
**RESUMO POR CAPÍTULO**  
*(Em milhares de US\$)*

CAPÍTULO	2008			2009		
	COTAS	DIVERSOS	TOTAL	COTAS	DIVERSOS	TOTAL
<b>I: SERVIÇOS DIRETOS DE COOPERAÇÃO TÉCNICA</b>	<b>24,350.6</b>	<b>3,587.9</b>	<b>27,938.4</b>	<b>24,350.6</b>	<b>3,587.9</b>	<b>27,938.4</b>
<b>Prioridade Estratégica</b>						
1. Comércio e Competitividade do Agronegócio	6,092.7	922.0	7,014.7	6,092.7	922.0	7,014.7
2. Tecnologia e Inovação	5,462.4	574.4	6,036.8	5,462.4	574.4	6,036.8
3. Sanidade Agropecuária e Inocuidade dos Alimentos	5,094.6	935.6	6,030.2	5,094.6	935.6	6,030.2
4. Desenvolvimento das Comunidades Rurais	3,687.3	710.2	4,397.5	3,687.3	710.2	4,397.5
5. Gestão sustentável dos recursos naturais e do meio ambiente	1,792.8	206.0	1,998.9	1,792.8	206.0	1,998.9
6. Reposicionamento da agricultura e da vida rural e renovação da sua institucionalidade	2,220.8	239.6	2,460.4	2,220.8	239.6	2,460.4
<b>II: DESPESAS DE DIREÇÃO</b>	<b>1,292.5</b>	<b>82.8</b>	<b>1,375.3</b>	<b>1,292.5</b>	<b>82.8</b>	<b>1,375.3</b>
Gabinete do Diretor-Geral	629.0	20.0	649.0	629.0	20.0	649.0
Direção de Administração e Finanças	663.5	62.8	726.3	663.5	62.8	726.3
<b>III: DESPESAS GERAIS E PROVISÕES<sup>1</sup></b>	<b>1,103.2</b>	<b>0.0</b>	<b>1,103.2</b>	<b>1,103.2</b>	<b>0.0</b>	<b>1,103.2</b>
Órgãos Superiores	400.0	0.0	400.0	400.0	0.0	400.0
Seguros	320.0	0.0	320.0	320.0	0.0	320.0
Pensões	262.7	0.0	262.7	262.7	0.0	262.7
Tribunal Administrativo da OEA	25.0	0.0	25.0	25.0	0.0	25.0
Auditoria Externa	95.5	0.0	95.5	95.5	0.0	95.5
<b>IV: RENOVAÇÃO DE INFRA-ESTRUTURA E EQUIPAMENTO</b>	<b>481.6</b>	<b>429.4</b>	<b>911.0</b>	<b>481.6</b>	<b>429.4</b>	<b>911.0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>27,227.8</b>	<b>4,100.0</b>	<b>31,327.8</b>	<b>27,227.8</b>	<b>4,100.0</b>	<b>31,327.8</b>

1/ Não inclui a cota de Cuba

IICA/JIA/Res. 434 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 434**

**BUDGET EXTRAORDINAIRE 2008-2009**  
**FINANCÉ PAR DES RESSOURCES PROVENANT**  
**DU SOUS FONDS GÉNÉRAL**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc. 314 (07), « Proposition de budget extraordinaire pour 2008-2009 financé par des ressources provenant du Sous-fonds général »,

CONSIDÉRANT :

Que la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion et le Comité exécutif, lors de leurs réunions de l'année en cours, ont appuyé diverses propositions du Directeur général visant à étendre et à renforcer les services de coopération technique offerts par l'Institut aux pays membres, dans différents domaines de haute priorité ;

Que, au cours du prochain exercice biennal, l'Institut s'attend à percevoir des recettes au titre du recouvrement des arriérés de quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs, dus par les États membres ;

Que le Directeur général a proposé qu'une partie de ces ressources soit affectée au financement de l'extension et du renforcement de ces services prioritaires de coopération technique,

## DÉCIDE:

1. D'approuver l'affectation d'un montant global de 1,000,000 \$ÉU au financement d'un budget extraordinaire, provenant des ressources que l'IICA obtiendra au titre du recouvrement d'arriérés de quotes-parts correspondant à des exercices antérieurs.
2. D'autoriser le Comité exécutif à approuver, lors de sa Vingt-huitième réunion ordinaire qui se tiendra en 2008, la ventilation du budget extraordinaire 2008-2009, à hauteur de 1,000,000 \$ÉU, conformément à l'analyse et aux recommandations que formulera la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion à propos de la proposition de budget extraordinaire que le Directeur général lui soumettra.

IICA/JIA/Res. 435 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: anglais

### **RÉSOLUTION N° 435**

#### **RÉMUNÉRATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

La résolution IICA/CE/Res. 478 (XXVII-O/07) « Système pour déterminer et réviser la rémunération du Directeur général »,

CONSIDÉRANT :

Que l'article 8 (f) de la Convention portant création de l'Institut confie au Conseil l'attribution de fixer la rémunération du Directeur général ;

Que, depuis l'entrée en vigueur de la Convention portant création de l'Institut en 1981, le Conseil a suivi la pratique, sauf en 1986, d'approuver des augmentations du traitement du Directeur général dans la même proportion que les augmentations approuvées dans le budget pour le personnel professionnel international de l'Institut, ou à défaut, dans la même proportion que l'augmentation du Programme-budget pour l'exercice biennal correspondant ;

Que le Programme-budget approuvé pour l'exercice biennal 2008-2009 prévoit une augmentation à hauteur de 3% des rémunérations de base du personnel professionnel international de l'Institut, dans le cadre de l'augmentation de 3% du budget total ;

Que le Comité exécutif, à sa Vingt-septième réunion ordinaire, a adopté la résolution IICA/CE/Res.478 (XXVII-O/07) qui établit une méthode et attribue la responsabilité de la mise en œuvre du mandat imparti par la Treizième réunion ordinaire du Conseil, lequel consiste à étudier et établir un système pour déterminer la rémunération du Directeur général,

## DÉCIDE:

1. D'augmenter de 3% la rémunération de base du Directeur général pour l'année fiscale 2008.
2. De faire sienne la résolution IICA/CE/Res.478 (XXVII-O/07), avec la modification suivante au paragraphe 4 du dispositif : « Compte tenu de la recommandation de la CCSQG, le Comité exécutif accordera une attention toute particulière afin que toute modification apportée au traitement du Directeur général prenne effet le 1<sup>er</sup> janvier 2009. »

IICA/JIA/Res. 436 (XIV-O/07)  
27 juillet 2007  
Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 436**

**AMENDEMENTS AUX ARTICLES 65, 87 ET 88 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR  
DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE ET RATIFICATION  
DES AMENDEMENTS AUX ARTICLES 73, 96 ET 97 DU RÈGLEMENT  
INTÉRIEUR DU COMITÉ EXÉCUTIF**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.320(07), « Proposition d'amendements aux articles 73, 96 et 97 du Règlement intérieur du Comité exécutif et aux articles 65, 87 et 88 du Règlement intérieur du Conseil », concernant les procès-verbaux des réunions des organes de direction de l'Institut et la résolution IICA/CE/Res.455(XXVI-O/06), approuvée par le Comité exécutif, à sa Vingt-sixième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que la Direction générale de l'Institut a déployé des efforts et accompli des progrès réels dans la modernisation des services de soutien à la préparation et à la réalisation des réunions du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l'agriculture ;

Que l'adoption de nouvelles technologies de l'information et des communications a joué un rôle central dans ledit processus de modernisation et qu'elle a permis d'apporter des améliorations importantes aux procédures d'envoi de documents, maintenant par voie électronique et non plus sur papier, et d'accélérer les consultations, les inscriptions en ligne des participants et la gestion des modifications apportées aux documents ;

Que les procédures établies dans les règles de l'Institut concernant les documents de travail, la préparation des procès-verbaux et l'élaboration du rapport final des

réunions doivent être revues et mises à jour afin de prendre en considération les améliorations apportées à ces procédures ;

Que pour ces raisons et conformément à la recommandation de la Commission consultative spéciale sur les questions de gestion, le Comité exécutif, par la résolution IICA/CE/Res. 455(XXVI-O/06) a adopté, sous réserve de l'approbation définitive du Conseil, des amendements aux articles 73, 96 et 97 du Règlement du Comité et a recommandé au Conseil d'adopter des amendements similaires aux articles 65, 87 et 88 de son propre Règlement,

DÉCIDE :

1. De remplacer le libellé des articles 73, 96 et 97 du Règlement du Comité exécutif, par le libellé suivant :

**Article 73**

Les documents de travail, les documents d'information et les aides visuelles accompagnant les exposés pour les réunions du Comité sont préparés en espagnol et en anglais. Les projets de résolution, les recommandations, les accords et autres documents sont distribués dans les langues officielles des États membres qui composent le Comité. Le rapport final de la réunion est publié dans les quatre langues officielles.

**Article 96**

Le Secrétaire technique réalise un enregistrement de chaque séance et élabore la version préliminaire du procès-verbal résumé à partir des enregistrements correspondants. Les procès-verbaux résumés contiennent seulement les points les plus importants qui ont été traités, ainsi que les résolutions et autres décisions adoptées. Après la réunion, le Secrétaire technique examine soigneusement le contenu des procès-verbaux résumés, à la lumière des enregistrements et des observations pertinentes reçues des États membres du Comité. Le Secrétaire technique remet aux représentants des États membres de l'Institut les enregistrements réalisés sur un support numérique standard.

**Article 97**

Le rapport final contient toutes les résolutions et recommandations et tous les accords adoptés par le Comité, les procès-verbaux résumés, les discours et les annexes. Avant la publication du rapport, le document est révisé et traduit

dans les autres langues officielles de l'Institut. Le Secrétariat technique veille à ce que le texte du rapport final soit correct et conforme dans les quatre langues officielles de l'Institut, et à ce que le document soit remis aux États membres de l'IICA. Le Président du Comité et le Secrétaire d'office signent le procès-verbal final adopté.

2. De remplacer le libellé des articles 65, 87 et 88 du Règlement du Conseil, par le libellé suivant :

#### **Article 65**

Les documents de travail, les documents d'information et les aides visuelles accompagnant les exposés pour les réunions du Conseil sont préparés en espagnol et en anglais. Les projets de résolution, les recommandations, les accords et autres documents sont distribués dans les quatre langues officielles. Le rapport final de la réunion du Conseil est publié dans les quatre langues officielles.

#### **Article 87**

Le Secrétaire technique, désigné par le Directeur général, réalise un enregistrement de chaque séance et remet aux représentants des États membres le matériel enregistré sur support numérique standard. Les procès-verbaux résumés des séances plénières et des séances des commissions sont préparés par le Directeur général en sa qualité de Secrétaire d'office du Conseil, ou par le Secrétaire technique, et contiennent les points les plus importants de chacune des séances, afin qu'ils soient incorporés dans le rapport final de la réunion.

#### **Article 88**

Le rapport final contient toutes les résolutions et recommandations et tous les accords adoptés par le Conseil, les procès-verbaux résumés, les discours et les annexes. Avant la publication du rapport, le document est révisé et traduit dans les autres langues officielles de l'Institut. Le Secrétariat technique veille à ce que le texte du rapport final soit correct et conforme dans les quatre langues officielles de l'Institut, et à ce que le document soit remis aux États membres de l'IICA. Le Président du Conseil et le Secrétaire d'office signent le procès-verbal final adopté.

IICA/JIA/Res.437 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 437****PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA MISE EN ŒUVRE DES RÉSOLUTIONS DE  
LA TREIZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL  
INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.318(07), « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture »,

CONSIDÉRANT :

Que le rapport de situation susmentionné montre que la Direction générale s'est acquittée de manière satisfaisante des résolutions adoptées par le Conseil à sa Treizième réunion ordinaire, tenue à Guayaquil (Équateur), du 30 août au 1<sup>er</sup> septembre 2005,

DÉCIDE :

D'approuver le rapport intitulé « Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture » et d'exprimer sa satisfaction pour la mise en application des résolutions susmentionnées.

IICA/JIA/RES. 438(XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 438**

**DATE ET LIEU DE LA QUINZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU  
CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Qu'il est stipulé à l'article 16 de son Règlement que le Conseil interaméricain de l'agriculture tient une réunion ordinaire tous les deux ans, de préférence au cours du second semestre de la deuxième année de l'exercice biennal de l'Institut, et que, à chaque réunion, le Conseil fixe le lieu et la date provisoires de la réunion suivante, selon les invitations que les gouvernements des États membres ont adressées par écrit au Directeur général de l'IICA ;

Qu'il est stipulé à l'article 17 du même Règlement que le Conseil choisit, parmi les offres présentées par les États membres, le pays dans lequel il tiendra ses réunions ordinaires, conformément au principe du roulement et de la distribution géographique ;

Que le Gouvernement de la Jamaïque, à la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil, a offert d'accueillir la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'Agriculture,

DÉCIDE :

1. D'accepter l'offre généreuse du Gouvernement de la Jamaïque d'accueillir la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture et d'en remercier ce Gouvernement.
2. De disposer que la Quinzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture se tiendra à la Jamaïque, au deuxième semestre 2009.

IICA/JIA/Res. 439 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 439****REMERCIEMENTS AU GOUVERNEMENT ET AU PEUPLE  
DE LA RÉPUBLIQUE DU GUATEMALA ET AUX AUTORITÉS DE  
LA VILLE D'ANTIGUA GUATEMALA**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

**CONSIDÉRANT :**

Que grâce à l'hospitalité du peuple et du Gouvernement du Guatemala, s'est tenue, du 23 au 27 juillet 2007, dans la ville d'Antigua Guatemala, la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques, dans le cadre de laquelle se sont déroulés le Forum continental des délégués ministériels (GRICA) 2007, les Forums réunissant des intervenants clés de l'agriculture, la Quatrième réunion ministérielle « Agriculture et vie rurale dans les Amériques dans le cadre du processus du Sommet des Amériques » et la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture,

**DÉCIDE :**

1. De remercier respectueusement S.E. Monsieur Oscar Berger Perdomo, Président constitutionnel de la République du Guatemala pour son illustre participation, qui nous honore, à cette semaine d'une importance capitale pour l'agriculture et la vie rurale des Amériques.
2. D'exprimer notre reconnaissance à Monsieur Bernardo López Figueroa, Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation du Guatemala, pour sa grande disposition à engager un dialogue constructif avec ses collègues et pour l'efficacité et l'impartialité avec lesquelles il a exercé la présidence de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture.

3. De remercier le personnel diligent du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation, du Ministère des Affaires étrangères et de toutes les autres institutions publiques et privées de la République du Guatemala pour l'accueil cordial et l'appui généreux qu'ils ont prodigués à la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques et qui ont été déterminants pour le succès de cette manifestation.

IICA/JIA/Res. 440 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 440****RAPPORT BIENNAL 2005-2006 DE L'INSTITUT DE RECHERCHE ET DE  
DÉVELOPPEMENT AGRICOLES DES CARAÏBES (CARDI)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.315(07), « Rapport biennal 2005-2006 de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes<sup>4</sup> (CARDI) »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la Convention signée entre le CARDI et l'IICA, toujours en vigueur, ce Centre doit présenter au Conseil interaméricain de l'agriculture un rapport biennal sur les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité ;

Que, le Directeur exécutif du CARDI a présenté au Conseil interaméricain de l'agriculture, à sa Quatorzième réunion ordinaire, le rapport biennal de cette institution pour la période 2005-2006,

DÉCIDE :

1. De remercier les autorités et le personnel du CARDI de la présentation du Rapport biennal 2005-2006 de cette institution.
2. De féliciter le Directeur exécutif du CARDI pour le contenu et la présentation dudit rapport biennal.

---

<sup>4</sup> Caribbean Agricultural Research and Development Institute

3. De déléguer au Comité exécutif de l'IICA la responsabilité de recevoir et d'analyser le rapport biennal du CARDI.

IICA/JIA/Res. 441 (XIV-O/07)  
27 juillet 2007  
Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 441**

**RAPPORT BIENNAL 2005-2006 DU CENTRE AGRONOMIQUE TROPICAL  
DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT (CATIE)**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

Le document IICA/JIA/Doc.316(07), « Rapport biennal 2005-2006 du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) »,

CONSIDÉRANT :

Que, conformément à la clause neuf du Contrat constitutif du CATIE, signé entre le Gouvernement de la République du Costa Rica et l'IICA, c'est au Conseil interaméricain de l'agriculture qu'il revient d'examiner le rapport biennal de ce Centre, lequel contient les éléments techniques, financiers et administratifs de son activité ;

Que le Directeur général du CATIE a présenté au Conseil, lors de sa Quatorzième réunion ordinaire, le rapport biennal de ce Centre pour la période 2005-2006,

DÉCIDE :

1. De remercier les autorités et le personnel du CATIE pour la présentation du rapport biennal 2005-2006 de ce Centre.
2. De féliciter le directeur général du CATIE pour le contenu et la présentation dudit rapport.

3. De déléguer au Comité exécutif la responsabilité de recevoir et d'analyser les rapports et les plans du CATIE et de demander à son Directeur général d'envoyer directement, dorénavant, à la Direction générale de l'IICA le rapport biennal et les plans de cette institution dans la version qu'aura accueillie favorablement le Comité exécutif.

IICA/JIA/Res. 442 (XIV-O/07)

27 juillet 2007

Original: espagnol

**RÉSOLUTION N° 442****PROPOSITION D'UN AJOUT À LA LOI N° 8028 DE LA RÉPUBLIQUE DU  
COSTA RICA AFIN D'HABILITER LE CATIE À DÉLIVRER DES TITRES  
PROFESSIONNELS ET DES DIPLÔMES UNIVERSITAIRES**

Le CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE, à sa Quatorzième réunion ordinaire,

VU :

La résolution CS/Extraordinaria n°1-2007 du Conseil supérieur des ministres du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) et la résolution IICA/CE/Res.479(XXVII-O/07), adoptée par le Comité exécutif de l'IICA, à sa Vingt-septième réunion ordinaire,

CONSIDÉRANT :

Que le CATIE, créé en 1973 en vertu d'un accord entre l'IICA et le Gouvernement du Costa Rica, est un organisme qui se consacre à la recherche dans le domaine des sciences agronomiques et des ressources naturelles et assimilées ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agronomiques et des ressources naturelles renouvelables et assimilées au profit des États membres de l'IICA ;

Que la Loi n° 8028 de la République du Costa Rica, en date du 12 septembre 2000, établit que la participation du CATIE à des programmes d'enseignement destinés à des étudiants diplômés doit s'inscrire dans le cadre « des accords et programmes qui seront convenus à cet effet » ;

Que, en vertu de la loi précitée, le CATIE n'est pas habilité juridiquement à délivrer par lui-même des diplômes universitaires ou des titres professionnels et que cette situation est incompatible avec le fait que le CATIE est l'établissement d'enseignement supérieur le plus ancien et l'un des plus prestigieux de l'Amérique latine ;

Que la clause 34 de la Loi n° 8028 stipule que les amendements à ladite loi doivent d'abord être approuvés par le Conseil supérieur du CATIE et le Conseil interaméricain de l'agriculture, avant d'être soumis à l'Assemblée législative de la République du Costa Rica;

Que, en vertu de ce qui précède, le Conseil d'administration du CATIE, en ratifiant la résolution 14-07/XXVIII ROCEF, a demandé au Directeur général du CATIE d'entreprendre des démarches auprès du Conseil supérieur de cette institution pour que celui-ci autorise une proposition d'ajout à la Loi n° 8028 de la République du Costa Rica qui habiliterait le Centre à délivrer des diplômes universitaires et des titres professionnels ;

Que le Conseil supérieur des ministres du CATIE a approuvé ledit amendement, en mai 2007, par la résolution CS/Extraordinaria n°1-2007 et qu'il a demandé que cet amendement soit soumis au Conseil en vue de son approbation ;

Que le Comité exécutif de l'IICA, par la résolution n° 479 du 17 mai 2007, a recommandé au Conseil d'accueillir favorablement cet amendement ;

Qu'il existe un précédent, à savoir que, suite à une révision de la Loi n° 7044 portant création de la *Escuela de Agricultura de la Región del Trópico Húmedo* (EARTH), cette institution, par la Loi n° 7357 de la République du Costa Rica, a obtenu le droit de délivrer des diplômes universitaires et des titres professionnels, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes,

#### DÉCIDE:

D'approuver à l'unanimité la proposition demandant un amendement de la Loi n° 8028 de la République du Costa Rica, déjà approuvé par le Conseil supérieur des ministres du CATIE et dont le texte figure en tant qu'Annexe 1 à la présente résolution, afin que le CATIE soit autorisé à délivrer des titres professionnels et des diplômes universitaires.

## ANNEXE 1

Texte actuel	Proposition d'amendement (Le texte souligné et en caractères gras correspond à l'amendement proposé)
<p><b>CLAUSE 1.-</b> Le présent Accord a pour objet de créer une association civile à caractère scientifique et éducationnel, dotée d'une personnalité juridique propre, qui se consacrera à la recherche dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, dans les régions tropicales américaines, en particulier en Més-Amérique et dans les Caraïbes, ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA), conformément aux accords et programmes qui seront convenus à cet effet.</p>	<p><b>CLAUSE 1.-</b> Le présent Accord a pour objet de créer une association civile à caractère scientifique et éducationnel, dotée d'une personnalité juridique propre, qui se consacrera à la recherche dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, dans les régions tropicales américaines, en particulier en Més-Amérique et dans les Caraïbes, ainsi qu'à l'enseignement universitaire supérieur et à d'autres formes d'enseignement dans les domaines des sciences agropastorales et des ressources naturelles et assimilées, au profit des États membres de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (IICA). <u><b>À ce titre, le CATIE est habilité à délivrer des diplômes académiques et des titres professionnels dans ses domaines de compétence, lesquels autoriseront leurs titulaires à exercer les professions correspondantes.</b></u></p>

**SIGNATURE DU RAPPORT**



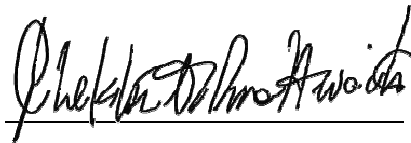
## SIGNATURE DU RAPPORT DE LA QUATORZIÈME RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERAMÉRICAIN DE L'AGRICULTURE

En application des dispositions de l'article 85 du Règlement intérieur du Conseil interaméricain de l'agriculture, il est procédé à la signature du rapport de la Quatorzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture, en anglais, en espagnol, en français et en portugais, langues officielles de cette réunion, à 18 heures, le vingt-sept juillet deux mille sept.

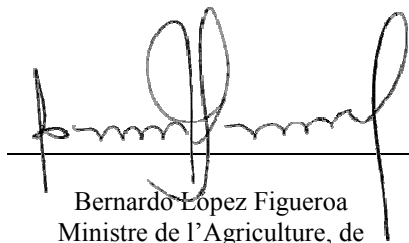
Ce rapport sera édité par le Secrétariat qui y apportera les changements adoptés à la séance de clôture, avant qu'il ne soit publié dans les quatre langues officielles de l'Institut, dont les versions font également foi, et versé dans la série Documents officiels.

Le Secrétariat déposera les textes originaux dans les archives de l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture et la Direction générale enverra la version officielle du présent rapport aux gouvernements des États membres, aux pays associés, aux observateurs permanents de l'Institut et aux autres participants à la réunion.

Fait à La Antigua Guatemala, Guatemala.



Chelston W.D. Brathwaite  
Directeur général de l'IICA et  
Secrétaire d'office du Conseil



Bernardo López Figueroa  
Ministre de l'Agriculture, de  
l'Élevage et de l'Alimentation du  
Guatemala et Président du Conseil



## **ALLOCUTIONS**



**ALLOCUTION DE M. CARLOS DANILO VALLEJO LÓPEZ, MINISTRE DE  
L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE, DE L'AQUICULTURE ET DES PÊCHES  
DE L'ÉQUATEUR, PRONONCÉE LORS DE LA PASSATION DE LA  
PRÉSIDENTENCE DU CONSEIL**

Il y a deux jours, le ministre de l'Agriculture du Guatemala, don Bernardo López, nous a raconté une anecdote. Il avait posé la question suivante au vice-président de la République du Guatemala : « Pourrons-nous faire tout ce que nous voulons? ». Le vice-président lui a répondu : « Si ce n'est pas maintenant, ce sera quand? ». Et le ministre de conclure : « Oui, c'est maintenant ou jamais ». Je mentionne cette anecdote parce qu'il me semble que le moment historique que vivent actuellement l'Amérique latine et les Caraïbes, sinon toute l'Amérique, nous oblige à prendre des décisions et à agir « maintenant », sinon, nous ne le ferons jamais.

Pour l'Amérique latine, la décennie 1990 a été une décennie perdue, une décennie pendant laquelle la région a été comme absente de la scène mondiale, touchée par le modèle du libre-échange qui ne semble pas fonctionner dans une région comme la nôtre, où règnent les monopoles et les oligopoles et dans laquelle le contrôle politique est très fort. Tous les pays des Amériques doivent aujourd'hui revoir les objectifs des modèles de développement qui ont été mis de l'avant depuis cette décennie. Nous avons besoin de nouveaux modèles qui envisagent des stratégies novatrices et différenciées pour faire face aux problèmes sociaux, économiques et politiques particuliers de chaque pays, mais qui pointent toutes vers le même Nord, c'est-à-dire vers des politiques et des objectifs communs. Une fois ces objectifs et ces politiques établis, les organismes internationaux, comme l'IICA, doivent apporter leur appui aux pays afin que ceux-ci puissent aller de l'avant dans la définition de stratégies et de programmes.

L'Équateur a progressé dans la recherche d'une voie différente pour son développement, sans pour autant s'écarter des mandats du Conseil. Pendant les quatre dernières années, nous avons travaillé à la définition de politiques, avec la participation de tous les différents acteurs du secteur agricole du pays dont, entre autres, les chefs d'entreprises, les institutions publiques et les organisations paysannes. Nous disposons maintenant de ces politiques publiques, qui seront en vigueur jusqu'en 2017 et qui visent à restructurer les institutions publiques et privées de manière à servir les intérêts de tous les acteurs sociaux : chefs d'entreprises, organisations paysannes, petits, moyens et gros producteurs, etc.

Permettez-moi de lire un paragraphe : *La pauvreté rurale, mère de toutes les pauvretés, doit de toute urgence être combattue avec efficacité et efficience; ce fléau, qui provoque l'exode désordonné des habitants des campagnes vers les villes, où ils se*

*concentrent à la périphérie des centres urbains, pose une grave menace pour la stabilité que nous désirons pour l'ensemble de la société. Les organisations sociales et paysannes, de plus en plus organisées en Amérique latine, nous envoient des signaux que leur patience s'épuise, qu'elles n'en peuvent plus de décennies et de décennies d'abandon, signaux dont l'écho se fait entendre au sein de la société urbaine et dont témoigne le taux d'émigration de notre sol national, dû principalement au manque de possibilités de travail et d'emploi.*

En Amérique latine, nous devons continuer d'œuvrer à la réduction de la pauvreté. On dit que celle-ci a reculé, mais les problèmes associés à ce fléau persistent. Par exemple, des millions de personnes migrent parce qu'elles manquent de travail, parce qu'elles ont faim, pour accomplir deux journées de travail en un seul jour et disposer ainsi de plus de ressources, afin de pouvoir payer les « coyotes » et envoyer un peu d'argent à leurs familles.

Par ailleurs, en Amérique latine, nous devons définir clairement ce que nous voulons produire et qui va le produire. Très souvent, la situation est polarisée : les pauvres produisent des aliments bon marché dont la vente leur permet à peine de subsister, alors que les riches produisent des biens d'exportation. Non! Nous devons changer de modèle. Peut-être n'est-ce pas possible? Les petits paysans pourraient-ils, dans leurs fermes de 10 à 20 hectares, produire de l'éthanol, du biodiesel et d'autres produits d'exportation, de telle sorte que la production de bioénergie ne soit pas concentrée dans les mains des grandes entreprises? Oui, c'est possible! Nous l'avons fait en Équateur et nous sommes prêts à partager notre expérience dans ce domaine avec les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes, car il est essentiel de recevoir des services de coopération technique des organismes multilatéraux, mais aussi d'échanger de tels services sur une base bilatérale, entre les différents pays. Tous, nous avons à apprendre de tous, et tous nous devons demander la coopération internationale de tous.

Permettez-moi de conter une autre anecdote. Dans la forêt amazonienne de l'Équateur, il y a un parc national, le *Bosque protector Yasuni*. Ce parc abrite la biodiversité la plus riche de toute l'Amazonie, que nous voulons conserver. Toutefois, son sous-sol renferme les sources de pétrole les plus riches de l'Équateur, dont l'exploitation pourrait rapporter 1,5 milliard de \$ÉU pendant 30 ans. Une telle somme nous aiderait à réduire la pauvreté et la faim du peuple équatorien, dont 64 % sont constitués de personnes pauvres qui vivent avec moins de deux dollars par jour. Bien sûr, nous sommes conscients de l'importance de la conservation de l'environnement et, si nous devons un jour exploiter le pétrole qui se trouve dans le sous-sol du parc de Yasuni, nous le ferons d'une manière qui garantisse la protection et la conservation des ressources naturelles de cette zone.

Ce qui est préoccupant, c'est le fait que, lorsque la nouvelle s'est répandue que nous envisagions la possibilité d'exploiter le parc de Yasuni, le monde entier s'est exclamé : « Ne touchez pas Yasuni ». Nous avons répondu que nous n'y toucherions pas, mais que pour pouvoir le conserver, nous avons besoin de l'aide de tous. Nous avons proposé que les pays développés nous aident à disposer annuellement, non pas du 1,5 milliard de dollars que rapporterait l'exploitation du sous-sol de Yasuni, mais de 350 millions. Tous ont été d'accord, tous ont applaudi notre décision et tous nous ont envoyé des lettres de félicitations, parce que notre pays faisait quelque chose qui profitait au monde entier. Mais voyez : dans un mois, le délai de versement des contributions sera échu et nous n'avons même pas réuni 50, 000 dollars.

Je vous remercie de m'avoir écouté. Merci de comprendre quelle voie nous devons suivre, merci à l'IICA de la nouvelle conception qu'ont les organismes multilatéraux de la coopération technique, merci parce que, grâce à cette vision, tous ceux qui construisent le nouveau monde latinoaméricain ont foi dans l'avenir.

Je vous remercie.

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉE À LA SÉANCE INAUGURALE**

Pendant la période 2005-2006, l'IICA a terminé la mise en œuvre de son Plan à moyen terme 2002-2006 et entrepris la mise en application de son Plan à moyen terme 2006-2010.

Les rapports annuels de 2005 et 2006 ont déjà été présentés devant le Conseil. Dans mon intervention aujourd'hui, je me concentrerai sur les réalisations de l'Institut en 2006.

Dans le Plan à moyen terme (PMT) pour la période 2006-2010, l'Institut a donné une nouvelle dimension à la mission de l'Institut, centrée sur la fourniture d'une coopération technique novatrice et visant à faire de l'IICA le chef de file de l'agriculture dans les Amériques.

Le PMT 2006-2010 de l'Institut a pour objectif principal de contribuer à la réduction de la pauvreté en milieu rural et de permettre la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement grâce à des actions visant à promouvoir la prospérité dans les collectivités rurales des Amériques. Il définit l'orientation stratégique du travail de l'Institut pour les quatre prochaines années et propose des mécanismes qui devraient aider nos pays à créer des perspectives d'envergure pour l'économie rurale. Ce Plan a été élaboré en consultation avec les autorités de tous les États membres et toutes les observations reçues ont été prises en compte dans la rédaction finale.

Le Plan aidera nos États membres à édifier un nouveau système institutionnel pour l'agriculture et la vie rurale et à mettre en application diverses priorités techniques stratégiques. Ces actions contribueront à promouvoir le développement agricole durable, la sécurité alimentaire et la prospérité rurale, et les résultats obtenus contribueront à leur tour à l'éradication de la pauvreté, à la durabilité environnementale et au fonctionnement d'un partenariat mondial pour le développement.

L'IICA, en accord avec la dynamique interaméricaine issue du processus des Sommets des Amériques et avec le Plan AGRO 2003-2015, fournit un appui permanent aux pays membres afin de les aider à s'acquitter des engagements pris en réponse aux mandats dictés par les Sommets et les accords ministériels.

L'Administration a apporté des ajustements à la structure organisationnelle, lesquels ont facilité une plus grande intégration institutionnelle, la consolidation du

modèle de coopération technique de l'IICA et le travail concerté entre la Direction des opérations régionales et de l'intégration, la Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances, la Direction de l'administration et des finances et les bureaux dans les pays membres.

La coopération technique institutionnelle continue d'être axée sur l'obtention de résultats concrets et la coopération inter-organismes. Voici quelques exemples de résultats :

- une concertation inter-organismes pour élaborer le Rapport sur la situation et les perspectives de l'agriculture et de la vie rurale en 2007, lequel a été publié;
- une application intensive de l'instrument « Performance, vision, stratégie » (PVS) pour moderniser les services de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments;
- la définition des « territoires de référence » en vue d'interventions fondées sur la perspective territoriale du développement rural;
- la mise en œuvre du Programme interaméricain sur la biotechnologie et la biosécurité (PIBB).

Toutes ces activités ont été facilitées depuis le Siège, par l'intermédiaire de la nouvelle Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances, qui dirige et suit les activités de coopération de l'IICA dans une perspective continentale.

Notre Direction des opérations régionales et de l'intégration et les 34 bureaux dans les pays coopèrent intensément à la création et au renforcement des capacités nationales requises dans les domaines de la formulation de politiques, de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, de l'innovation technologique, du développement territorial et de la compétitivité des agroentreprises, ainsi que dans des activités visant à promouvoir l'établissement de liens entre les producteurs agricoles et les marchés.

L'IICA se trouve dans une situation financière positive, grâce à l'équilibre qui a été atteint au cours des dernières années entre la mise en application de mesures de prudence financière et l'obtention de résultats conformes aux besoins définis dans les programmes de coopération technique. Pour une troisième année consécutive, des progrès ont été accomplis dans le recouvrement des quotes-parts et les recettes externes ont augmenté, ce qui témoigne indéniablement de la satisfaction de nos États membres et de nos partenaires stratégiques.

Conscients du fait que le développement de l'agriculture et l'amélioration de la vie rurale sont des tâches complexes qui exigent des efforts de la part de tous les acteurs (secteur public, secteur privé et organismes de coopération), nous avons encouragé

l'élargissement du dialogue entre les organismes, ouvert nos portes à de nouveaux partenaires qui s'intéressent au développement du Continent et travaillé afin de renforcer les accords existants avec des organisations comme l'OEA, la FAO, la BID, la Banque mondiale, l'OPS, la CEPALC, le CATIE, l'AECE et de nombreuses autres, autant d'actions qui ont donné des résultats positifs dans divers domaines.

### **UN IICA RÉNOVÉ FACE À LA NOUVELLE DYNAMIQUE CONTINENTALE DU XXI<sup>E</sup> SIÈCLE**

Depuis qu'il a engagé son processus de modernisation en 2002, l'IICA exerce un double rôle dont les éléments sont complémentaires, afin d'appuyer les pays dans la mise en œuvre des engagements découlant des mandats impartis par les Sommets des Amériques et les accords ministériels. Il continue par ailleurs à s'acquitter du rôle traditionnel d'un organisme international de coopération, en tenant compte de la nouvelle dynamique continentale qui s'est dégagée du processus des Sommets des Amériques.

Ainsi, en 2006, l'Institut a :

- fait connaître les mandats émanés des Sommets et des accords ministériels relatifs à l'agriculture et à la vie rurale ;
- appuyé la Présidence du processus ministériel 2006-2007, exercée par le Guatemala ;
- coopéré avec le processus régional de mise en œuvre des accords ministériels ;
- coordonné les actions de soutien à la mise en œuvre des mandats avec d'autres organismes internationaux. En ce qui concerne ce dernier aspect, l'IICA, la Commission Économique des Nations Unies pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) et l'Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO) ont travaillé de concert à la mise au point d'indicateurs pour le système de suivi et d'évaluation du Plan AGRO, en exécution du mandat n° 43 du Plan d'action de Mar del Plata de 2005.

Afin de faciliter la coordination du processus ministériel avec celui des Sommets des Amériques, l'IICA participe aux mécanismes de révision et de suivi, placé sous la direction de l'OEA, dans le but de renouveler et de consolider le positionnement de l'agriculture et de la vie rurale aux futures réunions des chefs d'État et de gouvernement. À cette fin, l'Institut a fourni des informations continues sur les préparatifs de la Quatrième Réunion ministérielle, les progrès réalisés dans le processus

ministériel 2006-2007 et les contributions de l'IICA et d'autres organisations internationales à la mise en œuvre de l'Accord ministériel de Guayaquil de 2005 au Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques (GRIC), formé des ministres des Affaires étrangères du Continent et de leurs coordonnateurs nationaux.

### **INTÉGRATION RÉGIONALE**

En ce qui concerne l'intégration régionale dans le cadre du processus ministériel continental, les activités de l'IICA ont été centrées sur la mise en œuvre et le suivi de l'Accord ministériel de Guayaquil de 2005. Dans ce contexte, l'Institut a exercé les secrétariats du Conseil agricole centraméricain (CAC), de l'Alliance caribéenne pour le développement durable de l'agriculture et du milieu rural (l'Alliance) et, plus récemment, du Conseil agricole du Sud (CAS).

En ces qualités, l'Institut a soutenu les décisions politiques prises lors des réunions régionales des ministres de l'Agriculture. Dans la Région des Caraïbes, dans le cadre de l'Initiative Jagdeo, il a appuyé l'Alliance dans la mise au point d'un système de suivi et d'évaluation de cette Initiative et du Plan AGRO.

En Amérique centrale, suite à un accord conclu avec le CAC en juin 2006, il a appuyé la réalisation du Premier atelier centraméricain des délégués ministériels au cours duquel a été définie une stratégie qui orientera les travaux dans chaque pays.

L'IICA a continué d'apporter son soutien au CAS et à ses organes consultatifs tels que le Réseau de coordination des politiques agricoles de la Région Sud, le Groupe informel de négociateurs agricoles du Sud, le PROCISUR et les secrétariats du Comité vétérinaire permanent et du Comité de protection phytosanitaire de la Région Sud (COSAVE). Dans cette région, l'IICA a travaillé avec les facultés d'agronomie au remaniement des programmes universitaires dans des centres d'enseignement supérieur, à l'évaluation des cours de formation et à la réalisation d'activités de planification stratégique et d'élaboration de programmes d'études.

Dans la Région Nord, nous avons apporté notre soutien à la réunion du Conseil trinational, composé de représentants des États-Unis d'Amérique, du Canada et du Mexique, et nous avons appuyé des activités décidées par voie de consensus dans cette région, dans les domaines de la biotechnologie et de la biosécurité, du renforcement de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments et de la promotion des agroentreprises et du commerce. L'Institut a apporté son soutien pour la tenue du Congrès Mexique-Canada sur le haricot et, en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, il a parrainé le Forum de l'agriculture 2006 tenu dans le cadre de la Conférence de Montréal.

Dans le but de coopérer avec d'autres régions et pays, les pays de la Région Nord ont fait connaître l'expérience du Mexique dans le domaine des négociations commerciales, coordonné des actions visant à éliminer la mouche du fruit et à réduire les menaces que représentent la fièvre aphteuse et la maladie de la vache folle et souligné, à l'instar des pays des autres régions, l'importance d'accorder une attention prioritaire à la menace que représente la grippe aviaire.

### **AMÉLIORATION DE LA COMMUNICATION**

Dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure technologique afin d'améliorer la communication et l'échange d'informations entre les bureaux de l'Institut, le Siège, les fonctionnaires et les partenaires de l'IICA, l'Institut a réussi à mettre en place le Réseau virtuel privé dans presque tous ses bureaux.

L'Institut a également conçu et modifié des outils technologiques tels que l'Intranet, le système de préparation et d'enregistrement des rapports et le système de suivi des accords institutionnels.

En outre, l'Institut a remanié son portail web afin que l'accent soit mis sur la gestion des connaissances techniques et des ressources en matière d'information dans chaque pays, ce qui facilite la publication, l'administration décentralisée de l'information, la création de communautés virtuelles et la tenue de forums et de vidéoconférences sur Internet, entre autres avantages.

### **CONTRIBUTION RÉELLE DE L'AGRICULTURE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

Les résultats des études au sujet de la contribution réelle de l'agriculture au développement économique constituent un argument capital pour défendre le rôle stratégique du secteur agricole et repositionner ce secteur dans les politiques publiques. C'est pourquoi l'IICA a participé activement à l'analyse et à la mise à jour de ces études menées au Mexique, au Costa Rica, au Guatemala à Trinité-et-Tobago, à la Jamaïque et par l'Organisation des États des Caraïbes orientales.

### **JOURNÉE DE L'IICA À L'OEA**

Un autre résultat des efforts déployés par l'IICA pour repositionner l'agriculture a été l'instauration de la *Journée de l'IICA* à l'OEA. Lors de la première manifestation de ce type, le Conseil permanent de cette organisation a reconnu le travail réalisé par

l'Institut en faveur du développement agricole et rural et souligné l'intérêt des activités menées par l'IICA dans les domaines de la protection sanitaire agricole et de l'innocuité des aliments, de la biotechnologie et de l'agrotourisme. Par ailleurs, à l'occasion d'autres manifestations tenues dans les pays membres, l'IICA a exposé et défendu ses arguments concernant l'importance de l'agriculture et de la vie rurale dans le développement économique et social.

### **FORUMS TECHNIQUES**

Le dialogue continental sur des thèmes cruciaux qui déterminent le développement du secteur agricole ou qui exercent une influence sur celui-ci a été encouragé lors de forums techniques auxquels ont participé des experts dans ces domaines et des représentants de centres spécialisés.

Parmi les thèmes analysés en 2006, il convient de mentionner :

- le cycle de négociation sur l'agriculture de Doha : les résultats de la conférence ministérielle de Hong Kong ;
- les politiques de développement des territoires ruraux du Brésil ;
- les politiques publiques en faveur de l'agriculture et de la vie rurale ;
- le changement climatique et la vulnérabilité de l'agriculture et du milieu rural.

### **MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU PLAN À MOYEN TERME**

Le temps dont je dispose ne me permet pas de m'étendre sur toutes les activités de coopération technique qui s'inscrivent dans la mise en œuvre du nouveau Plan à moyen terme. Cependant, j'aimerais présenter quelques-uns des résultats que nous avons obtenus dans les domaines suivants :

1. Commerce et compétitivité des agroentreprises.
2. Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments.
3. Technologie et innovation.
4. Agroénergie et biocarburants.
5. Biotechnologie et biosécurité.
6. Assurances agricoles.
7. Agrotourisme.

## **COMMERCE ET COMPÉTITIVITÉ DES AGROENTREPRISES**

En ce qui concerne la promotion du commerce et de la compétitivité des agroentreprises, il est important de souligner les efforts déployés par l'IICA pour améliorer les capacités entrepreneuriales des petits et moyens producteurs en Équateur, au Mexique, en El Salvador, au Honduras, au Nicaragua, en Haïti, au Guatemala, au Panama et à la Barbade. Ces efforts ont été rendus possibles grâce au leadership assumé par le Programme interaméricain pour la promotion du commerce, des agroentreprises et de l'innocuité des aliments, dont le siège se trouve dans notre bureau à Miami et dont les responsabilités sont les suivantes :

- coordonner des plates-formes d'exportation ;
- promouvoir les missions commerciales ;
- appuyer la réalisation d'études de marché ;
- produire de l'information spécialisée sur le commerce ;
- produire des publications destinées aux secteurs productifs.

Nous tenons à exprimer notre gratitude au Département de l'agriculture des États-Unis d'Amérique (USDA) pour le soutien financier apporté dans la mise en place des systèmes d'information sur les marchés agricoles, coordonnés par l'Organisation de l'information sur les marchés des Amériques (OIMA) et pour les services d'information documentaire fournis dans le cadre du système continental SIDALC.

Pour améliorer les compétences des ressources humaines en matière de gestion des accords de libre-échange, l'IICA a mis en œuvre le programme de coopération technique horizontale intitulé « Nœud pour les politiques et le commerce : point focal, le Mexique ». Il a également continué de donner un suivi aux négociations multilatérales et bilatérales des pays du Continent.

## **PROTECTION SANITAIRE AGRICOLE ET INNOCUITÉ DES ALIMENTS**

En ce qui concerne la protection sanitaire agricole et l'innocuité des aliments, les États membres ont pu défendre leurs intérêts de façon plus efficace devant le Comité des mesures sanitaires et phytosanitaires de l'Organisation mondiale du commerce, à Genève, grâce à l'appui qu'ils ont apporté à l'Initiative pour les Amériques dans le domaine des mesures sanitaires et phytosanitaires, encouragée par l'IICA. Le fait que de nombreux pays qui participent à cette initiative aient inclus ce thème dans les priorités de leurs programmes de travail constitue un grand progrès.

Un autre résultat important concerne l'appui de l'IICA à la modernisation des services de protection sanitaire agricole, grâce à l'application de l'instrument « Performance, vision, stratégie » (PVS) qui encourage la planification stratégique dans les services de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments dans les pays.

L'application de cet instrument a facilité une réponse coordonnée des pays pour la gestion de situations d'urgence liées aux maladies transfrontières et a contribué à améliorer les capacités nationales dans les domaines de l'hygiène animale, de l'innocuité des aliments et de la protection phytosanitaire. L'instrument PVS a été validé par l'Organisation mondiale de la santé animale, la Banque mondiale, la BID et l'OPS et constitue un intrant pour les programmes nationaux.

La menace latente de grippe aviaire a représenté la principale préoccupation en 2006. Toutes les régions du Continent ont dû faire face à ce défi. Pour sa part, l'IICA, de concert avec ses partenaires stratégiques, a conçu une campagne d'information afin d'attirer l'attention sur les risques posés par cette épizootie et de former les producteurs et les guides d'opinion sur la scène continentale.

## **TECHNOLOGIE ET INNOVATION**

Nous reconnaissons l'importance de la technologie et de l'innovation pour le développement agricole et c'est pourquoi, de concert avec la Banque mondiale et d'autres organisations internationales, l'IICA a contribué à la mise en œuvre du projet mondial intitulé « Évaluation internationale des sciences et des technologies agricoles pour le développement ».

Le Fonds régional pour la technologie agricole (FONTAGRO), initiative dont le montant s'élève à 37 millions de dollars des États-Unis, à laquelle contribuent les États membres et qui est coparrainée par l'IICA et la BID, a encouragé l'exécution de projets de recherche multinationaux et l'échange de données d'expérience entre pays et entre régions, avec la participation des programmes régionaux de recherche (PROCI).

## **AGRICULTURE BIOLOGIQUE**

Nous apportons notre appui à la mise en place de nouveaux programmes dans le domaine de l'agriculture biologique, notamment en Amérique centrale, grâce à l'intérêt démontré par la Commission centraméricaine des autorités compétentes dans le domaine de l'agriculture biologique, qui est composée des directeurs des bureaux chargés de superviser cette activité dans la région et en République dominicaine. Cette expérience nous a permis de renforcer nos liens avec l'Agence autrichienne de

coopération pour le développement et le Gouvernement de l'Espagne, avec lesquels l'IICA a déjà entrepris de formuler des propositions nationales et régionales dans ce domaine thématique. L'Institut a inscrit l'agriculture biologique à son programme de travail et confié la responsabilité des activités dans ce domaine à la Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances.

Les activités de l'IICA sont centrées sur trois lignes d'action principales :

1. Appui pour la conception de politiques et de stratégies nationales pour le développement de l'agriculture biologique.
2. Coopération en vue de mettre en place et de renforcer le cadre institutionnel nécessaire à ce développement.
3. Gestion des connaissances dans le domaine de l'agriculture biologique.

### **NOUVEAUX PROGRAMMES/RÉPONSES AU CONSEIL**

En 2006, trois nouveaux programmes interaméricains ont été lancés, en réponse à des résolutions adoptées par le Conseil interaméricain de l'agriculture et le Comité exécutif.

- Le premier représente une plate-forme de coopération horizontale dans les domaines de l'agroénergie et des biocarburants.
- Le deuxième est le Programme continental sur la biotechnologie et la biosécurité, dans le cadre duquel des initiatives régionales ont été conçues et des réseaux et alliances avec des partenaires stratégiques ont été coordonnés à l'échelle mondiale.
- Le troisième est un programme concernant les assurances agricoles, par le biais duquel l'Institut, de concert avec des organisations spécialisées, encourage l'utilisation des assurances agricoles dans le secteur agricole.

### **AGROÉNERGIE**

La plate-forme pour la coopération horizontale dans les domaines de l'agroénergie et des biocarburants a pour but d'aider nos États membres à examiner de nouvelles sources d'énergie, compte tenu des prix élevés du pétrole auxquels nous devons faire face aujourd'hui.

Les objectifs du programme sont les suivants :

- a. Créer une plate-forme pour la diffusion des connaissances, des informations et des données d'expérience dans le domaine de la production d'agroénergie et de biocarburants.
- b. Créer un forum spécialisé où les pays puissent discuter et analyser, de manière ouverte, leurs préoccupations au sujet de l'agroénergie et des biocarburants.
- c. Faciliter la coopération technique horizontale entre les pays membres, ce qui pourrait les aider à mieux comprendre la complexité de la production de l'agroénergie et des biocarburants.

L'élément central de la stratégie de l'IICA consiste à aider les pays membres à renforcer les capacités institutionnelles requises pour offrir un soutien aux activités entrepreneuriales dans le domaine de l'agroénergie qui sont susceptibles d'offrir des moyens durables de gagner sa vie et de favoriser un environnement sain, en particulier pour les populations rurales. La création de petites et moyennes entreprises dans le domaine des biocarburants offre une excellente possibilité de créer des emplois, de revitaliser les économies rurales et d'améliorer la diffusion des nouvelles technologies.

En décembre 2006, par exemple, l'État de la Floride, la Fédération industrielle de l'État de São Paulo et la Banque interaméricaine de développement (BID) ont créé la Commission interaméricaine de l'éthanol, dans le but de promouvoir la production et la consommation de ce biocarburant dans le Continent. L'IICA a été invité à exercer la présidence de son Comité de recherche et à recueillir de l'information sur la situation et les perspectives de l'agroénergie et des biocarburants en Amérique latine et dans les Caraïbes.

### **BIOTECHNOLOGIE ET BIOSÉCURITÉ**

Le Programme continental sur la biotechnologie et la biosécurité aidera nos États membres dans trois domaines particuliers :

1. Mise en place de systèmes d'information sur la biotechnologie et la biosécurité.
2. Évaluation des besoins en matière de développement et d'utilisation appropriée de la biotechnologie et de la biosécurité.
3. Réalisation d'études, de débats et d'analyses au sujet des répercussions des règlements et des traités sur la biotechnologie et la biosécurité.

### **ASSURANCES AGRICOLES**

Le Programme des assurances agricoles aidera nos États membres dans la gestion des risques inhérents au processus de production agricole. Il les aidera également à atténuer les effets néfastes des catastrophes naturelles telles que les ouragans et les inondations.

### **LIENS DANS LE DOMAINE DE L'AGROTOURISME**

Prenant en compte l'importance du tourisme dans la Région des Caraïbes, l'IICA a collaboré avec le Centre des liens dans le domaine de l'agrotourisme, dont le siège est installé à la Barbade, dans la consolidation de ses activités avec l'Association hôtelière des Caraïbes et l'Association du tourisme des Caraïbes, notamment en ce qui concerne le projet financé par l'OEA et qui a pour but de renforcer le secteur du tourisme grâce à l'établissement de liens avec le secteur agricole des Caraïbes, dans le cadre duquel des études ont été réalisées, des vidéos ont été produites et des ateliers ont été organisés à la Barbade, en Dominique, en Jamaïque, au Suriname, à Trinité-et-Tobago, au Guyana et à Saint-Kitts-et-Nevis.

### **SERVICES D'INFORMATION**

À l'IICA, deux systèmes importants continuent de fournir une information pertinente à nos États membres pour leurs activités agricoles. Le système INFOAGRO.NET, qui compte 17 000 utilisateurs, est maintenant doté de modules concernant le commerce, les agroentreprises, la technologie, la biotechnologie, la santé, le développement rural et l'agroindustrie. Le Système d'information et de documentation agricoles des Amériques (SIDALC), qui compte 30 000 utilisateurs, contient des collections de données provenant de 140 institutions réparties dans 21 pays du Continent.

L'IICA a compris que la gestion des connaissances représente un nouvel outil pour la coopération et que le capital intellectuel constitue l'une des ressources les plus précieuses de la région pour aider celle-ci à relever les défis de promouvoir l'agriculture et la prospérité rurale. À cet égard, l'Institut ne s'est pas contenté de promouvoir l'utilisation et l'application efficaces de l'information, il en a profité également pour intensifier ses efforts visant à renforcer les capacités et à améliorer la qualité technique de nos services partout dans le Continent.

C'est ainsi que l'Institut a réorganisé ses services techniques. Il a créé la Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances, à laquelle il a confié la responsabilité de surveiller les éléments nouveaux dans le secteur de l'agriculture, afin

d'orienter ses activités de coopération technique. Il est de notre responsabilité de faciliter ladite coopération entre unités sur la scène continentale, d'établir des liens étroits avec d'autres entités qui déploient des efforts sur les scènes régionale et nationale et d'assurer l'harmonisation des programmes avec le PMT 2006-2010.

### **PARTENAIRES STRATÉGIQUES**

Il convient de souligner qu'une grande partie de notre travail est le fruit d'efforts déployés non seulement avec nos partenaires stratégiques dans les États membres, mais également avec un nombre considérable de partenaires internationaux, dont l'OEA, la FAO, la BID, l'OPS, la CEPALC, l'Agence suisse de développement et de coopération, l'Organisation de l'industrie de la biotechnologie, le Programme international des services exécutifs, le Conseil des grains des États-Unis, l'Université Harvard, l'Université internationale de la Floride, l'Institut de recherches en politiques rurales, la coalition d'organisations de femmes « American Agri-Women » et bien d'autres, sans lesquels il aurait été impossible de mener à bien les 534 activités de coopération déclarées par nos bureaux, ainsi que d'autres activités dirigées par la Direction des opérations régionales et le Siège.

Il faut également mentionner les travaux conjoints réalisés par l'IICA et le CATIE en 2006, qui ont été axés sur le renforcement des capacités dans les domaines de la biotechnologie et de l'agrosylviculture, la gestion de l'information agricole à l'échelle continentale grâce à la bibliothèque Orton, l'innovation technologique pour la production et la commercialisation du café d'Amérique centrale et la conception de projets de mise en œuvre conjointe, qui ont été présentés au Fonds pour l'environnement mondial (FEM), à la BID et à la Fondation Bill et Melinda Gates.

Cette relation a permis à l'IICA de forger des liens avec d'autres organisations comme le Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) de France, l'Agence espagnole de coopération internationale, le Centre des réseaux d'information agricole (AGNIC) des États-Unis et l'organisation *Catholic Relief Services*, entre autres.

Le CATIE et l'IICA ont été choisis pour mettre en œuvre, de concert avec le CIRAD, le Projet de développement social intégré et durable de la selva Lacandona (PRODESIS) au Mexique.

Je ne parlerai pas des résultats du nouveau partenariat stratégique entre l'IICA et la FAO puisque cette question est inscrite à l'ordre du jour de la présente réunion.

En outre, toutes ces activités et d'autres que je n'ai pas mentionnées sont décrites en détail dans les rapports soumis par les bureaux dans nos 34 États membres. Je ne résumerai pas chacun de ces rapports, car cela prendrait trop de votre temps.

### **EN RÉSUMÉ**

Notre travail a aidé nos États membres à améliorer les conditions de vie de millions de personnes pour qui l'agriculture représente la seule source de revenus; à renforcer le cadre institutionnel national pour le développement agricole; à formuler des politiques nationales et à appliquer des règles et des normes, conformément aux normes internationales et aux systèmes visant à faciliter le commerce, les investissements et le développement, et à promouvoir des possibilités fondées sur le commerce équitable pour accroître les revenus des agriculteurs et des petites et moyennes entreprises.

Comme il ressort du Rapport annuel 2006, nous avons coopéré avec plus de 18.000 clients et partenaires, organisé 170 événements (réunions, ateliers, séminaires), produit 239 documents portant sur une grande variété de thèmes nationaux et régionaux, et réalisé plus de 500 activités de coopération.

Avant de terminer, j'aimerais rappeler que ce qui a caractérisé l'IICA au cours des cinq dernières années, c'est son modèle de coopération technique et de gestion administrative. Conformément à ce modèle, les programmes de coopération technique sont bâtis « du bas vers le haut », en collaboration avec le secteur public, le secteur privé et le secteur universitaire, qui font partie de nos partenaires stratégiques dans chaque pays et dans les régions. Notre personnel, qui compte 95 professionnels internationaux et 225 professionnels locaux, vise l'excellence technique et la prudence financière et s'attache à obtenir des résultats concrets, à résoudre les problèmes et à tirer profit des possibilités définies de concert avec nos États membres.

Grâce à cet effort, les pays ont répondu très favorablement à notre budget. En 2006, tous les pays, sauf quatre, ont versé leurs quotes-parts. En clair, aucun État membre n'a plus de deux quotes-parts en souffrance, ou aucun État ayant des arriérés de quote-part ne se retrouve sans plan de paiement, ce qui permet à l'Institut de conserver une solide santé financière.

En 2006, les gouvernements, les institutions financières et d'autres organismes de développement ont investi des ressources dans le travail de l'IICA, mobilisant 134 millions de \$ÉU. L'administration de ces fonds a généré 7 millions de \$ÉU qui sont utilisés pour couvrir les frais d'administration des fonds externes.

La situation financière que je viens de résumer nous a permis de concrétiser d'importants projets que nous reportions depuis des années, à savoir :

- la rénovation de l'infrastructure du Siège, qui date de 1976 ;
- l'achat d'un nouveau système comptable et financier (SAP) ;
- des investissements dans des activités de formation, d'intervention dans des situations d'urgence et de coopération horizontale ;
- l'affectation de ressources à de nouvelles activités dans des domaines tels que l'agrotourisme, l'agroindustrie et l'agriculture biologique ;
- la mise en œuvre de nouveaux programmes, mentionnés précédemment, dans les domaines de la biotechnologie, des assurances agricoles et de l'agroénergie, et la poursuite du programme sur le commerce, les agroentreprises et l'innocuité des aliments, sous la direction du Bureau de l'IICA à Miami.

Pour la quatrième année consécutive, les vérificateurs externes ont établi que les finances de l'IICA étaient saines, et leur rapport a été déclaré conforme aux règles institutionnelles et aux normes de vérification internationales. Il convient également de mentionner que 91 % des ressources provenant des quotes-parts, soit 26,7 millions de \$ÉU, ont été investis dans l'exécution de plans et de programmes de coopération technique convenus avec nos États membres.

En 2007, en plus de la mise en application du nouveau système financier de l'IICA, nous nous emploierons à :

- a) appuyer nos États membres dans l'évaluation des capacités techniques de l'IICA ;
- b) mettre en œuvre un programme de formation dans le domaine du service ;
- c) renforcer nos systèmes de gestion du rendement et d'évaluation ;
- d) nous encouragerons la coopération technique horizontale et les échanges de données d'expérience ;
- e) mettre sur pied le Forum des responsables de l'agriculture, un programme destiné aux ministres de l'agriculture nouvellement élus et aux hauts fonctionnaires du secteur agricole du Continent, qui nous permettra de définir des visions communes et modernes du secteur agricole et de notre rôle en tant que promoteurs du développement.

Nous devons investir dans des esprits jeunes et intelligents, dans le but de former les dirigeants de l'avenir. Nous sommes conscients que l'avènement de jeunes dirigeants dans le secteur agricole devrait faire partie des priorités futures de l'Institut,

conformément à la nouvelle vision de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques que nous nous employons à définir.

C'est pourquoi nous proposons une nouvelle initiative qui encourage la venue de jeunes dirigeants ayant une vision globale et qui offre une occasion unique à ceux qui participent au développement agricole dans les Amériques d'élargir leur compréhension des grands enjeux du développement et de contribuer à l'édification d'un réseau interaméricain de jeunes dirigeants capables de transformer le secteur agricole des Amériques.

#### **MODERNISATION INSTITUTIONNELLE**

L'Institut est une organisation dont le travail est fondé sur le savoir et dont l'ingrédient fondamental est constitué par ses ressources humaines. Étant donné l'augmentation continue des demandes des États membres, qui ont de plus en plus besoin des connaissances de l'Institut, et l'accélération vertigineuse des changements qui se produisent dans le secteur agricole, il est essentiel que l'Institut investisse dans le perfectionnement de son personnel. Nous proposons dans notre budget extraordinaire de 2008 d'allouer des fonds à l'amélioration des compétences techniques et des capacités de leadership de notre personnel professionnel, et de financer aussi bien des activités à court terme que des congés de perfectionnement professionnel (années sabbatiques). Nous espérons pouvoir compter sur votre appui pour cette initiative.

Aujourd'hui, il est indéniable que la modernisation des institutions publiques est essentielle pour le développement. Les efforts que nous avons consentis au cours des cinq dernières années afin de moderniser l'IICA représentent la contribution la plus importante que notre administration peut apporter à l'agriculture du Continent.

Honorables Ministres, Mesdames et Messieurs, j'aimerais conclure en réitérant notre engagement en faveur du développement agricole et rural du Continent, surtout en cette année 2007, qui marque le soixante-cinquième anniversaire de l'IICA.

Je vous remercie de votre attention.

**ALLOCUTION DE M. CHELSTON W. D. BRATHWAITE, DIRECTEUR  
GÉNÉRAL DE L'IICA, PRONONCÉE À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Nous voici arrivés au terme de la Quatrième Réunion ministérielle sur l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques et de la Quatorzième réunion annuelle du Conseil interaméricain de l'agriculture. J'aimerais profiter de l'occasion pour vous remercier de l'appui et de la coopération que vous nous avez offerte, grâce auxquels la réunion a été un franc succès.

Nous quittons le Guatemala avec une vision renouvelée et la ferme détermination à continuer de mettre en place un programme continental visant à promouvoir l'agriculture et la vie rurale dans les Amériques, un programme fondé sur la promotion de la compétitivité, de la durabilité, de l'équité et de la gouvernance.

Cette vision a été renforcée pendant cette semaine grâce au dialogue, à la coopération et à l'engagement de continuer de travailler ensemble, dans le but d'atteindre l'objectif final qui est de faire en sorte que le secteur rural des Amériques soit prospère et jouisse des avantages de la démocratie.

Notre monde continue sur la voie de la mondialisation, ce qui pose des défis pour la coopération et l'intégration.

Nombre des problèmes auxquels nous faisons face, comme les maladies transfrontières, la pauvreté, le changement climatique, les difficultés énergétiques et le terrorisme, ne sont pas des problèmes nationaux, mais internationaux, qui exigent des solutions multinationales, voire mondiales.

À cet égard, les organisations multinationales, comme la nôtre, qui aident à combler les écarts entre les pays, des points de vue de la diversité, du pouvoir, de la richesse et de la race, ont un rôle clé à jouer dans la recherche concertée de solutions à nos problèmes complexes.

Aujourd'hui, le monde continue d'adhérer à un programme de coopération international axé sur la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et la conclusion d'un accord mondial sur le commerce.

La notion d'une nouvelle économie mondiale, dans laquelle aucun pays n'est freiné par sa taille géographique et tous ont la possibilité de créer des entreprises

capables de fonctionner dans le nouveau contexte régional, continental et mondial, est une réalité passionnante qui pourrait favoriser le développement de nos nations.

Néanmoins, le potentiel de l'économie mondiale ne pourra se concrétiser que si la mondialisation et la libéralisation du commerce sont contrôlées au moyen de règles transparentes et fondées sur la science, avec des instruments et des institutions qui facilitent la répartition équitable des avantages de la nouvelle économie. À cet égard, il convient d'être à l'écoute des préoccupations exprimées au sujet du traitement accordé aux économies de petite taille, de la gestion de l'environnement et du sort de ceux qui pourraient se considérer marginalisés par le processus.

À mon avis, notre Institut doit continuer sur la même voie, qui consiste à :

- promouvoir le dialogue continental et le consensus au sujet des questions agricoles ;
- impulser le commerce continental, les agroentreprises et l'innocuité des produits agricoles destinés à l'alimentation ;
- combattre la faim et la pauvreté dans les collectivités rurales ;
- encourager la coopération horizontale et les échanges de données d'expérience ;
- promouvoir la compétitivité dans le secteur agricole ;
- appuyer l'intégration régionale ;
- encourager la gestion efficace des ressources naturelles ;
- aider les États membres à adapter leur secteur agricole aux réalités du libre-échange ;
- se concentrer sur la promotion du commerce fondée sur la science, ainsi que sur l'élimination des barrières non tarifaires ;
- faciliter l'harmonisation des lois et des règlements commerciaux.

Nous devons également poursuivre nos efforts pour :

- aider les pays dans la mise en œuvre des mandats relatifs à l'agriculture et à la vie rurale impartis dans le Plan AGRO 2003-2015, au moyen de programmes nationaux et régionaux et d'un programme continental établis à la suite d'un véritable dialogue et d'échanges entre les communautés agricoles des 34 États membres ;
- renforcer l'alignement stratégique afin de garantir que la structure institutionnelle et les processus de l'IICA soient appropriés et conformes aux nouvelles demandes d'une institution moderne, capable d'agir de sa propre initiative ;

- coordonner nos actions avec d'autres organisations internationales qui travaillent dans le domaine de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques, afin d'assurer que la recherche de solutions soit fondée sur une démarche holistique et de favoriser la coordination et la complémentarité de nos efforts, en particulier dans les initiatives dans lesquelles est appliqué le principe « travailler ensemble » ;
- participer activement, en tant qu'institution affiliée au processus des Sommets des Amériques, à l'édification d'une nouvelle architecture pour l'agriculture et la vie rurale dans le Continent. C'est pourquoi nous devons continuer de faire partie du Groupe de travail sur la mise en œuvre des initiatives des Sommets des Amériques et préparer le secteur agricole en vue du Sommet présidentiel qui se tiendra à Port of Spain, Trinité-et-Tobago.

L'année passée, je disais que les décisions des chefs d'État et de gouvernement, clairement énoncées dans les Déclarations des Sommets et dans leurs Plans d'action, avaient changé à jamais le rôle de notre Institut. Aujourd'hui, l'IICA ne doit pas seulement fournir des services de coopération dans le domaine de l'agriculture aux pays du Continent, il doit également assumer un mandat plus large, à savoir agir en tant que chef de file dans tout ce qui concerne l'agriculture et la vie rurale. À mon avis, ce mandat signifie que notre Institut doit poursuivre son processus de repositionnement stratégique sur le plan mondial et continuer d'adopter un programme de développement.

Les mesures que nous avons prises tout au long des cinq dernières années, de réorganisation interne et de projection vers une nouvelle dimension extérieure, constituent les premiers pas de ce processus, lequel répond à 15 mandats que j'ai acceptés lorsque j'ai pris mes fonctions de Directeur général.

Les demandes présentes de nos sociétés, conjuguées au contexte mondial en constante évolution, exigent un degré de maturité de la part de notre Institut. Cette année, nous célébrons le 65<sup>e</sup> anniversaire de l'institution. Toutefois, les anniversaires ne sont pas seulement des occasions de célébrer, ils peuvent également représenter des jalons pour envisager et définir l'avenir.

Le nouveau contexte d'un monde marqué par les négociations commerciales internationales, les technologies de la communication et de l'information, la biotechnologie et l'interconnexion entre les économies nous incite à penser que les pays doivent s'engager plus que jamais à renforcer et à approfondir le processus d'intégration des Amériques.

Le contexte qui se fait jour laisse penser que les années 2007 à 2015 seront cruciales pour l'avenir des pays de notre région. Les pays commencent à s'adapter à la certitude du changement dans les règles du commerce international et à l'inévitable exposition à une plus grande concurrence d'envergure mondiale.

Nous devons concentrer de nouveau nos initiatives et redoubler nos efforts en vue d'adopter un programme de développement rural, sans perdre de vue notre mission centrale qui est de promouvoir un secteur agricole compétitif, prêt du point de vue technologique, géré dans le respect de l'environnement et socialement équitable pour tous les peuples des Amériques. Ainsi, notre Institut atteindra le nouveau degré de maturité que nos États membres exigent et méritent.

Nous nous réjouissons de constater que le Rapport sur le développement de la Banque mondiale pour l'année 2008 sera centré sur la question de la place de l'agriculture dans le développement. Nous pensons que ce rapport sera tout à fait opportun, au moment où les pays des Amériques découvrent la véritable contribution de l'agriculture au développement économique.

Je vous souhaite à tous un excellent voyage de retour et c'est avec enthousiasme que j'envisage l'avenir car je sais que nous pouvons compter sur votre appui constant dans les efforts que nous déployons, ensemble, pour bâtir un monde meilleur.

Merci beaucoup.

**ALLOCUTION DE MONSIEUR BERNARDO LÓPEZ FIGUEROA, MINISTRE  
DE L'AGRICULTURE, DE L'ÉLEVAGE ET DE L'ALIMENTATION DU  
GUATEMALA ET PRÉSIDENT DU CONSEIL, PRONONCÉE  
À LA SÉANCE DE CLÔTURE**

Au départ, nous pensions que l'organisation, en si peu de temps, de quatre événements de l'ampleur de ceux auxquels nous avons assisté pendant cette semaine au Guatemala ne serait possible que si le groupe de « rêveurs » du ministère de l'Agriculture pouvait compter sur l'appui d'autres « rêveurs ». C'est pourquoi je vous demande d'applaudir bien fort l'IICA puisque c'est grâce à l'équipe de travail de M. Chelston Brathwaite que nous avons réussi à mener à bien tous les événements de cette Semaine de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques « Guatemala 2007 ».

À toutes les délégations qui nous ont accompagnés, je tiens à exprimer ma plus profonde admiration. Tout d'abord, pour leur capacité de débattre, d'échanger des points de vue pas toujours convergents sur les grands enjeux du nouveau contexte de l'agriculture mondiale et sur ceux de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques. Ensuite, pour leur énorme capacité de poser avec courage les problèmes qui freinent le développement rural dans notre Continent et de chercher des solutions. Enfin, pour la conviction qui les anime, selon laquelle, sans un renforcement du système institutionnel et des valeurs, nous ne serons pas capables de résoudre les grands problèmes de l'humanité, comme le changement climatique et le terrorisme.

Par ailleurs, cette réunion du Conseil interaméricain de l'agriculture a mis en évidence la force que confèrent les partenariats. Comme l'a dit M. Graciano Dasilva dans son intervention, aujourd'hui, les alliances sont indispensables, même dans la compétition. C'est pourquoi il est essentiel que les organismes de coopération internationale comprennent que les partenariats renforceront l'appui qu'ils peuvent nous apporter.

Je tiens à saluer les membres de la famille de don Pablo Rizzo Pastor, ancien ministre de l'Agriculture et de l'Élevage de l'Équateur et ancien Président du Conseil interaméricain de l'agriculture, qui sont ici présents. Nous regrettons infiniment le départ d'une personne dotée d'une si grande énergie, que nous ne pouvons oublier. C'était très important pour nous qu'une partie de sa famille soit avec nous aujourd'hui.

Je tiens également à m'adresser à vous, professionnels guatémaltèques, anciens fonctionnaires de l'IICA, qui nous accompagnent aujourd'hui, pour vous dire que nous sommes très fiers de vous car, grâce à vous, le Guatemala a contribué au

développement agricole des Amériques. Nous sommes aussi très fiers de la présence à cette cérémonie de clôture de la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale des lauréats des distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural.

Nous adressons à nos frères de la Jamaïque nos meilleurs vœux de succès dans l'organisation de la prochaine réunion du Conseil. Je suis convaincu que les résultats de cette réunion contribueront à renforcer le développement de l'agriculture, à éliminer la pauvreté et à améliorer la qualité de vie dans les zones rurales de notre Continent.

Merci beaucoup à vous tous. Je déclare close la Semaine de l'agriculture et de la vie rurale des Amériques.

## **ANNEXES**



## ***ANNEXE 1: RÉSUMÉ DU RAPPORT SUR LA SITUATION ET LES PERSPECTIVES DE L'AGRICULTURE ET DE LA VIE RURALE DANS LES AMÉRIQUES EN 2006***

Monsieur James French, Directeur, Leadership technique et gestion des connaissances, souligne le travail réalisé par les personnes qui ont participé à l'élaboration du rapport susmentionné, sous la direction de l'Unité de la modernisation institutionnelle de sa Direction, avec la collaboration de diverses institutions comme la FAO, la CEPALC et le CATIE.

Monsieur French présente le rapport, en se référant plus particulièrement aux principales tendances observées dans l'agriculture et la vie rurale des Amériques et aux défis que les nations du Continent doivent relever dans les deux secteurs.

### **1. La production agricole croît de manière soutenue**

Les Amériques affichent leur meilleure performance économique et sociale des 25 dernières années, comme le montre la croissance soutenue de la production agricole, à un taux moyen de 2,2 %. Cependant, bien que la majorité des pays des Amériques aient enregistré une croissance importante de la production, il existe des écarts considérables entre les pays et c'est dans la Région des Caraïbes que les résultats sont les moins favorables (Cuba, Haïti et 9 des 13 pays du CARICOM). On prévoit que les pays en développement seront responsables de la croissance mondiale de la production, mais la région ALC sera celle qui affichera le plus faible taux de croissance. Néanmoins, il faut espérer que la stabilité macro-économique et une baisse du taux d'inflation stimuleront les investissements productifs.

### **2. Les exportations de produits agricoles sont en hausse**

L'augmentation du commerce mondial des produits agricoles favorise la croissance de la région. Les Amériques constituent la principale région exportatrice nette de produits agricoles, bien que leur participation au commerce agricole mondial soit en recul depuis 2000, en raison d'une baisse du dynamisme de leurs exportations agricoles (7,1 % de croissance annuelle pendant la période 2000-2005). Nos exportations agricoles se concentrent dans les *produits de base*, pendant que s'accroît la tendance à importer des produits agricoles transformés. Les prix internationaux des produits agricoles affichent une tendance au redressement, avec une hausse moyenne de

6,5 % entre 2002 et 2007, et les prix du café et du sucre ont augmenté de plus de 13 %. Les perspectives du commerce international des produits agricoles pour les Amériques sont très bonnes, puisque l'on prévoit une hausse de la demande mondiale d'aliments et des produits agricoles servant à la production d'éthanol et de biodiesel.

### **3. Les marchés sont de plus en plus exigeants et différenciés**

On observe une évolution constante des goûts et des préférences des consommateurs, à laquelle les producteurs et les agroentreprises doivent s'adapter. La demande pour des aliments sûrs et bénéfiques pour la santé (à faible teneur en gras et en calories) croît également et une plus grande valeur est accordée à l'appellation d'origine et aux distinctions supplémentaires de qualité. La migration vers les pays développés donne un élan aux marchés de produits ethniques. Il faut également mentionner le plus grand intérêt et la demande croissante pour les produits préparés ou pratiques, non seulement dans les marchés des pays développés, mais aussi dans la majorité des pays de la région.

Plusieurs tendances méritent d'être soulignées. En premier lieu, on exige de plus en plus une garantie de la qualité et de l'innocuité des aliments. En effet, les répercussions de la consommation d'aliments malsains sur la santé publique sont si grandes et si coûteuses que les pays et les consommateurs ne sont pas prêts à courir de risques en la matière. Seulement en 2005, quelque 190 milliards de \$ÉU d'exportations agricoles et 130 milliards de \$ÉU d'importations agricoles ont dû satisfaire à une norme quelconque de protection sanitaire ou phytosanitaire.

Ensuite, les débouchés sont plus nombreux pour les produits différenciés, en particulier pour les produits provenant des petits et moyens exploitants et de leurs organisations commerciales. Cette tendance est attribuable en partie au fait que les consommateurs s'intéressent de plus en plus aux facteurs sociaux et environnementaux liés au processus de production. Ainsi, le consommateur préfère acheter des produits qui ont eu un impact positif sur l'environnement ou qui favorisent l'économie des petits et moyens producteurs. C'est en raison de ces préoccupations des consommateurs que la certification de qualité et l'appellation d'origine prennent de l'importance.

Enfin, on constate également une tendance à l'expansion dynamique du marché mondial des produits biologiques. Dans ce secteur, les ventes avoisinent les 30 milliards de \$ÉU, il se transige plus de 1 500 articles et le taux de croissance s'établit à 9 % en moyenne. Ce marché, dans lequel la demande est insatisfaite de manière chronique, offre de grandes possibilités commerciales, en particulier pour les petits et moyens producteurs qui font office de pionniers. En outre, la production biologique contribue à la gestion durable des ressources naturelles.

En résumé, les tendances mentionnées ont entraîné un accroissement des exigences de qualité et d'innocuité des aliments ainsi que de l'importance des certifications qui permettent d'offrir des produits différenciés, non seulement pour l'exportation mais aussi pour la consommation intérieure. L'avantage, c'est que les processus de production favorisent beaucoup les petits et moyens producteurs.

#### **4. Les chaînes de supermarché participent de plus en plus au commerce de détail des produits alimentaires**

Aujourd'hui, le commerce de détail est dominé par les grandes chaînes, qui achètent directement aux producteurs et aux agroindustriels, établissant ainsi un nouveau type de relations commerciales, encadrées par des contrats sociaux qui couvrent les aspects techniques et sanitaires, l'environnement social de la production et l'assistance technique.

Les supermarchés offrent une assistance technique aux producteurs pour les aider à satisfaire à la demande croissante et aux exigences de qualité dans les marchés. À leur tour, les supermarchés imposent de nouvelles exigences, d'une grande importance, concernant les volumes minimum, les délais de livraison, les paiements différés, la détermination des prix, l'étiquetage et l'emballage. Il en résulte une réduction du pouvoir de négociation et des marges bénéficiaires des producteurs traditionnels, qui doivent relever le défi de respecter les nouvelles règles du jeu s'ils veulent participer à ces modes de commercialisation, et, parallèlement, mettre en place et consolider de nouveaux instruments de marché comme des contrats, des réseaux d'approvisionnement et des centres de distribution. Néanmoins, l'intervention des supermarchés a une incidence sur l'innovation dans les méthodes et les pratiques de production et de commercialisation.

#### **5. La technologie et l'innovation prennent de plus en plus d'importance**

Dans la région, l'agriculture connaît une plus forte croissance que dans le reste du monde, mais cette croissance est due à l'augmentation de la superficie cultivée. Dans les autres régions du monde, la croissance est plus liée à l'augmentation de la productivité. La région ALC investit plus de 10 milliards de \$ÉU dans la science et la technologie, mais 96 % des investissements sont concentrés au Brésil, au Mexique, en Argentine, au Chili, au Venezuela et à Cuba. Les investissements de l'Amérique latine dans la technologie sont très inférieurs à la moyenne mondiale et à peine supérieurs aux investissements de l'Afrique et de l'Asie du Sud. On peut donc conclure qu'il existe un écart croissant dans les capacités en matière de technologie et d'innovation, ce qui influe sur la compétitivité des pays et du secteur agricole.

Il convient de souligner que de grands progrès ont été accomplis dans le domaine de la biotechnologie, dont témoignent, par exemple, la production et l'utilisation de variétés génétiquement modifiées (OGM) ainsi que la rapide expansion, dans le monde et dans le Continent, de plusieurs des principales cultures de ce type, notamment en ce qui concerne les céréales et les plantes oléoprotéiques. La biotechnologie a permis d'accroître les rendements et d'abaisser les coûts, mais il faut veiller à ce que le producteur et le consommateur profitent de ces avantages, et non pas seulement l'inventeur et le propriétaire de la technologie. Cependant, l'un des principaux obstacles à l'expansion des OGM réside dans la perception que le public a de l'innocuité de ces organismes. Il faut tenir compte des préoccupations de certains groupes au sujet de l'impact possible des OGM sur l'environnement et le mode de vie rural et fournir une information fiable et fondée sur la science. Il faut également mettre en place des cadres réglementaires pertinents et assurer une gestion rigoureuse des risques.

Il est urgent d'accroître les investissements publics et privés dans la recherche et le développement agricoles et d'accélérer l'introduction de technologies modernes dans les secteurs de l'agriculture et des agroentreprises. Le défi pour le secteur agricole de nos pays consiste à produire plus d'aliments et de matières premières, tout en préservant le couvert forestier et les écosystèmes.

#### **6. Le changement climatique a des répercussions sur l'activité agricole**

Le changement climatique aura des répercussions importantes sur l'agriculture, la biodiversité, la santé humaine, les émissions de gaz et la contamination de l'eau potable. Les manifestations du changement climatique (variations dans les températures, les précipitations et le niveau de l'eau et accroissement des phénomènes naturels extrêmes tels que les ouragans, les sécheresses et les inondations) nuiront considérablement à la compétitivité agricole. Les incendies de forêt et l'érosion du sol augmenteront et les ressources en eau douce diminueront, en raison de l'accroissement de la désertification. Cependant, le secteur agricole peut atténuer les effets du changement climatique. Tous les pays seront touchés, mais ce sont les pays tropicaux, et en particulier leur secteur rural, qui seront les plus vulnérables et c'est dans ces pays que l'on prévoit une augmentation du nombre de victimes humaines et des pertes financières. Les producteurs agricoles devront s'adapter aux conditions du changement climatique et les autorités nationales devront prendre les dispositions nécessaires pour que la région relève efficacement les défis que pose ce changement.

#### **7. La pauvreté persiste et touche plus particulièrement les zones rurales**

Bien que la répartition des revenus en milieu rural se soit améliorée dans 11 des 13 pays pour lesquels on dispose de données, la région ALC continue d'être la région du monde où les inégalités sont les plus grandes en termes de répartition des revenus.

En 2005, l'incidence de la pauvreté et plus particulièrement de la pauvreté rurale était en recul par rapport aux taux de 1980. L'Uruguay, le Brésil, le Mexique et le Panama ont réduit considérablement la pauvreté, ce qui laisse prévoir que ces pays réussiront à atteindre l'Objectif du Millénaire relatif à la réduction de la pauvreté, objectif qui a déjà été atteint par le Chili. Les écarts en matière de pauvreté et d'indigence entre zones rurales et zones urbaines ont également diminué.

Malgré la tendance positive dans la réduction de la pauvreté, les pauvres représentent 58 % de la population rurale, dont 38 % sont dans l'indigence. En 2015, le nombre de personnes en situation de pauvreté absolue dans la région ALC aura baissé d'à peine 6 millions, de telle sorte que la pauvreté et les inégalités continueront de poser un problème. C'est pourquoi les stratégies visant à réduire ces fléaux devront inclure la modernisation compétitive, inclusive et durable de l'agriculture élargie.

### **8. La base de ressources naturelles se détériore**

La région ALC compte 915 millions d'hectares de forêt (23,2 % de la superficie totale mondiale), mais perd 4,3 millions d'hectares par an. Seuls les États-Unis, le Chili, l'Uruguay, le Costa Rica et Cuba ont réussi à accroître leur couvert forestier. La biodiversité et la richesse génétique sont énormes, mais la destruction d'habitats mène à l'extinction croissante d'espèces animales et végétales. L'Amérique dispose de 45 % des ressources mondiales d'eau douce et, malgré cette abondance relative, l'eau constitue une ressource très menacée (l'agriculture consomme près de 69 % du total). Les ressources marines font l'objet d'une surexploitation et la désertification progresse, tout comme la dégradation et la perte de sol, en raison de pratiques inadéquates, de la déforestation et du changement climatique. En général, le développement économique a eu un coût environnemental croissant. Si tous ces problèmes ne sont pas envisagés dans les plus brefs délais, la base de ressources naturelles sera en grand danger dans un avenir rapproché. En conséquence, il est urgent d'axer le développement agricole sur le paradigme de la durabilité environnementale, ce qui permettra de conserver la base de ressources naturelles.

### **9. L'agroénergie et les biocarburants gagnent en importance**

La hausse continue des prix du pétrole et la rareté des nouveaux gisements ont favorisé le développement de l'agroénergie et stimulé l'agriculture. Aujourd'hui, l'agroénergie a déjà un impact considérable sur le secteur énergétique, en raison de l'utilisation des biocarburants : par exemple, entre 2000 et 2006, la production mondiale d'éthanol a augmenté de plus de 100 % et celle de biodiesel, de près de 400 %.

L'utilisation de l'agriculture comme source d'énergie de remplacement a eu pour conséquences de réduire la dépendance à l'égard du pétrole, d'atténuer la pollution, de remplacer des cultures, de créer de nouvelles agroindustries, de créer des emplois en milieu rural et de produire des revenus. Cependant, l'agroénergie présente aussi des aspects controversés : augmentation des prix des produits agricoles, impact sur la sécurité alimentaire, déplacement de cultures utilisées traditionnellement à des fins alimentaires, compétition accrue pour l'utilisation des terres agricoles et pression croissante sur les forêts et les milieux protégés. Les pays doivent trouver un équilibre entre les cultures alimentaires et les cultures agroénergétiques.

Les principaux défis de la région pour accroître la compétitivité du secteur agricole sont liés à une amélioration de l'éducation et à la recherche, à la mise au point de technologies et au transfert de ces technologies, en particulier dans le domaine des biotechnologies.

**ANNEXE 2: ORDRE DU JOUR**  
(IICA/CE/Doc.495(07))

**1. Programme de la réunion**

1.1 Programme provisoire *IICA/JIA/Doc.307(07)*

**2. Politique institutionnelle et services de coopération technique**

2.1 Allocution du Directeur général *(sans cote)*

2.2 Rapport sur la situation de l'agriculture et de la vie rurale dans les Amériques en 2006 *IICA/JIA/Doc.308(07)*

2.3 Progrès accomplis dans l'analyse des compétences techniques de l'IICA (résolution IICA/CE/ Res.462(XXVII-O/07)) *IICA/JIA/Doc.309(07)*

**3. Questions budgétaires et financières**

3.1 États financiers de l'IICA pour 2005 et 2006 et Rapports des commissaires aux comptes *IICA/JIA/Doc.310(07)*

3.2 Douzième et Treizième rapports du Comité de révision de la vérification (CRV) *IICA/JIA/Doc.311(07)*

3.3 Situation actualisée du versement des quotes-parts et progrès accomplis dans le recouvrement des arriérés de quotes-parts dus à l'Institut *IICA/JIA/Doc.312(07)*

3.4 Projet de Programme-budget 2008-2009 *IICA/JIA/Doc.313(07)*

3.5 Budget extraordinaire 2008-2009 financé avec des ressources provenant du Sous-fonds général *IICA/JIA/Doc.314(07)*

**4. Relations internationales**

- 4.1 Progrès accomplis dans le renforcement des relations entre la FAO et l'IICA *(Sans numéro)*
- 4.2 Contributions de l'Institut de recherche et de développement agricoles des Caraïbes (CARDI) aux accords ministériels du Continent américain et Rapport 2005-2006 *IICA/JIA/Doc.315(07)*
- 4.3 Contributions du Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE) aux accords ministériels du Continent américain et Rapport 2005-2006 *IICA/JIA/Doc.316(07)*
- 4.4 Proposition visant à renforcer le rôle de l'IICA en tant qu'organisme d'exécution des projets et des programmes de développement agricole et rural dans le cadre de la nouvelle politique de la BID *IICA/JIA/Doc.317(07)*

**5. Questions relatives aux organes de direction de l'IICA**

- 5.1 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions de la Treizième réunion ordinaire du Conseil *IICA/JIA/Doc.318(07)*
- 5.2 Progrès accomplis dans la mise en œuvre des résolutions des Vingt-sixième et Vingt-septième réunions ordinaires du Comité exécutif *IICA/JIA/Doc.319(07)*
- 5.3 Ratification des amendements aux règlements du CE et du Conseil *IICA/JIA/Doc.320(07)*
- 5.4 Date et lieu de la Quinzième réunion ordinaire du Conseil *IICA/JIA/Doc.321(07)*

**6. Autres questions institutionnelles**

- |     |  |                             |
|-----|--|-----------------------------|
| 6.1 | Recommandation du Comité exécutif concernant le système utilisé pour déterminer la rémunération du Directeur général de l'IICA | <i>IICA/JIA/Doc.322(07)</i> |
| 6.2 | Distinctions honorifiques interaméricaines dans le secteur rural 2006-2007   | <i>IICA/JIA/Doc.323(07)</i> |
| 6.3 | Rapport annuel de l'IICA pour l'année 2006   | <i>IICA/JIA/Doc.324(07)</i> |



### ***ANNEXE 3: LISTE DES PARTICIPANTS***

#### **ANTIGUA-ET-BARBUDA**

Joanne M. Massiah (Titulaire)  
Minister of Agriculture, Lands, Marine  
Resources and Agro-Industry  
Ministry of Agriculture, Lands, Marine  
Resources and Agro-Industry  
St. John's  
massiahj@candw.ag  
Tél. : (268) 562 4679  
Fax : (268) 562 1303

#### **ARGENTINE**

Gerardo L. Petri (Titulaire)  
Director Nacional de Mercados  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Pesca y Alimentos  
Buenos Aires  
Tél. : (54 11) 4349 2242/2243  
Fax : (54 11) 4349 2244  
gpetri@mecon.gov.ar

Liliana Mónica Sola (Suppléant)  
Directora Nacional de Servicios  
Agropecuarios, Enc.  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Pesca y Alimentos  
Buenos Aires  
lsola@mecon.gov.ar  
Tél. : (54 11) 4349 2710  
Fax : (54 11) 4349 2704

#### **BAHAMAS**

Lawrence Cartwright (Titulaire)  
Minister of Agriculture and Marine  
Resources  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
East Bay Street, P.O. Box N-3028  
Nassau  
larrycartwright@bahamas.gov.bs  
Tél. : (242) 328 3830  
Fax : (242) 328 1051

Colleen Nottage (Suppléant)  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
East Bay Street, P.O. Box N-3028  
Nassau  
colleennottage@bahamas.gov.bs  
Tél. : (242) 356 3100  
Fax : (242) 322 1767

Simeon Pinder (Conseiller)  
Director of Agriculture/Ministerial  
Delegate  
Ministry of Agriculture and Marine  
Resources  
East Bay Street, P.O. Box N-3028  
Nassau  
simeonpinder@bahamas.gov.bs  
Tél. : (242) 325 7502  
Fax : (242) 325 3960

**BELIZE**

Juan Vildo Marin (Titulaire)  
Deputy Prime Minister and Minister  
of Agriculture and Fisheries  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
City of Belmopan  
minaf@btl.net

Sergio Garcia (Suppléant)  
Programme Coordinator/Advisor  
Ministry of Agriculture and Fisheries  
City of Belmopan  
serghinio@gmail.com  
Tél. : 822 2330  
Fax : 822 2409

**BRÉSIL**

Célio Porto Brovino (Titulaire)  
Secretário de Relações Internacionais  
do Agronegócio  
Ministério da Agricultura, Pecuária  
e Abastecimento  
Brasília  
sri@agricultura.gov.br  
Tél. : (55 61) 3321 1735 / 3225 4497  
Fax : (55 61) 3225 4738

Antonio Luiz Machado de Moraes  
(Suppléant)  
Assessor da Secretaria de Política  
Agrícola  
Ministério da Agricultura, Pecuária e  
Abastecimento  
moraes@agricultura.gov.br  
Tél. : (55 61) 3218 2177  
Fax : (55 61) 3224 8414

**CANADA**

Christian Paradis (Titulaire)  
Secrétaire d'État  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa (Ontario)

Paul Murphy (Suppléant)  
Directeur exécutif  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0C5  
murphypa@agr.gc.ca  
Tél. : (613) 759 1167  
Fax : (613) 759 6690

Mark Quinlan  
Directeur des communications  
pour le Secrétaire d'État  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0C5

Maureen Dolphin  
Directrice adjointe  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Edmonton (Alberta)  
dolphinm@agr.gc.ca  
Tél. : (780) 495 5524  
Fax : (780) 495 3324

Rachel Archer  
Agente aux affaires multilatérales  
Agriculture et Agroalimentaire Canada  
Ottawa Ontario K1A 0C5  
archerr@agr.gc.ca  
Tél. : (613) 715 5018  
Fax : (613) 759 6690

Alice Brisson  
 Planificatrice des événements  
 Agriculture et Agroalimentaire Canada  
 Ottawa (Ontario) K1A 0C5  
 brissona@agr.gc.ca  
 Tél. : (613) 759 7734  
 Fax : (613) 694 2449

Maryse Guilbeault  
 Chargée d'affaires a.i.  
 Ambassade du Canada au Guatemala

Carlos Rojas-Arbulú  
 Chef de programme - Service  
 commercial  
 Ambassade du Canada au Guatemala

Alan Schlachter  
 Directeur adjoint  
 Direction des politiques de commerce  
 International Agriculture et  
 Agroalimentaire Canada

#### **CHILI**

Reinaldo Ruiz Valdés (Titulaire)  
 Director Nacional  
 Oficina de Estudios y Políticas  
 Agrarias (ODEPA)  
 Ministerio de Agricultura  
 Santiago  
 rruiz@odepa.gob.cl  
 Tél. : (562) 397 3007  
 Fax : (562) 397 3111

Víctor Venegas Venegas (Suppléant)  
 Director de Asuntos Internacionales  
 Oficina de Estudios y Políticas  
 Agrarias (ODEPA)  
 Ministerio de Agricultura  
 Santiago  
 vvenegas@odepa.gob.cl  
 Tél. : (562) 397 3100  
 Fax : (562) 397 3119

#### **COLOMBIE**

Lorena Garnica de la Espriella  
 (Titulaire)  
 Asesora del Despacho del Ministro  
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo  
 Rural  
 Bogotá  
 lgarnica@minagricultura.gov.co  
 Tél. : (571) 335 1199 ext. 305 ó 306  
 Fax : (571) 284 3171

Juan Felipe Quintero Villa (Suppléant)  
 Asesor del Despacho del Ministro  
 Ministerio de Agricultura y Desarrollo  
 Rural  
 Bogotá  
 Tél. : (571) 335 1199 ext. 305 ó 306  
 Fax : (571) 284 3171

#### **COSTA RICA**

Marco Vargas Díaz (Titulaire)  
 Ministro de la Producción  
 Ministerio de Producción  
 San José  
 mvargas@casapres.go.cr  
 Tél. : (506) 207 9253  
 Fax : (506) 234 2363

Carlos Villalobos Arias (Suppléant)  
 Viceministro de Agricultura y  
 Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 San José  
 Tél. : (506) 216 0255  
 Fax : (506) 216 0258

Román Solera  
 Oficial Mayor  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 San José  
 rsolera@mag.go.cr  
 Tél. : (506) 231 1051  
 Fax : (506) 232 0677

Daniella Gamboa Vargas (Conseillère)  
 Asesora  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 San José  
 dgamboa@mipro.go.cr  
 Tél. : (506) 216 0255  
 Fax : (506) 216 0258

#### **DOMINIQUE**

Claudia Bellot (Titulaire)  
 Permanent Secretary and Ministerial  
 Delegate  
 Ministry of Agriculture, Fisheries and  
 the Environment  
 Government Headquarters  
 Roseau  
 psagriculture@cwdom.dm  
 Tél. : (767) 266 3282  
 Fax : (767) 448 7999

#### **ÉQUATEUR**

Danilo Vallejo López (Titulaire)  
 Ministro de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Quito  
 ministro@mag.gov.ec  
 Tél. : (593 2) 223 7973/256 5450  
 Fax : (593 2) 250 0873

Fausto Jordán Bucheli (Suppléant)  
 Asesor  
 Ministerio de Agricultura, Ganadería,  
 Acuacultura y Pesca  
 Quito  
 fjordan@mag.gov.ec  
 Tél. : (592 2) 223 7973 / 256 5450  
 Fax : (592 2) 254 2021 / 250 0873

#### **EL SALVADOR**

Mario Ernesto Salaverría (Titulaire)  
 Ministro de Agricultura  
 Ministerio de Agricultura  
 Santa Tecla, La Libertad  
 Tél. : (504) 2241 1745  
 Fax : (504) 2288 5040  
 mclopez@mag.gob.sv

Ever Hernández (Suppléants)  
 Presidente de Jta. Directiva de CENTA  
 y Coordinador de Proyecto de  
 Reconversión Agroempresarial  
 CENTA / MAG  
 Santa Tecla, La Libertad  
 Tél. : (503) 2302 0240 / 2241 1812  
 Fax : (503) 2302 0241 / 2228 0122  
 everahdz@telemovil.com

Karla Hernández Hernández  
 Directora de la Oficinas. de Políticas  
 y Estrategias  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Santa Tecla, La Libertad  
 Tél. : (503) 2241 1759  
 Fax : (503) 2229 9272  
 kalena\_hm@gmail.com,  
 khernandez@mag.gob.sv

Rafael Antonio González (Conseiller)  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Santa Tecla, La Libertad  
 Tél. : (503) 2241 1747  
 Fax : (503) 2229 2613  
 rgonzalez@mag.gob.sv

#### ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

A. Ellen Terpstra (Titulaire)  
 Deputy Under Secretary for Farm and  
 Foreign Agricultural Services  
 U.S. Department of Agriculture  
 Washington, D.C.  
 Ellen.Terpstra@usda.gov  
 Tél. : (202) 720 7107  
 Fax : (202) 720 8254

J. Robert Manzanares (Suppléant)  
 Acting U.S. Perm. Rep. to the OAS  
 Department of State  
 Washington, D.C. 20520  
 ManzanaresB@state.gov  
 Tél. : (202) 647 9422  
 Fax : (202) 647 0911

Charles R. Bertsch  
 Director  
 ONA/Multilateral Negotiations and  
 Agreements  
 Foreign Agricultural Service  
 U.S. Department of Agriculture  
 Washington, D.C. 20250  
 charles.bertsch@usda.gov  
 Tél. : (202) 720 6278  
 Fax : (202) 720 1139

John Hewko (Conseiller)  
 Vice President, Operations  
 Millennium Challenge Corporation  
 hewkoj@mcc.gov  
 Tél. : (202) 521 3666  
 Fax : (202) 521 3700

Andrew Burst  
 Agricultural Counselor  
 American Embassy in Guatemala  
 Ciudad de Guatemala  
 Andrew.Burst@USDA.gov  
 Tél. : (502) 2326 4532  
 Fax : (502) 2331 8293

Zanin Bruce  
 Deputy Director  
 U.S. Department of Agriculture  
 Washington, D.C. 20250  
 Bruce.Zanin@fas.usda.gov  
 Tél. : (202) 720 5219

Susan Sadocha  
 International Relations Advisor  
 USDA Foreign Agricultural Service  
 Washington, D.C. 20250  
 Susan.Sadocha@usda.gov  
 Tél. : (202) 690 0855  
 Fax : (202) 720 1139

Joseph Hain  
Branch Chief  
U.S. Department of Agriculture  
Washington, D.C. 20250-1085  
joe.hain@fas.usda.gov  
Tél. : (202) 720 1818  
Fax : (202) 690 0892

Andrew Rude  
Advisor  
Foreign Agricultural Service  
U.S. Department of Agriculture  
Washington, D.C. 20250  
andrew.rude@usda.gov  
Tél. : (202) 720 8053  
Fax : (202) 690 0561

Stacy Rhodes  
Managing Director  
Millennium Challenge Coporation  
Washington, D.C. 20250  
rhodesws@mcc.gov  
Tél. : (202) 521 4285

Huntington Hobbs  
Director for Agriculture  
Millennium Challenge Corporation  
Washington DC 20250-1085  
hobbsh@mcc.gov  
Tél. : (202) 521 2637  
Fax : (202) 521 7905

Karla Tay  
Agricultural Specialist  
U.S. Embassy in Guatemala  
Ciudad de Guatemala  
Karla.Tay@USDA.gov  
Tél. : (502) 2326 4533  
Fax : (502) 2331 8293

## **GRENADE**

Roland Bhola (Titulaire)  
Minister of Sport, Community  
Development and Cooperatives  
Ministry of Sport, Community  
Development and Cooperatives  
Government of Grenada  
St. George's  
agriculture@gov.gd

## **GUATEMALA**

Bernardo López (Titulaire)  
Ministro de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala  
lopezbernardo@usa.net  
Tél. : (502) 2413 7002  
Fax : (502) 2413 7007

Gustavo Adolfo Mendizábal Gálvez  
(Suppléant)  
Viceministro de Ganadería, Recursos  
Hidrobiológicos y Alimentación  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala  
Tél. : (502) 2413 7026  
Fax : (502) 2413 7027

Erasmus Alonso Sánchez Ruiz  
Viceministro de Agricultura,  
Encargado de Asuntos en El Petén  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala  
Tél. : (502) 2413 7196  
Fax : (502) 2413 7197

Anabella Osorio  
Asesora del Despacho Ministerial  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala  
aosorio@mago.gob.  
Tél. : (502) 2413 7367

Rubelsy Alvarado  
Coordinador a.i.  
Unidad de Políticas  
Ministerio de Agricultura, Ganadería  
y Alimentación  
Ciudad de Guatemala  
Tél. : (502) 2360 4425  
Fax : (502) 2361 7783

#### **GUYANA**

Brian Greenidge (Titulaire)  
Deputy Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture, Fisheries,  
Crops and Livestock  
Georgetown

#### **HAÏTI**

François Séverin (Titulaire)  
Ministre de l'Agriculture, des  
Ressources naturelles et du  
Développement rural  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources naturelles et du  
Développement rural  
Port-au-Prince.  
Tél. : (509) 238 6802  
plantakpyebwa@yahoo.com

François Joseph Delinois (Suppléant)  
Délégué ministériel et Directeur  
de la Coopération externe  
Ministère de l'Agriculture, des  
Ressources naturelles et du  
Développement rural  
Port-au-Prince.  
Tél. : (509) 441 2650/510 3916  
Fax : (509) 256 6882  
francoisjdelinois@yahoo.com

Arlan Lecorps  
Chargé de mission au niveau  
Direction générale Port-au-Prince  
Ministère de l'Agriculture,  
des Ressources naturelles  
et du Développement rural  
Tél. : (509) 462 7822/525 9250  
Fax : (509) 256 6882  
allecor56@yahoo.com

#### **HONDURAS**

Héctor Hernández Amador (Titulaire)  
Secretario de Estado  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Avenida La Fao, Boulevard Miraflores  
Tegucigalpa  
hectorh12002@yahoo.com  
Tél. : (504) 231 1921  
Fax : (504) 232 5375

Roberto Villeda Toledo (Suppléant)  
Asesor  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Tegucigalpa  
rvt@honduras.quik.com  
Tél. : (504) 239 7886  
Fax : (504) 239 7827

José Montenegro  
Asistente Técnico del Despacho  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Tegucigalpa  
jmontengrohn@yahoo.com  
Tél. : (504) 232 5007  
Fax : (504) 232 5007

Miguel Nolasco  
Director de UPEG  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Tegucigalpa  
miguelnolasco@yahoo.com  
Tél. : (504) 232 6596  
Fax : (504) 235 8981

Nolvia Landa (Conseillère)  
Asistente del Secretario de Estado  
Secretaría de Agricultura y Ganadería  
Tegucigalpa  
nlanda@sag.gob.hn  
Tél. : ( 504) 231 1921  
Fax : (504) 232 5375

#### **JAMAÏQUE**

Donovan Stanberry (Titulaire)  
Permanent Secretary  
Ministry of Agriculture and Lands  
Kingston  
psoffice@moa.gov  
Tél. : (876) 927 1790  
Fax : (876) 927 1904

Stacy Rose (Suppléant)  
Agricultural Economist  
Ministry of Agriculture and Lands  
sarose@moa.gov.jm  
Tél. : (876) 927 2818  
Fax : (876) 977 2065

#### **MEXIQUE**

Víctor Manuel Villalobos A. (Titulaire)  
Coordinador de Asuntos  
Internacionales  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y  
Alimentación (SAGARPA)  
México D.F.  
vvilla@sagarpa.gob.mx  
Tél. : (502) 3871 1055  
Fax : (502) 3871 1000 ext. 33299)

Fernando Zuloaga (Suppléant)  
Ministro Agropecuario  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y  
Alimentación (SAGARPA)  
México D.F.  
consejeria@intelnet.net.gt  
Tél. : (502) 2420 3421  
Fax : (502) 2420 3445

Evangelina Beltrán P. (Conseillère)  
Directora de Instituciones Académicas  
y Fomento Económico Internacional  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y  
Alimentación  
ebeltran.ssag@sagarpa.gob.mx  
Tél. : (502) 3871 1055  
Fax : (502) 3871 1000, ext. 33176

María de Lourdes Cruz Trinidad  
Directora de Asuntos Internacionales  
Secretaría de Agricultura, Ganadería,  
Desarrollo Rural, Pesca y  
Alimentación  
México D.F.  
mcruz.dgal@sagarpa.gob.mx  
Tél. : (502) 3871 1058  
Fax : (502) 3871 1000 ext. 33209

**NICARAGUA**

Ariel Bucardo (Titulaire)  
 Ministro de Agricultura  
 Ministerio Agropecuario y Forestal  
 Masaya  
 Tél. : (505) 276 0200  
 Fax : (505) 276 0390  
 ministro@magfor.gob.ni

María Auxiliadora Briones (Supléante)  
 Gerente General FUNICA  
 Managua  
 Tél. : (505) 276 1313  
 Fax : (505) 276 1316  
 ggfunica@cablenet.

**PANAMA**

Guillermo Salazar (Titulaire)  
 Ministro de Desarrollo Agropecuario  
 Ministerio de Desarrollo Agropecuario  
 Ciudad de Panamá  
 osioprieto@hotmail.com  
 Tél. : (507) 507 0605  
 Fax : (507) 232 5045

**PARAGUAY**

Miguel Angel Pangrazio (Titulaire)  
 Viceministro de Agricultura y  
 Ganadería  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Asunción  
 vagricultura@mag.gov.py  
 Tél. : (595 21) 44 2141  
 Fax : (595 21) 44 1340

Carmen Galdona (Conseillère)  
 Directora General  
 Ministerio de Agricultura y Ganadería  
 Asunción  
 Tél. : (595 21) 440 718  
 Fax : (595 21) 449 951  
 vagricultura@mag.gov.py

**PÉROU**

Jorge Enrique Prieto  
 Consejero  
 Embajada de la República de Perú  
 en Guatemala  
 Ciudad de Guatemala

**RÉPUBLIQUE DOMINICAINE**

Salvador Jiménez A. (Titulaire)  
 Secretario de Estado de Agricultura  
 Secretaría de Estado de Agricultura  
 Santo Domingo  
 marite\_1517@hotmail.com  
 Tél. : (809) 227 6462 / 227 1188  
 Fax : (809) 540 8722

Pedro Pablo Peña Cruz (Supléant)  
 Subsecretario de Estado de  
 Planificación  
 Secretaría de Estado de Agricultura  
 Santo Domingo  
 pedroppena@hotmail.com  
 Tél. : (809) 547 2090  
 Fax : (809) 227 6225

Leandro M. Mercedes  
 Subsecretario de Extensión  
 Secretaría de Agricultura  
 Santo Domingo  
 lemer33@hotmail.com  
 Tél. : (809) 547 1492  
 Fax : (809) 472 9636

#### **SAINT-KITTS-ET-NEVIS**

Cedric R. Liburd (Titulaire)  
 Minister of Housing, Agriculture,  
 Fisheries and Consumer Affairs  
 Ministry of Housing, Agriculture,  
 Fisheries and Consumer Affairs  
 Basseterre  
 shezdore@yahoo.com  
 Tél. : (869) 467 1369/1008  
 Fax : (869) 465 2635

#### **SAINT-VINCENT-ET-LES GRENADINES**

Montgomery Daniel (Titulaire)  
 Minister of Agriculture, Forestry  
 and Fisheries  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Fisheries  
 Kingstown  
 office.agriculture@mail.gov.vc  
 Tél. : (784) 456 1410  
 Fax : (784) 457 1688

Reuben Robertson (Suppléant)  
 Chief Agricultural Officer (Ag)  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Kingstown  
 office.agriculture@mail.gov.vc  
 Tél. : (784) 456 1410  
 Fax : (784) 457 1688

#### **SAINTE-LUCIE**

Ezechiel Joseph (Titulaire)  
 Minister of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Ministry of Agriculture, Forestry and  
 Fisheries  
 Castries  
 minister@slumaffe.org  
 Tél. : (758) 468 4174  
 Fax : (758) 453 1262

Dunley Auguste (Suppléant)  
 Deputy Permanent Secretary  
 Ministry of Agriculture, Forestry  
 and Fisheries  
 Castries  
 dps@slumaffe.org  
 Tél. : (758) 468 4121  
 Fax : (758) 453 6314

#### **TRINITÉ-ET-TOBAGO**

Jarrette Narine (Titulaire)  
 Minister of Agriculture  
 Ministry of Agriculture, Land and  
 Marine Resources  
 Port of Spain  
 ministeragriculture@tsstt.net.tt  
 Tél. : (868) 622 1119  
 Fax : (868) 628 0385

Matthew Lee (Suppléant)  
 Acting Director  
 Ministry of Agriculture, Land and  
 Marine Resources  
 Port of Spain  
 mlee7536@hotmail.com  
 Tél. : (868) 622 5953  
 Fax : (868) 622 8762

**VENEZUELA**

Tatiana Pugh (Titulaire)  
 Viceministra, Desarrollo de Circuitos  
 Agroproductivos y Agroalimentarios  
 Ministerio del Poder Popular para la  
 Agricultura y Tierras  
 Caracas  
 tatianapugh@yahoo.com  
 Tél. : (58 212) 5090592  
 Fax : (58 212) 5090065

Reina Pinzón  
 Encargada de Cooperación  
 Internacional  
 Embajada de Israel en Guatemala  
 Ciudad de Guatemala  
 consul@guatemala.mfa.gov.il  
 Tél. : (502) 2368 0912 / 2363 5665  
 Fax : (502) 2333 6950

**DIRECTEURS GÉNÉRAUX  
HONORAIRES****PAYS ASSOCIÉ****ESPAGNE**

Antonio Crespo  
 Consejero de Agricultura, Pesca y  
 Alimentación de Centroamérica y  
 República Dominicana  
 Ministerio de Agricultura, Pesca y  
 Alimentación  
 San José, Costa Rica  
 mapaesp@racsa.co.cr  
 Tél. : (506) 222 9823  
 Fax : (506) 222 9733

Carlos E. Aquino  
 Apartado 114-4417  
 La Fortuna, San Carlos  
 Costa Rica  
 Tél. : (506) 469 1917  
 Fax : (506) 469 1748  
 aquigon@hotmail.com

**PARTENAIRES DANS LE  
PROCESSUS DES SOMMETS DES  
AMÉRIQUES****OBSERVATEURS  
PERMANENTS****ISRAËL**

Christian Cantor  
 Cónsul de Israel en Guatemala  
 Embajada de Israel en Guatemala  
 Ciudad de Guatemala  
 consul@guatemala.mfa.gov.il  
 Tél. : (502) 2368 0912 / 2363 5665  
 Fax : (502) 2333 6950

**Banque mondiale**

Armando E. Guzmán  
 Environmentally and Socially  
 Sustainable Development  
 Latin America and the Caribbean  
 Region  
 Washington, D.C. 20433  
 United States of America  
 Tél. : (202) 522 0338  
 Fax : (202) 522 0262  
 aguzman@worldbank.org

**Banque interaméricaine de développement (BID)**

Michael I. Collins  
Especialista Senior en Agricultura  
y Recursos Naturales  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
Tél. : (502) 2379 9393  
Fax : (502) 2379 9301  
michaelc@iadb.org

**Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)**

Michael Hendrickson  
Associate Economic Affairs Officer  
Port of Spain  
Trinidad and Tobago  
Michael.hendrickson@eclac.org  
Tél. : 868 623 5595 ext. 2301  
Fax : 868 623 8485

Martine Dirven  
Jefa, Unidad de Desarrollo Agrícola  
Santiago, Chile  
martine.dirven@cepal.org

Carlos Torrediarte  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**Organisation des États américains (OEA)**

José Miguel Insulza  
Secretary General  
Washington, D.C. 20006  
United States of America  
Tél. : (202) 458 3500  
Fax : (202) 458 6826

Patricia Esquenazi  
Director, Department of Press &  
Communications  
United States of America  
PEsquenazi@oas.org  
Tél. : (202) 458 6283  
Fax : (202) 458 6421

Loreto Leyton  
Organization of American States  
Advisor to the Secretary General  
Washington, D.C. 20006  
United States of America  
lleyton@oas.org  
Tél. : (202) 458 3248  
Fax: (202) 458 6826

**Secrétariat national – V<sup>e</sup> Sommet des Amériques**

Sharifa Ali Abdullah  
Senior Coordinator  
National Secretariat for the Fifth  
Summit of the Americas  
Port of Spain.  
Trinidad and Tobago  
Tél. : (868) 623 5003  
Fax : (868) 624 9696  
sharifa.ali-abdullah@opm.gov.tt

Luis Alberto Rodríguez  
Ambassador  
Office of the Prime Minister  
National Secretariat for the Fifth  
Summit of the Americas  
Trinidad and Tobago  
larodriguez@opm.gov.tt  
Tél. : (868) 623 5003  
Fax : (868) 624 9696

Stacy Richards-Kennedy  
 Senior Coordinator  
 National Secretariat for the Fifth  
 Summit of the Americas  
 Port of Spain  
 Trinidad and Tobago  
 Tél. : 868-623-5003  
 Fax : 868-624-9696  
 stacy.richards-kennedy@opm.gov.tt

Desiree Field-Ridley  
 Adviser, Single Market and Sectoral  
 Programmes  
 Turkeyen  
 Greater Georgetown, Guyana  
 dfr@caricom.org  
 Tél. : (592) 222 0130  
 Fax : (592) 222 0155

### **ORGANISMES RÉGIONAUX ET INTERNATIONAUX**

#### **Centre agronomique tropical de recherche et d'enseignement (CATIE)**

Pedro Ferreira  
 Director General  
 Apartado Postal 19, 7170  
 CATIE  
 Turrialba, Costa Rica  
 catie@catie.ac.cr  
 Tél. : (506) 556 6081  
 Fax : (506) 558 2048

#### **Communauté des Caraïbes (CARICOM)**

H. Sam Lawrence  
 Adviser, Regional Transformation  
 Programme for Agriculture  
 Greater Georgetown, Guyana  
 saml@caricom.org  
 Tél. : (592) 222 0134  
 Fax : (592) 222 0155

#### **Fonds commun pour les produits de base (CFC)**

Ali Mchumo  
 Common Fund for Commodities  
 Managing Director  
 Amsterdam,  
 The Netherlands  
 managing.director@common-fund.org  
 Tél. : (31 20) 575 4941  
 Fax : (31 20) 676 0231

Caleb Dengu  
 First Project Manager  
 Amsterdam,  
 The Netherlands  
 caleb.dengu@common-fund.org  
 Tél. : (31 20) 575 4971  
 Fax : (31 20) 676 0231

#### **Conseil régional de coopération agricole (CORECA)**

Oscar Quesada  
 Especialista en Relaciones  
 Internacionales  
 San José, Costa Rica  
 oscar.quesada@iica.int

**Institut de recherche et de développement agricoles (CARDI)**

Keith A. E. Archibald  
 Chairman, Board of Directors  
 St. Augustine Campus, St. Augustine  
 Trinidad and Tobago  
 Tél. : (868) 645 1205  
 Fax : (868) 645 1208  
 executive@cardi.org

Frank Bruce Lauckner  
 Executive Director (Ag)  
 St. Augustine Campus  
 St. Augustine  
 Trinidad and Tobago  
 executive@cardi.org  
 Tél. : (868) 645 1205  
 Fax : (868) 645 1208

Debra Maharaj  
 Executive Assistant  
 St. Augustine Campus  
 St. Augustine  
 Trinidad and Tobago  
 executive@cardi.org  
 Tél. : (868) 645 1205  
 Fax : (868) 645 1208

**Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO)**

José Francisco Graziano Da Silva  
 Representante Regional para América Latina  
 Tél. : (562) 337 2302/337 2303  
 Fax : (562) 207 4418

Francisco Bonifaz  
 Ministerio de Relaciones Exteriores de Guatemala  
 Representante Permanente de Guatemala ante la FAO  
 Embajada de Guatemala  
 Via dei Colli della Farnesina, 128  
 Roma, Italia  
 embaguete.italia@tin.it  
 Tél. : 0039 06 36381143  
 Fax : 0039 06 3291639

Ian Cherrett  
 Representante de Guatemala  
 Ciudad de Guatemala  
 FAO-GT@fao.org  
 Tél. : (502) 2472 4279  
 Fax : (502) 2471 4770

Maynor Estrada  
 Representante Asistente (Programa)  
 Ciudad de Guatemala  
 maynor.estrada@fao.org.gt  
 Guatemala  
 Tél. : (502) 2445 4276  
 Fax : (502) 2471 4770

Lorena Arce  
 Consultora  
 Representación de la FAO  
 Guatemala

**Organisme international régional  
contre les maladies des plantes et des  
animaux (OIRSA)**

Jorge Escobedo  
 Director Ejecutivo  
 San Salvador, El Salvador  
 dejecutivo@oirsa.org.sv  
 Anibal Menéndez Rodríguez  
 Representante en Guatemala  
 Ciudad de Guatemala, Guatemala  
 amenendez@oirsa.org.gt

**Forum régional de recherche  
agricole et de développement  
technologique (FORAGRO)**

Mario Allegri  
 Presidente  
 Montevideo, Uruguay  
 mallegr@inia.org.uy  
 Tél. : (598 2) 902 0550  
 Fax : (598 2) 902 3236

**AUTRES ORGANISMES**

**Fonds régional pour la technologie  
agricole (FONTAGRO)**

Juan Daniel Vago  
 Presidente  
 Montevideo, Uruguay  
 jdvago@inia.org.uy  
 Tél. : (598 2) 902 0550  
 Fax : (598 2) 902 3632

Nicolás Mateo  
 Secretario Ejecutivo  
 Banco Interamericano de Desarrollo  
 Washington, D.C. 20577  
 United States of America  
 nicolasm@iadb.org  
 Tél. : (202) 623 2873  
 Fax : (202) 623 3968

**Institut de nutrition d'Amérique  
centrale et du Panama (INCAP)**

Hernán Delgado  
 Director  
 Instituto de Nutrición de  
 Centroamérica y Panamá (INCAP)  
 Ciudad de Guatemala, Guatemala  
 hdelgado@incap.ops-oms.org  
 Tél. : (502) 24736518 y 19  
 Fax : (502) 24736529

**Système d'intégration  
centraméricaine de technologie  
agricole (SICTA)**

Mario René Moscoso Carranza  
 Guatemala  
 Presidente  
 SICTA  
 Guatemala  
 moscosomario@hotmail.com  
 Tél. : 5908 5765  
 Fax : 66305702/66305695

**Agence des États-Unis pour le  
développement international  
(USAID)**

Jill D. Kelley  
Subdirectora Oficina de Empresa,  
Comercio y Ambiente  
Oficial de Ambiente  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Glenda Paiz  
Conseillera en Desarrollo de Empresas  
Rurales  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Teresa Robles  
Conseillera en Policías de Tierra y  
Recursos Naturales  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

Ana Vilma Pocasangre  
Oficial de Proyectos  
Oficina en Empresa, Comercio  
y Ambiente  
Ciudad de Guatemala, Guatemala

**INSTITUTIONS  
UNIVERSITAIRES**

Dyer Narinesingh  
Dean, Faculty of Science &  
Agriculture  
University of The West Indies  
Trinidad and Tobago  
dnarinesingh@fsa.uwi.tt  
Tél. : (868) 662 5012  
Fax : (868) 663 9686

Kenneth Hoadley  
Rector  
Universidad Zamorano  
Tegucigalpa, Honduras  
khoodley@zamorano.edu  
Tél. : (504) 776 6041  
Fax : (504) 776 6363

**EXPOSANTS**

Holm Tiessen  
Director  
Inter-American Institute for Global  
Change Research (IAI)  
São Jose dos Campos, SP,  
Brasil  
Tél. : 55 12 3945 6854  
Fax : 55 12 3941 4410  
htiessen@dir.iai.int

Daniel Lederman  
Senior Economist  
World Bank Group  
The World Bank  
Washington, D.C. 20433  
United States of America  
dlederman@worldbank.org  
Tél. : (202) 473 9015

Roberto Rodrigues  
Coordenador del Centro de  
Agronegocios  
Fundación Getulio Vargas  
Brasilia, Brasil  
gvagro@fgvsp.br  
Tél. : (55 11) 3281 3645  
Fax : (55 11) 3281 3357

**LAURÉATS DES DISTINCTIONS  
HONORIFIQUES  
INTERAMÉRICAINES**

Egbert Miller Miller  
Jamaïque  
Tél. : (876) 913 4511  
Fax : (876) 913 4945  
millermiller@yahoo.com

Jorge León Arguedas  
San José, Costa Rica  
muleoni@racsa.co.cr  
Tél. : (506) 225 0050

Mayra Roxana Falck Reyes  
Escuela Agrícola Panamericana,  
Zamorano  
Honduras  
mfalck@zamorano.edu  
Tél. : (504) 776 60 62/99701499  
Fax : (504) 776 60 62

**INVITÉS SPÉCIAUX**

Mario Elizondo  
Apartado 480-2050  
San José, Costa Rica  
analeon@racsa.co.cr  
Tél. : (506) 383 3244  
Fax : (506) 283 8616

Carlos Enrique Fernández Jonama  
Barrio Dent  
San José, Costa Rica  
fjonama@racsa.co.cr  
Tél. : (506) 224 6817  
Fax : (506) 224 6817

Orlando Habet  
Belize Poultry Association Manager  
Belmopan, Belize

José Luis Jiménez Díaz  
SESAN  
Director Técnico  
14 Calle 8-51 Zona 10  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
joseluis.jimenez@sesan.gob.gt  
Tél. : 2411 1900  
Fax : 2411 1901

Pablo Kong  
Director  
Compañía Fitosanitaria y Servicios  
Afines  
21 Calle 9-39, Zona 13 Aurora II  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
Tél. : (502) 2221 4798  
Fax : (502) 2221 4798  
cofysa@yahoo.es  
@sellodeoro.com.sv

Enrique Lacs  
Viceministro de Economía  
Ministerio de Economía  
Guatemala

Roberto Cabrera  
Director de Monitoreo y Evaluación  
SESAN  
14 Calle 8-51, Zona 10  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
Roberto.cabrera@sesan.gob.gt  
Tél. : 2411 1900  
Fax : 2411 1901

Ana León  
Profesora  
Universidad Nacional  
Apartado 480-2050  
San José, Costa Rica  
analeon@racsa.co.cr  
Tél. : (506) 386 0613  
Fax : (506) 283 8616

Roberto León  
Professor  
Georgia Tech  
Atlanta, GA, 30332-0355  
United States of America  
rleon@ce.gatech.edu  
Tél. : (404) 894 2220  
Fax : (404) 894 2278

José Ángel López  
Banco de Desarrollo Rural, S.A.  
Presidente  
Avenida Reforma 2-56, Zona 9  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
ana.garcia@garcia.com.gt  
Tél. : 2426 1151  
Fax : 2360 9740

Luis Alfredo López  
MAGA  
Coordinador Nacional UESEPRE  
6 av. 4-18, Zona 1, Casa Presidencial  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
luisarguetay@yahoo.com  
Tél. : 2221 3401  
Fax : 2221 3398

Juan Carlos Marengo Batres  
MAGA  
Coordinar de RUTA / MAGA  
7 ave. 12-90, Zona 13, Edificio Monja  
Blanca, oficina 306  
Ciudad de Guatemala, Guatemala  
jcmarengo@yahoo.com  
Tél. : (502) 2360 4320

Agustín Martínez  
Presidente  
Asociación de Avicultores de El  
Salvador (AVES)  
Antiguo Cuscatlán, El Salvador  
Tél. : (503) 2507 7878  
Fax : (503) 2507 7878  
Tinmartinez

Rodolfo Martínez  
Ex funcionario del IICA  
Apdo. 42-2200  
Coronado, San José  
Costa Rica  
martife2@yahoo.es  
Tél. : 229 0612  
Fax : 294 3400

Julio Anibal Palencia Ortiz  
Ex funcionario del IICA  
Residencial Los Colegios. Moravia  
San José, Costa Rica  
apalenciab@hotmail.com  
Tél. : (506) 235 6770  
Fax : (506) 235 6770

Carlos Enrique Reiche Caal  
 Especialista en Economía Agrícola  
 y Recursos Naturales  
 De la Universidad Fidelitas 150 m.  
 Sur, Condominio Freses N.º 9  
 Curridabat, Costa Rica  
 reiche@racsa.co.cr  
 Tél. : (506) 2830748  
 Fax : 506-2830748

María Magdalena Torres González  
 Ecuador  
 Tél. : (593) 4 2395570  
 Fax : (593) 4 2395570

### HAUTE DIRECTION DE L'IICA

Chelston W.D. Brathwaite	Directeur général
James G. Butler	Sous-directeur général et directeur, Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments
Enrique Alarcón	Directeur, Technologie et innovation
Jorge Ardila	Directeur, Unité de la modernisation institutionnelle
Bernardo Badani	Directeur, Projets spéciaux
Francisco Barea	Directeur, Administration et finances
Dowlat Budhram	Directeur, Gestion du rendement et évaluation
Christopher Hansen	Sous-directeur général adjoint; directeur, Relations avec les partenaires stratégiques et directeur, Opérations et intégration pour la Région Nord
Lizardo de las Casas	Directeur, Bureau du suivi du processus des Sommets des Amériques
Luis Condines	Vérificateur interne
H. Arlington Chesney	Directeur, Opérations régionales et intégration pour la Région des Caraïbes
François Dagenais	Directeur intérimaire, Direction du financement externe et des projets d'investissement
Fernando Del Risco	Secrétaire du Cabinet et secrétaire technique du Comité exécutif et du Conseil
James French	Directeur, Direction du leadership technique et de la gestion des connaissances

Miguel García	Directeur, Compétitivité des agroentreprises, et chef du Programme interaméricain sur le commerce, les agroentreprises et l'innocuité des aliments
Yanko Goic	Chef de la Division du budget et du contrôle
Gonzalo González	Directeur, Opérations régionales et intégration pour la Région Sud
Roberto González	Directeur, Opérations régionales et intégration pour la Région andine
Una May Gordon	Représentante de l'IICA dans les États des Caraïbes orientales
Róger Guillén	Directeur, Opérations régionales et intégration pour la Région centrale
Benjamín Jara	Représentant de l'IICA au Guatemala
Karen Kleinheinz	Directrice, Division des finances
Linda Landry	Directrice, Division du développement des ressources humaines
Ricardo Molins	Directeur, Protection sanitaire agricole et innocuité des aliments
Mariano Olazábal	Directeur, Direction des opérations régionales et de l'intégration
Julio Paz	Directeur, Politiques et commerce
Alejandra Sarquis	Spécialiste régional en matière de protection sanitaire agricole et d'innocuité des aliments
Mario Seixas	Sous-directeur général adjoint
Pamela Stroude	Coordonnatrice, Bureau du Directeur général
Assefaw Tewolde	Directeur, Biotechnologie et biosécurité
Guillermo Toro	Directeur, Coopération technique horizontale

## ***ANNEXE 4: PERSONNEL DE LA RÉUNION***

**Secrétaire d'office du Conseil et Directeur  
général de l'IICA** Chelston W. D. Brathwaite  
**Secrétariat technique du Conseil**

Secrétaire technique Fernando Del Risco  
Conseiller juridique William Berenson

### **Questions administratives et financières**

Coordination IICA Benjamin Jara  
Frank Alonzo  
Donald Santos

Coordination MAGA Anabella Osorio

### **Organisation et coordination logistique**

Coordination IICA Leda Celina Ávila  
Magalí Quintana  
Nancy Páez

Coordination MAGA Desirée Paiz

### **Diffusion, image de marque et exposition**

Coordination, diffusion et image de marque, IICA Patricia León Coto  
Sergio Pacheco  
Mónica Montero  
Carolina Acuña  
Adriana Alpízar

Coordination, diffusion et image de marque,  
MAGA María Gabriela Ruiz  
Rodolfo Izeppi  
Ana del Carmen Navas

	Coordination de l'exposition, MAGA	Olga Velázquez
<b>Protocole</b>		
	Coordination IICA	Michel Chartier
Coordination, ministère des Affaires étrangères du Guatemala		Ambassadeur Fernando Molina Ambassadrice María Aguja Omar Castañeda
<b>Services offerts aux participants</b>		
	<i>Inscription et secrétariat pour les participants</i>	
	Coordination IICA	Mariantonieta Cordido Wendy Esquivel María Teresa Platero Andrea Catalán
	<i>Services de soutien en salle</i>	
	Coordination IICA	Eduardo Lovell Marlen Montoya
	MAGA	Annie Méndez Marisol Arroyo Ana Lucía Contreras Fabiola Cordón Emily Mansilla Sandra Cruz Micely Girón
	<i>Services d'aide aux participants, aéroport et hôtel</i>	
	Coordination MAGA-Organisation Cálamo	Carlos Larraondo Wendel Verdugo Nilton Palomo Armando Palomo Juan Carlos Marengo Ana Cristina Rodas María José Iturbide

**Documents, procès-verbaux et services linguistiques**

*Classification et distribution*

Coordination IICA	Laura Gutiérrez Sandra Zúñiga Andy Ayala Amancio Guzmán
-------------------	--

*Reproduction MAGA-RICOH*

*Rédaction des procès-verbaux*

Coordination IICA	Silvia Delgado Manuel Jiménez Ronald Aragón Henry Benavides Viviana Palmieri Flor Sánchez
-------------------	--

*Édition IICA*

	Máximo Araya
--	--------------

*Traduction et interprétation*

Coordination IICA	Marguerite Groves
-------------------	-------------------

Contrôle et suivi des documents	Leticia Quirós
---------------------------------	----------------

Traduction des documents et traitement de  
texte

Espagnol	Lilliana Mora (en ligne)
Français	Yvonne Bellion Michèle Lemaître (en ligne)
Anglais	Paul Murphy Peter Leaver (en ligne)
Portugais	Marilia Álvarez Zita Pessoa (en ligne)

Traitement de texte anglais et français	Pablo Blanco
Traitement de texte espagnol et portugais	Laura Cartin

**Interprétation simultanée**

Espagnol	Isabel Mangan Estela Covre Sharona Wolkowics
Français	Joel McCall Catherine Gibeault
Anglais	John Alvez Alison Moses Elizabeth Lewis
Portugais	Lauro de Barros Reginaldo Alcantara

**Audiovisuel et informatique**

Coordination IICA (matériel d'interprétation et matériel d'enregistrement et de projection)	David Álvarez Minor Carvajal
Coordination, audiovisuel et logistique (amplificateurs et écrans)	Erick Schumann Lizbeth de Schumann
Coordination IICA (réseaux, Internet, téléphonie et soutien technique)	Luis Diego Wattson Corina De Solé Manuel León
Coordination MAGA (matériel informatique et soutien technique)	Héctor Mendizábal Alejandro Carías Alfonso Jordán

**Services de sécurité et de transport**

Transports IICA	Freddy Garnica
-----------------	----------------

Transports MAGA      Julio Echeverría  
Sergio Fernández

**Services de santé**

Urgence 911      Nancy Alejos  
Ronald Chacón  
Rosa María Castellanos  
Rosa María San José

Hôpital à Guatemala      Hôpital Herrera Llerandi Hôpital  
Hôpital à La Antigua Guatemala      Hermano Pedro



**DOCUMENTS PUBLIÉS DANS LA  
SÉRIE DES DOCUMENTS OFFICIELS**

<b>N° du doc.</b>	
1	Plan General del ICA (1970 - espagnol et anglais)
2 <sup>5</sup>	Comisión Asesora (1970 - espagnol et anglais)
3*	Resoluciones del CIES sobre desarrollo rural (1971 - espagnol )
4	Undécima Reunión Anual de la Junta Directiva - San Salvador, El Salvador, 5 a 9 de mayo de 1972 (espagnol et anglais)
5	Sexta Conferencia Interamericana de Agricultura - Lima, Perú, 27 de mayo a 2 de junio de 1971 (espagnol )
6*	Duodécima Reunión Anual de la Junta Directiva - Santiago, Chile, 10 a 13 de mayo de 1973 (espagnol et anglais)
7	Principales resoluciones de la Junta Directiva - Washington, D.C., Período: 1962-1972 (espagnol et anglais)
8	Decimotercera Reunión Anual de la Junta Directiva - Caracas, Venezuela, 16 a 18 de mayo de 1974 (espagnol et anglais)
9*	Decimocuarta Reunión Anual de la Junta Directiva - Ottawa, Canadá, 6 a 9 de mayo de 1975 (espagnol et anglais)
10*	Implementación del Plan General del IICA. Elementos para su análisis (1976 - espagnol et anglais)
11	Decimoquinta Reunión Anual de la Junta Directiva - Washington, D.C., 6 a 12 de mayo de 1976 (espagnol et anglais)
12 <sup>6</sup>	Reglamento y normas del Fondo Simón Bolívar

---

<sup>5</sup> Épuisé

**N° du  
doc.**

- (1977 - espagnol et anglais)
- 13\* Decimosexta Reunión Anual de la Junta Directiva - Santo Domingo, República Dominicana, 11 a 19 de mayo de 1977  
(espagnol et anglais)
- 14\* Séptima Conferencia Interamericana de Agricultura - Tegucigalpa, Honduras, 5 a 10 de setiembre de 1977  
(espagnol et anglais)
- 15\* Plan indicativo de mediano plazo. El IICA en los próximos cinco años  
(1977 - espagnol et anglais)
- 16 Decimoséptima Reunión Anual de la Junta Directiva - Asunción, Paraguay, 22 a 24 de mayo de 1978  
(espagnol et anglais)
- 17\* Decimooctava Reunión Anual de la Junta Directiva - La Paz, Bolivia, 14 a 16 de mayo de 1979  
(espagnol et anglais)
- 18 Decimonovena Reunión Anual de la Junta Directiva - México, D.F., 22 a 26 de setiembre de 1980  
(espagnol et anglais)
- 19 Principales resoluciones de la Junta Directiva - Washington, D.C., Período: 1973-1980  
(espagnol et anglais)
- 20 Primera Reunión Extraordinaria de la Junta Interamericana de Agricultura - San José, Costa Rica, 17 a 19 de febrero de 1981  
(espagnol et anglais)
- 21 Octava Conferencia Interamericana de Agricultura - Santiago, Chile, 6 a 11 de abril de 1981  
(espagnol et anglais)
- 22 Documents fondamentaux : Convention sur l'Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture; règlements du Conseil interaméricain de l'agriculture, du Comité exécutif et de la Direction générale

---

<sup>6</sup> Épuisé

**N° du  
doc.**

- (Troisième édition, 1990 - espagnol , anglais , français et portugais )
- 23 Résolutions adoptées par le Conseil d'administration de l'Institut interaméricain des sciences agricoles qui sont encore en vigueur (1984 - espagnol , anglais , français et portugais )
- 24 Primera Reunión Ordinaria del Comité Ejecutivo y de la Junta Interamericana de Agricultura - San José, Costa Rica, 9 a 12 de junio de 1981, y Buenos Aires, Argentina, 7 a 13 de agosto de 1981 (espagnol et anglais)
- 25 Deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 12-17 septembre et 25-26 octobre 1982 (espagnol , anglais , français et portugais )
- 26 Deuxième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - San José, Costa Rica, 27-29 octobre 1982 (espagnol , anglais , français et portugais )
- 27 Politiques générales de l'IICA (1982 - espagnol , anglais , français et portugais )
- 28 Plan à moyen terme 1983-1987 (1982 - espagnol , anglais , français et portugais )
- 29 Compte rendu de la Deuxième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Kingston, Jamaïque, 24-28 octobre 1983 (espagnol , anglais , français et portugais )
- 30 Compte rendu de la Quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 2-7 décembre 1984 (espagnol , anglais , français et portugais )
- 31 Compte rendu de la Cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 29 juillet - 2 août 1985 (espagnol , anglais , français et portugais )
- 32 Compte rendu de la Troisième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Montevideo, Uruguay, 21-25 octobre 1985

**N° du  
doc.**

- (espagnol , anglais , français et portugais )
- 33 Compte rendu de la Sixième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 13-17 juillet 1986  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 34 Compte rendu de la Troisième réunion extraordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - México, 27-30 octobre 1986  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 35 Plan à moyen terme 1987-1991  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 36 Compte rendu de la Septième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 15-17 juin 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 37 Programme II : Mise au point et transfert de technologies. Lignes d'action pour la coopération - juin 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 38 Programme I : Analyse et planification de la politique agricole. Lignes d'action pour la coopération - juin 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 39 Programme III : Organisation et administration du développement rural. Lignes d'action pour la coopération - septembre 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 40 Programme IV : Commercialisation et industrie agricole. Lignes d'action pour la coopération - septembre 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 41 Programme V : Santé animale et santé végétale. Lignes d'action pour la coopération - septembre 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 42 Compte rendu de la IX<sup>e</sup> Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture - Ottawa, Canada, 29 août – 2 septembre 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )

**N° du  
doc.**

- 43 Compte rendu de la Quatrième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Ottawa, Canada, 31 août - 4 septembre 1987  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 44 Orientations pour le programme de travail du Centre de projets d'investissement (CEPI) dans le cadre du Plan à moyen terme  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 45 Rapport de la Huitième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 1-4 août 1988  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 46 Compte rendu de la Neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 47 Compte rendu de la Cinquième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - San José, Costa Rica, 12-16 juin 1989  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 48 Rapport de la Dixième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 27-29 août 1990  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 49 Plan à moyen terme 1987-1993  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 50 Rapport de la Onzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 24-26 juin 1991  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 51 X<sup>e</sup> Conférence interaméricaine des ministres de l'agriculture - Madrid, Espagne, 23-27 septembre 1991  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 52 Rapport de la Sixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Madrid, Espagne, 23-27 septembre 1991  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 53 Rapport de la Douzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 22-24 juin 1992

**N° du  
doc.**

- (espagnol , anglais , français et portugais )
- 54 Rapport de la Treizième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 21-23 juin 1993  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 55 Rapport de la Septième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - México, D.F., Mexique, 19-23 septembre 1993  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 56 Rapport de la Quatorzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 12-14 septembre 1994  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 57 Plan à moyen terme 1994-1998  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 58 Rapport de la Quinzième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 19-juin 1995  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 59 Rapport de la Huitième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - San José, Costa Rica, 17-20 septembre 1995  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 60 Rapport de la Seizième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 26-28 juin 1996  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 61 Rapport de la Dix-septième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 30 juillet – 1<sup>er</sup> août 1997  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 62 Rapport de la Neuvième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Santiago, Chili, 12-16 octobre 1997  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 63 Rapport de la Dix-huitième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 28-30 octobre 1998  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 64 Plan à moyen terme 1998-2002  
(espagnol , anglais , français et portugais )

- N<sup>o</sup> du doc.**
- 65 Rapport de la Dix-neuvième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 28-30 juillet 1999  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 66 Rapport de la Dixième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Salvador, Bahía, Brésil, 26-29 octobre 1999  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 67 Rapport de la Vingtième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 2-3 novembre 2000  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 68 Rapport de la Vingt et unième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 25-27 juillet 2001  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 69 Rapport de la Première Réunion ministérielle dans le contexte des Sommets des Amériques et de la Onzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Bávaro, République dominicaine, 26-29 novembre 2001  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 70 Rapport de la Vingt-deuxième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 2-3 octobre 2002  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 71 Plan à moyen terme 2002-2006. Centré sur les personnes. Tourné vers l'avenir  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 72 Los comités para la gestión de la Dirección General. Propósito, responsabilidades, composición y modalidades de funcionamiento - San José, Costa Rica, junio de 2003  
(espagnol )
- 73 Rapport de la Vingt-troisième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 23-24 juillet 2003  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 74 Rapport de la Douzième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Panama, Panama, 13 novembre 2003  
(espagnol , anglais , français et portugais )

**N° du  
doc.**

- 75 Rapport de la Vingt-quatrième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 22-23 juillet 2004  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 76 Rapport de la Vingt-cinquième réunion ordinaire du Comité exécutif - Ribeirão Preto, S.P., Brésil, 13-14 mai 2005  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 77 Rapport de la Treizième réunion ordinaire du Conseil interaméricain de l'agriculture - Guayaquil, République de l'Équateur, 30 août – 1<sup>er</sup> septembre 2005  
(espagnol , anglais , français et portugais )
- 78 Rapport de la Vingt-sixième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 27-28 septembre 2006
- 79 Plan à moyen terme 2006-2010
- 80 Rapport de la Vingt-septième réunion ordinaire du Comité exécutif - San José, Costa Rica, 15-17 mai 2007  
(espagnol , anglais , français et portugais )

N.B. : Les publications du Comité exécutif et du Conseil interaméricain de l'agriculture sont disponibles sur le site web de l'IICA à l'adresse : [www.iica.int](http://www.iica.int)